

ski-doo®



2002

**Guide du
conducteur** Comprenant
Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien

REV-XP^{MC}



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide du conducteur.
Il contient d'importantes consignes de sécurité.
Âge minimal recommandé du conducteur: 16 ans.
Laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 7 0 1 4 4 6

AVERTISSEMENT

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce Guide du conducteur, le *DVD DE SÉCURITÉ* et les avertissements sur le véhicule pourrait occasionner des blessures, y compris le décès.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut être supérieur à celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

Ce produit contient ou émet des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou présenter d'autres dangers pour la reproduction.



Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.
Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

DESS ^{MC}	RAVE ^{MC}	ROTAX [®]	SUMMIT ^{MC}
HPG ^{MC}	RER ^{MC}	SCMC	TRAM ^{MC}
MX Z ^{MC}	Renegade ^{MC}	SKI-DOO [®]	X ^{MC}
GSX ^{MC}	REV-XP ^{MC}	E-TEC [®]	GTX [†]

† Marque de commerce de Castrol Limited utilisée sous licence.

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige SKI-DOO®. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie de Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) et serez soutenu par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour faire la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages en fonction de votre poids et du type de terrain avant que vous en preniez possession.

À la livraison, on vous a expliqué la garantie et on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité, celle de votre passager en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre véhicule:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE.*

Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre concessionnaire ou les autorités locales.

Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire, le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement, sa conduite sécuritaire et son entretien.

Ce guide est indispensable pour connaître l'utilisation appropriée du véhicule. Le conserver dans le véhicule en tout temps pour pouvoir y référer.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.guidesconducteur.brp.com.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se

réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans le véhicule au moment de la vente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	1
À propos de ce guide du conducteur	1

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	8
Empoisonnement au monoxyde de carbone	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence	8
Brûlures sur les composants chauds	8
Accessoires et modifications	9

MESSAGES DE SÉCURITÉ SPÉCIAUX	10
--	-----------

CONDUITE DE LA MOTONEIGE	14
Vérification de préutilisation	14
Comment conduire	16
Transport d'un passager	18
Variations dans la conduite et le terrain	19
Environnement	23

PRODUITS DE TRACTION	26
Manoeuvrabilité	26
Accélération	27
Freinage.....	27
Consignes de sécurité importantes	27
Effets des produits de traction sur la durabilité de la motoneige	27
Installation de crampons	28
Inspection.....	29

ÉTIQUETTE MOBILE	31
-------------------------------	-----------

ÉTIQUETTES IMPORTANTES	32
-------------------------------------	-----------

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES/INSTRUMENTS/ÉQUIPEMENT	38
1) Guidon.....	39
2) Manette d'accélérateur	39
3) Manette de frein	39
4) Manette du frein de stationnement.....	40
5) Borne du DESS	41
6) Interrupteur d'arrêt du moteur	41
7) Bouton d'étrangleur	42
8) Interrupteur multifonctionnel.....	42
9) Poignée du démarreur à rappel.....	45
10) Soupape de chauffage de carburateur (500SS/800R).....	45
11) Rétroviseurs réglables.....	45
12) Verrou de siège.....	45

COMMANDES/INSTRUMENTS/ÉQUIPEMENT (suite)	
13) Nécessaire d'outils	47
14) Poignée de levage et pare-chocs	47
15) Indicateur	47
16) Sangle de maintien	60
17) Compartiment de rangement	60
18) Porte-bagages arrière	61
19) Sac intégré	61
20) Siège 1+1	61
21) Poignées de maintien arrière	63
22) Interrupteur de poignées chauffantes arrière de passager	63
23) Prise pour visière chauffante	63
24) Prise 12 volts	63
25) Attelage en C	63
ESSENCE ET HUILE	66
Essence recommandée	66
Pour faire le plein	66
Huile recommandée	67
Niveau d'huile à injection	67
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	68
Utilisation au cours de la période de rodage	68
Démarrage du moteur (500SS/800R)	68
Démarrage du moteur(600 HO E-TEC)	69
Démarrage d'urgence	69
Conditions d'utilisation et votre motoneige	71
Altitude	71
Température	71
Neige durcie	71
Réchauffage du véhicule	71
Marche arrière (RER)	72
Arrêt du moteur	73
Remorquage d'un accessoire	73
Remorquage d'une autre motoneige	73
Entretien après utilisation	73
PERSONNALISATION DE LA CONDUITE	75
Réglage de la suspension arrière	75
Réglage de la suspension avant	80
TRANSPORT DU VÉHICULE	83

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN	86
INSPECTION APRÈS 10 HEURES	91
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	92
Préfiltre du silencieux d'admission d'air	92
Liquide de refroidissement	92

PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite)	
Système d'échappement	92
Bougies (500SS/800R).....	93
Bougies (600 HO E-TEC).....	93
Butée de moteur	94
Liquide de frein	94
Huile du carter de chaîne	95
Garde-courroie d'entraînement	96
Courroie d'entraînement	97
Remplacement de la courroie d'entraînement (dispositif de réglage à vis).....	101
Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement (dispositif de réglage à vis).....	102
Poulie d'entraînement	104
Chenille	106
Suspension	109
Skis	110
Fusibles	110
Feux	111
Carrosserie	113
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	115
Remisage	115
Préparation pré-saisonnière.....	116

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE VOTRE MOTONEIGE	118
Autocollant de description du véhicule	118
Numéros de série	118
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (CE)	120
MOTEURS CERTIFIÉS PAR L'EPA	121
Information sur les émissions d'échappement.....	121
FICHES TECHNIQUES.....	122

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES (500SS ET 800R).....	136
DIRECTIVES TECHNIQUES (600 HO E-TEC)	139
SYSTÈME DE CONTRÔLE	141
Voyants, messages et codes de panne	141
Lecture des codes de panne	143

GARANTIE

**GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTONEIGES
SKI-DOO® 2009 146**

**GARANTIE LIMITÉE BPR INTERNATIONALE: MOTONEIGES SKI-DOO®
2009..... 151**

**GARANTIE LIMITÉE BPR POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN:
MOTONEIGES SKI-DOO® 2009..... 155**

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS 160

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE 161

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.

Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- Faites le plein d'essence à l'extérieur dans un endroit bien aéré loin de flammes, d'étincelles, de toute personne qui fume et de toute autre source d'allumage.
- Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.
- Ne remplissez pas trop le réservoir. Laissez de l'espace pour que l'essence puisse se dilater lorsque la température monte.
- Essuyez toute essence répandue.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner lorsque le bouchon de réservoir est enlevé.
- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge approuvé pour entreposer l'essence.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures sur les composants chauds

Le système d'échappement et le moteur peuvent être chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher

lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils aient cessé de fonctionner.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour connaître la liste des accessoires offerts.

MESSAGES DE SÉCURITÉ SPÉCIAUX

Des **BLESSURES GRAVES OU MORTELLES** peuvent survenir si on ne respecte pas ces instructions:

- ▲ Quelle que soit l'expérience acquise au volant d'une voiture, d'une motocyclette ou d'un bateau, nous sommes tous débutants lorsqu'on prend les commandes d'une motoneige pour la première fois. La sécurité en motoneige dépend de nombreux facteurs tels que la visibilité, la vitesse, la température, l'environnement, la circulation ainsi que l'état de la motoneige et du conducteur.
- ▲ Pour faire une utilisation sécuritaire de votre motoneige, il faut maîtriser les notions de base. Lisez bien votre Guide du conducteur et prêtez attention aux mises en garde (attention) et avertissements. Devenez membre du club de motoneigistes de votre région: ses activités sociales et son réseau de sentiers sont conçus pour votre plaisir et votre sécurité. Demandez à votre concessionnaire, à vos amis, aux membres de votre club de vous apprendre les règles de base ou suivez une des formations sur la sécurité en motoneige qui se donnent dans votre région.
- ▲ Toujours expliquer à un débutant comment faire démarrer et arrêter le véhicule. Enseignez-lui les bonnes positions de conduite et surtout, ne lui permettez d'utiliser le véhicule qu'en terrain plat jusqu'à ce qu'il se soit familiarisé avec la conduite de la motoneige. S'il y a des cours de conduite de motoneige dans votre région, inscrivez-le.
- ▲ La performance de certaines motoneiges peut être très supérieure à celle des autres motoneiges que vous avez déjà conduites. Il n'est donc pas recommandé que des conducteurs novices ou inexpérimentés les conduisent.
- ▲ Les motoneiges sont utilisées dans de nombreuses régions et de nombreuses conditions d'enneigement. Tous les modèles ne se comportent pas de la même manière dans des conditions similaires. Consultez votre concessionnaire pour choisir le modèle de motoneige qui convient le mieux à vos besoins.
- ▲ Le conducteur, son passager ou toute autre personne à proximité peut subir des blessures ou perdre la vie si on dépasse ses propres capacités, celles du passager ou celles du véhicule.
- ▲ BRP recommande que tout conducteur soit âgé d'au moins 16 ans.
- ▲ Connaissez les lois en vigueur dans votre région. Les organismes fédéraux, provinciaux et locaux ont édicté des lois et des règlements relatifs à l'utilisation et au fonctionnement sécuritaires des motoneiges. À titre de motoneigiste, vous devez connaître et respecter ces lois et règlements. Le respect et l'observation de ces lois et règlement permet de rendre la pratique de la motoneige sécuritaire pour tous. Il est important de bien connaître les lois sur la responsabilité en regard des dommages à la propriété et les lois régissant les assurances en regard de votre véhicule.
- ▲ Les excès de vitesse peuvent être fatals. Souvent, vous ne pouvez pas réagir ou répondre assez rapidement à un événement imprévu. Conduisez toujours à une vitesse appropriée à l'état du sentier, aux conditions climatiques et à vos capacités. Respectez les lois en vigueur dans sa région. Des limites de vitesse peuvent être en vigueur et doivent être respectées.
- ▲ Dans les sentiers, circuler à droite.
- ▲ Restez toujours à bonne distance des autres motoneiges et des passants.

- ▲ N'oubliez pas que le matériel publicitaire montrant une utilisation audacieuse et risquée de la motoneige est tourné dans des conditions idéales et que la conduite est assurée par des pilotes professionnels. Ne pas tenter jamais ces manoeuvres dangereuses si vous ne possédez pas les habiletés requises.
- ▲ Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou des drogues, si vous êtes malade ou fatigué. Conduire avec prudence.
- ▲ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques.
- ▲ Il peut être agréable de conduire une motoneige la nuit, mais en raison de la visibilité réduite, soyez particulièrement prudent. Évitez les terrains inconnus et assurez-vous que les phares et les feux fonctionnent bien. Emportez toujours avec vous une lampe de poche et des ampoules de rechange.
- ▲ N'enlevez aucune pièce d'origine de votre véhicule. Chaque motoneige comporte de nombreux dispositifs de sécurité intégrés. Il peut s'agir de protecteurs, de consoles, de bandes réfléchissantes et d'étiquettes d'avertissement.
- ▲ La beauté de la nature ne doit pas vous distraire lorsque vous conduisez votre motoneige. Si vous désirez contempler un paysage, arrêtez-vous en bordure du sentier **pour ne pas gêner** les autres motoneigistes.
- ▲ Les clôtures représentent un danger de taille pour les motoneigistes. Tenez-vous loin des poteaux de téléphone et d'électricité.
- ▲ Les fils cachés ou difficiles à percevoir peuvent causer de graves accidents.
- ▲ Portez un casque protecteur, des lunettes de protection et une visière approuvés. Cette règle de sécurité s'applique également à votre passager.
- ▲ Sachez que la conduite hors sentiers est dangereuse en raison des risques d'avalanches ou des obstacles naturels et artificiels.
- ▲ Évitez de circuler sur les routes. Si vous devez le faire et que c'est permis, circulez lentement. Votre motoneige n'est pas conçue pour circuler sur la chaussée. Avant de traverser une route, arrêtez-vous complètement, regardez dans les deux directions, puis traversez à un angle de 90 degrés. Méfiez-vous des véhicules stationnés!
- ▲ Ne pas talonner une autre motoneige. Si la motoneige devant vous ralentit, cette négligence pourrait blesser le conducteur et son passager. Prévoyez une bonne distance de freinage entre votre motoneige et celle qui vous précède. Soyez prudent, car selon les conditions du terrain, la distance de freinage peut être plus courte que prévu. Soyez prudent. Préparez-vous à toute éventualité.
- ▲ Il peut être dangereux de partir seul en motoneige. Vous pourriez manquer d'essence, avoir un accident ou endommager votre véhicule. Souvenez-vous qu'en motoneige, vous pouvez parcourir une plus grande distance en une demi-heure qu'en une journée complète de marche. Soyez toujours accompagné. Soyez toujours accompagné d'un ami ou d'un membre de votre club de motoneigistes. Informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure approximative de votre retour.
- ▲ Il arrive parfois que de l'eau s'accumule dans les prés et gèle lorsque l'hiver arrive. Il s'agit habituellement de glace vive. Toute tentative de tourner ou de freiner sur ce type de surface peut occasionner un tête-à-queue. Ne jamais freiner, accélérer ou tourner sur la glace vive. Si vous circulez sur une telle surface, ralentissez en relâchant graduellement la manette d'accélérateur.
- ▲ Ne faites aucun saut avec votre motoneige. Laissez cette pratique aux cascadeurs professionnels. N'essayez pas d'impressionner. Soyez responsable!

- ⚠ Lorsque vous circulez en groupe, évitez de faire des accélérations brusques. La chenille peut projeter de la neige ou de la glace sur le motoneigiste derrière vous. En agissant de la sorte, le véhicule peut s'enliser et endommager le sentier.
- ⚠ Circuler en groupe est très plaisant. Mais n'essayez pas d'impressionner les autres ni de les dépasser. Un motoneigiste moins expérimenté pourrait tenter de vous imiter et échouer sa manœuvre. Quand vous circulez en groupe, sachez adapter vos habiletés à celles de vos compagnons.
- ⚠ Toujours inspecter le véhicule AVANT de faire démarrer le moteur.
- ⚠ Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur ou tirez sur le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS^{MC}).
- ⚠ Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement et s'il revient en position de ralenti avant de faire démarrer le moteur.
- ⚠ Serrez toujours le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- ⚠ Ne faites jamais tourner le moteur dans un endroit mal aéré et/ou si la motoneige est sans surveillance.
- ⚠ Actionnez le frein de stationnement avant de démarrer le moteur.
- ⚠ Ne faites jamais tourner le moteur si le garde-courroie et le protecteur de disque de frein n'est pas posé ou si le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts ou retirés. Ne faites jamais tourner le moteur sans que la courroie d'entraînement ne soit posée. Faire fonctionner un moteur, sans courroie d'entraînement ou si la chenille n'est pas en contact avec le sol, par exemple, peut être dangereux.
- ⚠ **Modèles à démarreur électrique seulement:** Ne chargez et ne survoltez jamais une batterie lorsque celle-ci est installée dans la motoneige.
- ⚠ Moteurs E-TEC: Ne pas tenter de faire l'entretien ou la réparation des systèmes d'alimentation et électrique. L'entretien ou la réparation doit être effectué(e) par un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.
- ⚠ Vérifiez qu'aucun obstacle et que personne ne se trouve derrière vous avant de faire marche arrière.
- ⚠ Toujours retirer le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) lorsqu'on n'utilise pas le véhicule afin de prévenir un démarrage accidentel, une utilisation non autorisée par des enfants ou d'autres personnes, ou un vol.
- ⚠ Ne soulevez jamais l'arrière de votre motoneige lorsque le moteur tourne, car la chenille pourrait projeter de la neige, de la glace ou des débris. Ne soulevez jamais l'arrière du véhicule lorsque le moteur tourne. Pour nettoyer ou inspecter la chenille, arrêtez le moteur, basculez la motoneige sur le côté et enlevez ce qui obstrue la chenille avec un morceau de bois ou une branche. Personne ne doit se trouver près d'une chenille qui tourne.
- ⚠ N'installez pas de crampons sur la chenille, à moins que celle-ci soit approuvée en conséquence. À haute vitesse, une chenille qui n'a pas été approuvée en conséquence et présentant de tels crampons pourrait se déchirer et se séparer du véhicule, ce qui peut causer des blessures graves et/ou la mort. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour savoir quelles sont les disponibilités et les applications actuelles des crampons.

- ⚠ La chenille de ce modèle peut être équipée de crampons. Cependant, il FAUT utiliser uniquement les crampons spéciaux approuvés par BRP sur les motoneiges Ski-Doo. NE JAMAIS utiliser de crampons conventionnels, car la chenille de ce modèle est plus mince que nos chenilles standard. Les crampons pourraient déchirer la chenille et se séparer du véhicule, ce qui représenterait un risque de blessure grave ou de décès.
- ⚠ Ne faites pas de randonnée en tant que passager si la motoneige n'est pas équipée d'un siège de passager. Ne vous asseyez que sur le siège prévu à cet effet.
- ⚠ Portez toujours un casque approuvé par le ministère des Transports et habillez-vous selon les recommandations données pour le conducteur dans ce guide.
- ⚠ Vous devez pouvoir vous asseoir de façon stable en ayant les pieds bien à plat sur les marchepieds ou repose-pieds et en tenant solidement les poignées de maintien.
- ⚠ Si, une fois en route, vous ne vous sentez pas en sécurité pour quelque raison que ce soit, demandez tout de suite au conducteur de ralentir ou d'arrêter.

CONDUITE DE LA MOTONEIGE

Les conducteurs ont la responsabilité d'assurer la sécurité des autres adeptes du plein air ou des passants.

Vous avez la responsabilité de voir au bon fonctionnement de votre motoneige et de former ceux qui vous accompagnent ou ceux à qui vous permettez de conduire votre motoneige. La performance et la maniabilité peuvent grandement varier d'une motoneige à l'autre.

Il est relativement facile de conduire une motoneige. Cependant, comme tout autre véhicule ou tout autre équipement mécanique, la motoneige peut être dangereuse si vous et votre passager êtes imprudents, irréfléchis ou inattentifs. Nous vous recommandons de faire inspecter votre motoneige chaque année. Pour plus de détails, consultez un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. De plus, nous recommandons fortement de rendre visite à votre concessionnaire régulièrement pour faire l'entretien de votre motoneige, ou pour vous procurer les accessoires qui vous manquent.

Avant de vous aventurer dans les sentiers, conduisez la motoneige dans un secteur réservé, sur une surface plane jusqu'à ce que vous soyez tout à fait familier avec son fonctionnement et que vous estimiez pouvoir faire face à des situations difficiles en toute sécurité. Bonne randonnée.

Vérification de préutilisation

AVERTISSEMENT

Il est très important de vérifier le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de toutes les commandes essentielles, des dispositifs de sécurité et de tous les composants mécaniques. Des blessures graves et même la mort pourraient survenir si on ne procède pas de la façon prescrite.

1. S'habiller chaudement avec des vêtements conçus pour la pratique de la motoneige.
2. Enlever la neige et la glace de la carrosserie sans oublier le siège, les repose-pieds, les commandes et les instruments.
3. S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien. Vérifier le mouvement des skis par rapport à celui du guidon.
4. Vérifier le niveau d'essence et d'huile et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites. Faire le plein si nécessaire et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO en cas de fuite.
5. S'assurer qu'il n'y a pas d'accumulation de neige dans le préfiltre du silencieux d'admission d'air.
6. Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet lourd ou fragile. Le capot et les panneaux latéraux doivent aussi être bien fermés.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige pour bien soutenir le véhicule pendant l'inspection de la chenille. Ne pas se tenir devant ou derrière la motoneige. Faire accélérer le moteur graduellement pour faire tourner la chenille très doucement lorsqu'elle ne repose pas au sol.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les composants réglables doivent être ajustés de façon optimale. Bien serrer tous les dispositifs de verrouillage des réglages.

7. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant la motoneige avant de la mettre en marche. Notez que personne ne doit se trouver devant ou derrière la motoneige.
8. Actionner l'accélérateur à quelques reprises pour voir si la manette fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
9. S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'elles tournent sans problème.
10. Actionner la manette de frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
11. Vérifier le mécanisme du frein de stationnement. Actionner le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
12. Phares et feux — Les phares, le feu arrière et le feu d'arrêt sont des pièces standard. S'assurer qu'elles ne sont pas recouvertes de saleté ou de neige et qu'elles fonctionnent adéquatement.
13. Vérifier le fonctionnement du capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS), des interrupteurs d'arrêt du moteur, du commutateur de phare, du feu arrière, du feu d'arrêt et des voyants.

LISTE DE CONTRÔLE AVANT UTILISATION		
ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Carrosserie y compris le siège, les repose-pieds, les phares et les feux, les commandes et les instruments	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.	
Chenille et roues de support	Liberté de mouvement.	
Manette de frein	Fonctionnement adéquat.	
Mécanisme de frein de stationnement	Fonctionnement adéquat.	
Accélérateur	Fonctionnement adéquat.	
Interrupteurs et feux	Fonctionnement adéquat. Attacher le cordon coupe-circuit à un œillet du vêtement du conducteur.	
Skis et direction	Liberté de mouvement et fonctionnement adéquat.	
Essence et huile	Niveaux adéquats et absence de fuites.	
Préfiltre du silencieux d'admission d'air	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.	
Éléments réglables	Réglages optimaux et dispositifs de verrouillage des pièces réglables serrés.	
Compartiment de rangement	Verrouillé et ne contient pas d'objets lourds ou fragiles.	
Proximité du véhicule	Ne pas orienter la motoneige vers des individus ou des objets. Notez que personne ne doit se trouver devant ou derrière la motoneige.	
Vêtements	Se vêtir chaudement. Porter des vêtements conçus pour faire de la motoneige.	

Comment conduire

Habillement

Portez des vêtements appropriés à l'utilisation de la motoneige. Ils doivent être confortables et pas trop ajustés. Vérifiez les prévisions météorologiques avant de partir. Habillez-vous en fonction de la température la plus basse prévue. Le port d'un sous-vêtement thermique assure une bonne isolation.

Il faut toujours porter un casque protecteur approuvé par le ministère des Transports. En plus de garder au chaud, il réduit le risque de blessure. Portez ou ayez toujours avec vous une tuque, un passe-montagne et un masque. Des lunettes ou une visière qui se fixent au casque sont indispensables.

Pour vous protéger les mains, vous devez porter des gants ou des mitaines de motoneigiste bien isolés et permettant de manier facilement les commandes de la motoneige.

Pour faire de la motoneige, on vous recommande de porter des bottes de nylon ou de cuir à semelle de caoutchouc et doublure de feutre.

Essayez de vous garder bien au sec lorsque vous faites de la motoneige. Dès que vous êtes à l'intérieur, enlevez votre habit et vos bottes, et faites-les sécher avant de les remettre.

Ne portez pas de foulard long ou de vêtements amples qui pourraient se prendre dans des pièces mobiles de la motoneige.

Ce qu'il faut emporter

Chaque motoneigiste devrait emporter les pièces de rechange et outils de base suivants pour pouvoir se dépanner ou aider les autres en cas d'urgence.

- Ce Guide du conducteur
- Des bougies de rechange et une clé
- Du ruban adhésif
- Une courroie d'entraînement de rechange
- Un câble de démarrage de rechange
- Des ampoules de rechange
- Une trousse d'outils (comprenant au moins une pince, un tournevis, une clé à molette)
- Un couteau
- Une lampe de poche.

Ajoutez d'autres articles en fonction de la distance à parcourir et de la durée de la randonnée.

Position de conduite

La position de conduite et le transfert de poids sont deux principes de base qui permettent de manier une motoneige. Lorsque vous tournez sur une pente, vous et votre passager devez être prêts à transférer votre poids pour aider la motoneige à tourner dans la direction voulue. Le conducteur de même que le ou les passagers ne doivent jamais mettre les pieds à l'extérieur de la motoneige. Avec l'ex-

périence, vous apprendrez à transférer votre poids dans les courbes à différentes vitesses et à franchir une pente en maintenant votre équilibre.

La position assise assure généralement le meilleur équilibre et le meilleur contrôle. Cependant, il est préférable dans certains cas de se tenir debout, à genoux ou semi-accroupi.

Le débutant devrait se familiariser avec la motoneige en circulant à basse vitesse sur un terrain plat avant de partir en randonnée.



AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de manœuvres qui dépassent vos capacités.

Position assise

Pour conduire votre motoneige sur un terrain plat qui vous est familier, vous placez au centre du siège et gardez les pieds sur les marchepieds. Conservez une certaine flexibilité dans les genoux et les hanches afin d'absorber les chocs.



Position semi-accroupie

Position semi-accroupie non assise et pieds sous le corps en position accroupie, de façon que les jambes puissent absorber les chocs lorsque vous circulez en terrain inégal. Évitez les arrêts brusques.



Position à genoux

Placez un pied sur le marchepied et le genou opposé sur le siège. Évitez les arrêts brusques.



Position debout

Placez les deux pieds sur les marchepieds. Les genoux doivent rester souples pour absorber les chocs des surfaces inégales. Cette position offre une meilleure visibilité et facilite le transfert de poids. Évitez les arrêts brusques.



Transport d'un passager

Certaines motoneiges ne peuvent prendre à leur bord que le conducteur, alors que sur d'autres, jusqu'à deux passagers peuvent y prendre place. On recommande de consulter les indications sur le véhicule afin de savoir si des passagers peuvent y monter et, si c'est le cas, combien. Il faut toujours respecter ces indications. Il est dangereux de surcharger une motoneige qui n'est pas conçue à cet effet.

Même si des passagers peuvent y prendre place, on doit s'assurer que ceux-ci présentent les caractéristiques physiques que requiert la pratique d'un sport comme la motoneige.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est assis sur le véhicule, le passager doit pouvoir en tout temps garder les pieds bien à plat sur les repose-pieds et garder les mains sur les poignées de maintien ou la courroie du siège. Il est important que le passager respecte ces exigences physiques pour assurer sa stabilité et réduire les risques d'éjection.

Lorsqu'un adulte et un enfant sont passagers sur une motoneige conçue pour deux passagers, BRP recommande que l'enfant prenne place au centre. L'adulte assis à l'arrière pourra ainsi garder l'oeil ouvert sur l'enfant et le retenir au besoin. De plus, l'enfant sera mieux protégé du vent et du froid s'il est au centre.

Il revient à chaque conducteur d'assurer la sécurité de ses passagers et de les informer des notions de base entourant la pratique du sport de la motoneige.

AVERTISSEMENT

- Les passagers ne doivent utiliser que les sièges conçus à cet effet. Ne jamais permettre à quiconque de s'asseoir entre le guidon et le conducteur.
- Le siège de chaque passager doit être muni d'une courroie de sécurité et de poignées de maintien en plus de répondre aux normes du SSCC (Snowmobile Safety and Certification Committee).
- Les passagers et les conducteurs doivent toujours porter des casques approuvés par le ministère des Transports, ainsi que des vêtements chauds et convenant à ce sport. S'assurer qu'aucune partie de peau n'est exposée.
- Si, une fois en route, un passager est inconfortable ou ne se sent pas en sécurité pour quelque raison que ce soit, il doit demander tout de suite au conducteur de ralentir ou d'arrêter.

La conduite avec des passagers diffère de la conduite seule. Le conducteur est avantagé, puisqu'il connaît la prochaine manœuvre et peut se préparer en conséquence. Le conducteur bénéficie également de la stabilité que lui offre le guidon auquel il s'agrippe. Les passagers, par contre, dépendent de l'utilisation prudente et sécuritaire du véhicule par le conducteur. De plus, le langage corporel est limité avec les passagers et le conducteur voit parfois bien mieux la piste devant lui que les passagers. Par conséquent, il doit effectuer les démarrages et les arrêts en douceur s'il transporte des passagers, sans compter qu'il doit réduire sa vitesse de conduite. Le conducteur doit également aviser les passagers de la présence de côtes, bosses, branches, etc. Une bosse imprévue peut faire tomber les passagers. Il est important

de rappeler aux passagers de s'incliner également dans les virages sans toutefois faire basculer le véhicule. On recommande de procéder avec un soin extrême, de circuler doucement et de jeter souvent un œil sur les passagers.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'on circule avec un passager:

- La capacité de freinage et la maniabilité diminuent. Ralentir et prévoir un espace additionnel pour manœuvrer.
- Ajuster la suspension selon le poids.

Pour de plus amples renseignements sur le réglage de la suspension, voir le chapitre *PERSONNALISATION DE LA CONDUITE*.

Il faut faire preuve d'une prudence extrême et circuler encore plus lentement avec de jeunes passagers. Vérifier fréquemment si l'enfant se tient solidement et s'il est bien placé avec les pieds sur les marchepieds.

Variations dans la conduite et le terrain

Sentier entretenu

Pour circuler sur un sentier entretenu, on préfère généralement la position assise. Ne faites pas la course et surtout gardez la droite. Soyez prêt à toute éventualité. Conformez-vous aux indications des panneaux de signalisation. Ne pas zigzaguer sur le sentier.

Sentier non entretenu

À moins qu'il ait neigé récemment, attendez-vous à circuler sur des surfaces ondulées et à traverser des bancs de neige. À vitesse excessive, ces surfaces peuvent être douloureuses. Ralentir. Maintenir le guidon et se tenir en position semi-accroupie. Les pieds doivent se trouver sous

le corps en position semi-accroupie pour absorber les secousses. Si le sentier est ondulé sur une longue distance, on peut adopter la position à genoux. Cette position offre un certain confort et permet une plus grande liberté de mouvement pour conduire. Méfiez-vous des pierres et des souches cachées sous la neige récente.

Neige épaisse

Quand la neige est épaisse et profonde, votre motoneige peut avoir tendance à s'enfoncer. Si c'est le cas, tournez en faisant la plus grande courbe possible et dirigez-vous vers une surface plus ferme. Si la motoneige s'enfonce, et cela nous arrive tous, ne faites pas patiner la chenille, car cela enfoncera davantage le véhicule. Il faut plutôt arrêter le moteur, descendre, puis soulever et déplacer l'arrière du véhicule. Ensuite, tapez un chemin devant la motoneige. Quelques pieds suffisent généralement. Refaire démarrer le moteur. Placez-vous debout et balancez légèrement la motoneige tout en actionnant lentement et graduellement l'accélérateur. Si l'avant cale, placez les pieds vers l'arrière des repose-pieds; si l'arrière cale, placez les pieds vers l'avant. Ne rien mettre sous la chenille en guise de support. Assurez-vous que personne ne se trouve devant ou derrière la motoneige lorsque le moteur tourne. Tenez-vous loin de la chenille. Tout contact avec une chenille en mouvement peut occasionner des blessures.

Glace

Circuler sur des lacs ou des rivières gelés peut être fatal. Évitez les cours d'eau. Si vous ne connaissez pas la région, demandez aux autorités locales ou aux gens qui habitent cette région de vous renseigner sur les conditions de la glace, les charges et les décharges d'eau, les sources, les cou-

rants d'eau ou les autres sources de danger. Ne circulez jamais sur une surface de glace trop mince pour supporter votre poids et celui de votre motoneige. Il peut être dangereux de circuler en motoneige sur toute surface glacée si vous omettez de prendre certaines précautions. La glace ne permet pas de bien maîtriser une motoneige ou tout autre véhicule. La traction au démarrage, lors des virages et des arrêts est beaucoup moins efficace sur la glace que sur la neige. Ainsi, ces distances peuvent être beaucoup plus grandes. Notez également que la maniabilité de la motoneige est alors réduite à son minimum et que les dangers de dérapage sont omniprésents. Pour conduire sur la glace, ralentissez et soyez prudent. Prévoyez une assez grande distance pour vous arrêter et pour virer. Cela est particulièrement nécessaire la nuit.

Neige compactée

Ne sous-estimez pas le danger que représente la neige compactée. Il peut être difficile de circuler sur cette surface à cause du manque d'adhérence au sol des skis et de la chenille. Il est recommandé de ralentir et d'éviter d'accélérer, de tourner ou de freiner brusquement.

Montée

Il existe deux types de pentes — la pente découverte comportant quelques arbres, falaises ou autres obstacles, et la pente qu'on doit gravir en ligne droite. Dans le premier cas, vous devez monter à flanc de colline ou en slalom. Placez-vous en angle par rapport à la colline. Mettez-vous à genoux sur la motoneige. Gardez toujours votre poids vers le haut de la pente. Circulez à une vitesse moyenne et constante. Dirigez-vous le plus loin possible dans une direction, puis bifurquez en déplaçant votre poids en conséquence.

Le deuxième cas peut comporter certaines difficultés. Adoptez la position debout, accélérez avant de commencer à monter, puis diminuez l'accélération afin d'empêcher la chenille de patiner.

Dans les deux cas, plus l'inclinaison est grande, plus il faut aller vite. Ralentissez toujours en arrivant au sommet. S'il devient impossible d'avancer, ne faites pas tourner la chenille inutilement. Arrêtez le moteur, dégagez les skis en les tirant vers la partie descendante et placez l'arrière de la motoneige vers le haut de la pente. Faites redémarrer le moteur et maintenez une légère pression sur l'accélérateur. Placez-vous de façon à ne pas basculer, puis redescendez.

Descente

Quand on descend, il est important de bien maîtriser sa motoneige en tout temps. Lorsque vous descendez une pente abrupte, maintenez votre centre de gravité le plus bas possible et gardez les deux mains sur le guidon. Maintenez une légère pression sur l'accélérateur et laissez descendre la motoneige pendant que le moteur tourne. Si vous prenez trop de vitesse, freinez fréquemment à petits coups. Ne freinez jamais au maximum, sinon la chenille se bloquera.

Circulation à flanc de colline

Pour circuler à flanc de colline ou pour monter ou descendre une pente, il faut observer certaines règles de sécurité. Conducteur et passager doivent transférer leur poids vers l'amont afin d'assurer une certaine stabilité. La position recommandée est la position à genoux ou accroupie, le genou de la jambe du côté aval sur le siège et le pied de la jambe du côté amont sur le marche-pied. Préparez-vous à transférer votre poids aussi vite que nécessaire. Nous recommandons aux débutants de ne pas circuler à flanc de colline ni de monter de pentes abruptes.

Neige fondante

Il faut toujours éviter la neige fondante. Assurez-vous qu'il n'y a pas de neige fondante avant de traverser un lac ou une rivière. Si vous apercevez des taches sombres sous la glace, quittez immédiatement cette surface. De la glace et de l'eau peuvent être projetées sur la motoneige qui suit. De plus, il est difficile et parfois impossible de dégager une motoneige enfoncée dans de la neige fondante.

Brouillard et tempêtes de neige

Sur les sentiers comme sur les lacs ou rivières, un brouillard ou une tempête de neige peuvent réduire la visibilité. Si vous devez circuler dans le brouillard ou lors d'une tempête de neige, assurez-vous que vos phares et feux sont allumés et conduisez lentement de façon à être à l'affût des obstacles. Si vous n'êtes pas certain de votre chemin, arrêtez-vous. Gardez une bonne distance derrière les autres motoneigistes pour améliorer votre visibilité et votre temps de réaction.

Région inconnue

Lorsque vous circulez dans une région inconnue, conduisez très prudemment. Avancez assez lentement pour reconnaître les différents dangers (clôtures, poteaux, ruisseaux, roches, fossés, fils, etc.) qui peuvent mettre un terme à votre randonnée. Soyez prudent même dans les sentiers entretenus. Circulez à vitesse modérée afin de voir ce qui vous attend à la sortie d'une courbe ou au sommet d'une colline.

Éblouissement

Les journées ensoleillées peuvent réduire considérablement votre vision. L'éblouissement causé par le reflet du soleil sur la neige peut vous aveugler au point que vous ne puissiez plus distinguer les ravins, fossés ou

autres obstacles. Portez toujours des lunettes de soleil pour conduire dans de pareilles conditions.

Obstacles imprévus

Il peut y avoir des obstacles sous la neige. Si vous conduisez hors des sentiers ou dans les bois, circulez lentement et redoublez de prudence. Si vous conduisez trop vite, le moindre petit obstacle peut devenir très dangereux. Même une petite pierre ou une souche peut faire perdre la maîtrise de la motoneige et occasionner des blessures à ses utilisateurs. Conduisez dans les sentiers reconnus pour réduire les risques d'accident. Soyez prudent, circulez lentement et admirez le paysage.

Fils cachés

Soyez toujours sur vos gardes, surtout sur les terres agricoles anciennement ou actuellement exploitées. Trop d'accidents ont été provoqués par des fils de clôture, des câbles de haubans près des poteaux ou des routes, ou de chaînes et câbles servant à fermer les chemins. Il est essentiel de circuler lentement.

Obstacles et sauts

Il peut être dangereux de sauter les bancs de neige, ponceaux et autres obstacles indiscernables. Pour les éviter, portez une visière ou des lunettes de protection teintées de la bonne couleur et circulez lentement.

Il est imprudent et même dangereux d'effectuer des sauts en motoneige. Cependant, si vous réalisez soudainement que vous devez le faire à cause d'un obstacle imprévu, accroupissez-vous vers l'arrière et maintenez les skis bien droits vers le haut. Accélérez légèrement et protégez-vous le mieux possible en vue de l'impact. Pliez les genoux afin d'absorber le choc.

Virages

Selon les conditions du terrain, il y a deux façons de faire un virage en motoneige. Sur la plupart des surfaces enneigées, le langage du corps est essentiel pour effectuer un virage. Vous devez vous pencher vers l'intérieur de la courbe et déplacer votre poids sur la jambe qui est à l'intérieur de façon à hausser la chenille. En adoptant cette position et en vous avançant le plus possible, vous déplacerez votre poids sur le ski intérieur.

Pour tourner dans de la neige épaisse, il peut être nécessaire dans certains cas de soulever la motoneige pour la déplacer manuellement. Ne vous fatiguez pas trop. Demandez de l'aide. Souvenez-vous qu'il faut soulever avec les jambes et non avec le dos.



Traversée des routes

Vous pourriez avoir à franchir un fossé ou un banc de neige avant de traverser une route. Choisissez un endroit où vous pourrez monter facilement. Mettez-vous en position debout et n'utilisez que la vitesse nécessaire pour monter. Arrivé en haut, arrêtez complètement et assurez-vous qu'il n'y a aucune voiture en vue. Évaluez la descente jusqu'à la route. Traversez la route sous un angle de 90°. S'il y a un banc de neige de l'autre côté de la route, placez les pieds près de l'arrière de la motoneige. N'oubliez pas qu'une motoneige n'est pas conçue

pour circuler sur l'asphalte et qu'il est plus difficile de la diriger sur ce type de surface.

Passages à niveau

Ne circulez jamais sur les voies ferrées. Cela est illégal. Les voies ferrées et les droits de passage sont des propriétés privées. Une motoneige ne peut se mesurer à un train. Avant de franchir un passage à niveau, arrêtez, regardez et écoutez.

Randonnées de nuit

Il peut être plus difficile de voir ou d'être vu selon l'intensité de la lumière du jour ou des lumières artificielles. Il est agréable de se promener en motoneige la nuit. Ce peut être une expérience unique si vous tenez compte que la visibilité est réduite. Avant de partir, assurez-vous que vos phares et vos feux sont propres et qu'ils fonctionnent bien. Ne conduisez pas trop vite de façon à pouvoir vous arrêter facilement lorsque des obstacles se présentent. Ne quittez pas les sentiers et ne vous aventurez jamais en terrain inconnu. Évitez les rivières et les lacs. Les câbles de haubans, les clôtures en fils de fer barbelé, les entrées fermées par des câbles et les autres obstacles ont des difficultés à distinguer la nuit. Ne conduisez jamais seul. Ayez toujours une lampe de poche à votre disposition. Tenez-vous loin des quartiers résidentiels et respectez le sommeil des autres.

Randonnées en groupe

Avant de partir, il est important de nommer un chef de sentier pour mener le groupe et un adjoint pour demeurer à l'arrière. Assurez-vous que tous les participants connaissent l'itinéraire et la destination finale. Apportez les outils et l'équipement nécessaires et veillez à avoir assez d'essence pour faire le trajet. Ne doublez jamais le chef de sentier ou tout autre motoneigiste. Servez-vous des signaux

manuels pour avertir ceux qui vous suivent des dangers ou des changements de direction. Aidez les autres motoneigistes au besoin.

Il est toujours IMPORTANT de maintenir une distance de sécurité entre chaque motoneige. Il faut toujours conserver une bonne distance de façon à se laisser l'espace nécessaire pour s'arrêter. Ne suivez jamais une motoneige de trop près. Connaissez la position du motoneigiste qui vous précède.

Signaux

Lorsque vous devez vous arrêter, levez l'une de vos mains au-dessus de votre tête. Pour tourner à gauche, étendez votre bras gauche horizontalement afin de pointer dans cette direction. Pour tourner à droite, étendez le bras gauche et levez la main en position verticale pour que le coude soit replié à angle droit. Signalez toujours vos intentions à ceux qui suivent.

Arrêts dans un sentier

Lorsque c'est possible, garez la motoneige hors du sentier lorsque vous vous arrêtez. Cela réduit les risques de collision avec les autres motoneigistes empruntant le sentier.

Signalisation des sentiers

Les panneaux de signalisation servent à contrôler, diriger ou régir l'utilisation des motoneiges dans les sentiers. Veillez à connaître la signification des panneaux utilisés dans votre région.

Environnement

La faune agrmente vos randonnées en motoneige. Souvenez-vous que, dans leurs déplacements, les animaux traversent les sentiers. Respectez leur privilège; ne les pourchassez pas et ne les harcelez pas. La fatigue et les gaz d'échappement peuvent tuer les

animaux. Éviter les zones dédiées à la protection ou à l'alimentation de la faune.

Si vous avez la chance de voir un animal, arrêtez votre motoneige et observez-le en silence.

Les principes évoqués dans ce guide ne visent pas à limiter votre plaisir en motoneige; ils visent plutôt à prolonger la sensation de liberté que l'on éprouve en motoneige! Il s'agit de garantir une pratique saine et agréable pour vous et pour les autres et à encourager d'autres gens à partager votre enthousiasme et votre loisir d'hiver préféré. Donc, la prochaine fois que vous chevaucherez votre motoneige, par un beau matin clair, rappelez-vous que vous jouez une partie importante pour l'avenir de ce sport. Contribuez à montrer l'exemple! BRP vous remercie de faire votre part.

Rien n'est plus exaltant que la motoneige. S'aventurer dans les innombrables sentiers qui sillonnent les immensités est une façon saine et agréable de profiter de nos hivers. Cependant, plus le nombre de motoneigistes augmente dans les parcs et les sentiers, plus l'environnement est exposé à différents dommages. L'utilisation abusive de terrains privés et publics, des installations et des ressources entraîne inévitablement des restrictions et des interdictions.

À l'heure actuelle, la plus grande menace à laquelle notre sport fait face est autour de nous. La solution est simple: il faut avoir une attitude responsable quand on fait de la motoneige.

La grande majorité des gens respecte les règles et l'environnement. Chacun de nous doit montrer l'exemple à ceux qui, jeunes et vieux, se familiarisent avec cette activité.

Il y va de notre intérêt de protéger l'environnement. Parce que, à long terme, c'est l'avenir même de notre sport que nous préservons.

Sensible à l'importance de cette question et du rôle que peuvent jouer les motoneigistes pour préserver les endroits où ils pratiquent leur sport, BRP a lancé la campagne «Laisser peu de traces» à leur intention.

Quand on parle de laisser peu de traces, il ne s'agit pas seulement de l'empreinte que la chenille laisse dans la neige. Il s'agit d'un endossement, d'un rapport de respect, d'une volonté de donner l'exemple en agissant concrètement. C'est un engagement envers la protection de l'environnement en général, les soins dont il faut l'entourer, les animaux qui y vivent et les amateurs de plein air qui aiment aussi s'y retrouver. Avec ce thème, nous espérons rappeler aux motoneigistes que le respect de l'environnement est crucial non seulement pour notre sport, mais pour les générations à venir aussi.

Si on vous demande de laisser peu de traces derrière vous, ce n'est pas pour modérer votre enthousiasme! C'est une invitation à le pratiquer avec respect!

Laisser peu de traces, c'est conduire sa motoneige de façon responsable en respectant le lieu où l'on se trouve. Vous laissez peu de traces quand vous suivez les principes suivants.

Vous êtes informés. Vous vous procurez des cartes, des copies de règlements et d'autres renseignements du ministère de l'Environnement et de la Faune ou d'autres organismes publics. Vous connaissez les règlements et les respectez, y compris les limites de vitesse!

Vous évitez de passer sur les arbrisseaux, les arbustes ainsi que sur les pelouses et vous ne coupez pas de bois. En terrain plat ou dans les zones où circulent de nombreuses motoneiges, vous suivez les pistes prévues pour la motoneige. Souvenez-vous qu'il y a un lien entre la protection de l'environnement et votre sécurité.

Vous respectez la faune et prêtez une attention toute particulière aux femelles accompagnées de petits et aux animaux qui souffrent du manque de nourriture. Le stress peut rapidement épuiser leurs dernières réserves d'énergie. Laissez aux animaux les endroits qui leur sont réservés!

Vous respectez l'affichage sur les barrières et les autres indications en général, et n'oubliez pas que ceux qui laissent peu de traces ne jettent pas d'ordures!

Éloignez-vous des zones de nature protégées. Les véhicules y sont interdits. Vous savez reconnaître les limites.

Vous demandez la permission avant de passer sur un terrain privé. Vous respectez le droit de propriété et la tranquillité d'autrui. Bien sûr, les motoneiges sont beaucoup moins bruyantes qu'auparavant, mais vous évitez quand même de faire tourner le moteur à haut régime dans les endroits paisibles.

Les motoneigistes connaissent mieux que quiconque les efforts qui ont été faits pour leur donner accès à des endroits pour pratiquer leur sport en toute sécurité et dans le respect des autres. Ces efforts se poursuivent avec la même énergie aujourd'hui.

En respectant les endroits que l'on visite, peu importe la région, nous aidons à faire en sorte de pouvoir utiliser ces sentiers longtemps encore. Vous conviendrez que c'est une bonne raison de faire un effort pour laisser peu de traces. Mais il y en a d'autres.

Les motoneigistes aiment profiter de l'hiver et de la nature majestueuse qui nous entoure; laisser le moins de traces possible contribue à protéger ce privilège. Ainsi, nous pourrions faire connaître les plaisirs de l'hiver et de la motoneige à d'autres. Et notre sport se développera!

Laisser peu de traces est une preuve de bon sens. Après tout, il est inutile de labourer les sentiers ou de sillonner des forêts vierges en écrasant tout sur votre passage! Que vous utilisiez une motoneige Ski-Doo haute performance, une MX Z sportive ou toute autre marque ou modèle, montrez que vous savez ce que vous faites. Montrez qu'on peut s'amuser sans tout détruire!

PRODUITS DE TRACTION

REMARQUE: Cette section concerne les motoneiges munies d'une chenille installée en usine et ayant été approuvée par BRP pour l'ajout de crampons spéciaux.

L'utilisation de produits de traction comme des lisses au carbure et/ou des crampons plus mordants sur votre motoneige changera le comportement de celle-ci, notamment au niveau de la manoeuvrabilité, de l'accélération et du freinage.

L'utilisation de produits de traction augmente l'adhérence de la chenille sur la neige durcie et la glace, sans toutefois avoir d'effet marqué sur la neige molle. De ce fait, la conduite d'une motoneige munie de produits de traction demande une certaine période d'adaptation. Prenez bien le temps de vous familiariser avec le comportement de votre motoneige, en virages, en accélération et au freinage, si celle-ci est munie de produits de traction.

De plus, renseignez-vous toujours sur les règlements locaux concernant l'utilisation de produits de traction sur les motoneiges. Conduisez toujours votre motoneige de façon responsable; respectez l'environnement et la propriété d'autrui.

Manoeuvrabilité

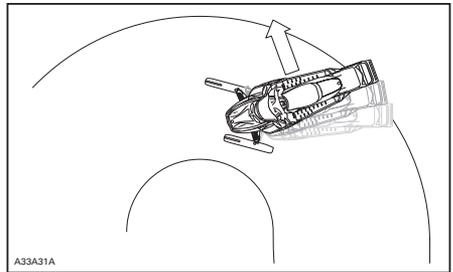
L'utilisation de produits de traction comme des lisses au carbure et/ou des crampons plus mordants augmente l'adhérence au sol de la motoneige à l'avant et à l'arrière. En conséquence, les skis de la motoneige nécessitent l'utilisation de lisses au carbure pour augmenter leur adhérence et équilibrer ainsi la partie avant de la motoneige avec la partie arrière. Bien que les lisses au carbure de série soient adéquates, elles n'offrent pas nécessairement un contrôle optimal puisque celui-ci dépend de vos préférences personnelles, de votre type de conduite, et de vos ajustements de suspension.

AVERTISSEMENT

Un déséquilibre entre la partie avant et l'arrière de la motoneige due à une mauvaise combinaison de produits de traction peut rendre le véhicule survireur ou sous-vireur, ce qui peut entraîner une perte de contrôle.

Survirage

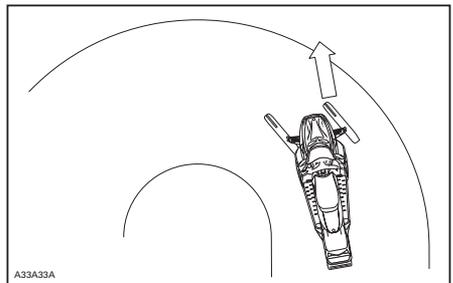
Dans certaines conditions, l'utilisation de lisses au carbure plus mordantes alors que la chenille arrière est dépourvue de crampons pourrait rendre la motoneige survireuse (voir l'illustration).



SURVIRAGE

Sous-virage

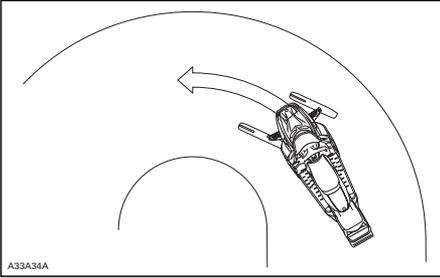
Dans certaines conditions, une chenille munie de crampons pourrait rendre la motoneige sous-vireuse si les skis ne sont pas munis de lisses au carbure assez mordantes (voir l'illustration).



SOUS-VIRAGE

Conduite en contrôle

Une combinaison équilibrée de lisses au carbure et de crampons sur la chenille assure un contrôle adéquat et une meilleure manoeuvrabilité (voir l'illustration).



CONDUITE EN CONTRÔLE

Accélération

Une chenille munie de crampons augmente la capacité d'accélération de votre motoneige sur la neige durcie et la glace sans toutefois avoir d'effet appréciable sur la neige molle. Par conséquent, le niveau de traction peut varier brusquement dans certaines conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter les surprises qui pourraient entraîner une perte de contrôle de la motoneige pouvant causer des blessures graves ou la mort:

- Toujours utiliser la manette d'accélérateur avec douceur.
- Ne JAMAIS tenter de faire patiner la chenille afin de faire déraiper l'arrière de la motoneige.

Cela pourrait entraîner la projection violente de débris ou de glace pouvant causer des blessures aux personnes dans l'entourage ou sur les motoneiges qui suivent.

Freinage

Tout comme en conditions d'accélération, une chenille munie de crampons augmente la capacité de freinage de la motoneige sur la neige durcie et la glace sans toutefois avoir d'effet appréciable sur la neige molle. Par conséquent, le niveau de freinage peut varier brusquement dans certaines conditions. Ainsi, utilisez toujours la manette de frein avec retenue pour éviter de bloquer la chenille et éviter ainsi les surprises pouvant entraîner une perte de contrôle.

Consignes de sécurité importantes

⚠ AVERTISSEMENT

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des crampons endommagés ou mal fixés, des pièces d'une chenille qui se déchirerait, ou la chenille elle-même si elle se séparait pourraient être projetés avec grande puissance à l'arrière du tunnel, ce qui pourrait sectionner une jambe ou causer d'autres blessures sérieuses. Afin d'éviter les blessures graves aux personnes à proximité de la motoneige:

- NE JAMAIS se tenir derrière ou près d'une chenille qui tourne.
- Toujours utiliser un support pour motoneige à socle large muni d'un panneau déflecteur arrière.
- Faire tourner la chenille seulement à la vitesse la plus basse possible lorsque soulevée de terre.

Effets des produits de traction sur la durabilité de la motoneige

L'utilisation de produits de traction peut augmenter la charge et le stress sur certaines composantes de la moto-

neige ainsi que le niveau de vibration. Il peut en résulter une usure prématurée de certaines pièces telles: courroie, garnitures de frein, roulements, chaîne et roues dentée du carter de chaîne. Noter que cela peut également diminuer la longévité d'une chenille à crampons approuvée. Toujours inspecter visuellement sa chenille avant chaque utilisation. Pour de plus amples renseignements, consulter le passage *CHENILLE* dans la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

De plus, l'utilisation de crampons peut causer des dommages graves à votre motoneige si celle-ci n'est pas munie des protecteurs de tunnel conçus pour votre modèle. Il pourrait en résulter des dommages aux câblages électriques ainsi que la perforation des échangeurs de chaleur, ce qui provoquerait une surchauffe du moteur et un endommagement sévère de celui-ci.

AVERTISSEMENT

L'absence de protecteurs de tunnel adéquats ou leur usure excessive peut causer la perforation du réservoir à essence, ce qui pourrait résulter en un incendie.

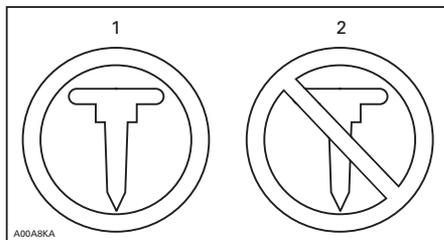
AVIS Référez-vous à votre concessionnaire pour connaître le modèle et numéro d'ensemble de protecteurs de tunnel requis pour votre motoneige.

REMARQUE: Référez-vous à la garantie limitée de BRP pour connaître les limitations de garantie liées à l'installation de crampons.

Installation de crampons

AVERTISSEMENT

Ne jamais cramponner une chenille autre que celles qui sont approuvées pour l'utilisation de crampons, identifiées par un symbole de crampon (voir l'illustration) moulé dans la surface de la chenille. Si on installe des crampons sur une chenille non approuvée, cela peut augmenter les risques de déchirement et de séparation de la chenille, ce qui peut causer des blessures graves ou la mort.

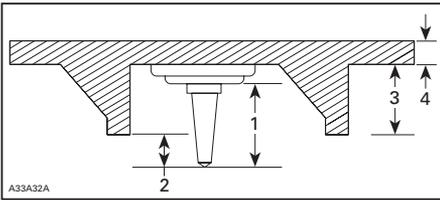


SYMBOLES DE CRAMPON

1. Approuvée
2. NON approuvée

De façon à assurer une installation adéquate et sécuritaire, BRP recommande de confier l'installation de crampons au soin de votre concessionnaire.

- Utilisez seulement les crampons spéciaux approuvés par BRP.
- Ne jamais utiliser une longueur de crampon pouvant excéder de plus de 9.5 mm (3/8 po) la hauteur du profil de la chenille de votre motoneige.



INSTALLATION DES CRAMPONS

1. Taille du crampon
2. Profondeur de pénétration de 6.4 à 9.5 mm (1/4 à 3/8 po)
3. Hauteur du profil de la chenille
4. Épaisseur de la chenille

⚠ AVERTISSEMENT

- Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo pour savoir quelles sont les disponibilités et les applications actuelles des crampons.
- Vous devez toujours vous référer aux recommandations et consignes d'installation du fabricant de produits de traction avant de faire installer des crampons et des lisses par votre concessionnaire.

⚠ AVERTISSEMENT

- Il FAUT utiliser uniquement les crampons spéciaux approuvés par BRP sur ces motoneiges Ski-Doo. NE JAMAIS utiliser de crampons conventionnels, car la chenille de ce modèle est plus mince que nos chenilles standard. Les crampons pourraient déchirer la chenille et se séparer du véhicule, ce qui représenterait un risque de blessure grave ou de décès.
- Les crampons ne doivent être installés qu'aux endroits indiqués par des protubérances moulées dans la surface de la chenille.
- Ne jamais faire cramponner une chenille dont les profils mesurent 35 mm (1.375 po) ou plus.
- Le nombre de crampons installés doit toujours correspondre exactement au patron de protubérances moulées dans la chenille. L'installation d'une quantité inappropriée de crampons peut augmenter les risques de déchirement et de séparation de la chenille, ce qui peut causer des blessures graves ou la mort.
- Il est très important que le couple de serrage spécifié pour les écrous des crampons soit respecté. Une installation inadéquate des crampons peut augmenter les risques de déchirement et de séparation de la chenille, ce qui peut causer des blessures graves ou la mort.

Inspection

PROCÉDEZ À UNE INSPECTION VISUELLE DE VOTRE CHENILLE AVANT CHAQUE UTILISATION.

- Détectez toutes anomalies telles que:
- Perforation de la chenille

- Déchirement de la chenille (particulièrement autour des trous de traction d'une chenille cramponnée)
- Bris ou arrachement de profils laissant apparaître une partie de la tige
- Délamination de la bande de caoutchouc
- Tiges brisées
- Crampons cassés (chenille cramponnée)
- Crampons pliés (chenille cramponnée)
- Crampon arrachés
- Crampons manquants
- Segments-guides manquants
- De plus, s'assurer que l'écrou des goujons est serré au couple recommandé.

Remplacez immédiatement les crampons brisés ou endommagés sur une chenille à crampons approuvée. Si votre chenille montre des signes de détérioration, elle doit immédiatement être remplacée. En cas de doute, consultez votre concessionnaire. Inspectez toujours visuellement votre chenille avant chaque utilisation.



AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une chenille ou de crampons endommagés peut causer une perte de contrôle, ce qui crée un risque de blessures graves pouvant entraîner la mort.

ÉTIQUETTE MOBILE

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:

XXXXX

EPA CERTIFIÉ

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) =

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,
0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

***NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.**



704 901 107

vmo2006-005-009_fr

ATTENTION

Cette motoneige est calibrée en fonction d'une utilisation en altitude situé entre 600 mètres et 2400 mètres. Si on utilise cette motoneige à moins de 600 mètres et au-delà de 2400 mètres il est nécessaire de la régler et d'installer certaines pièces de calibration. Pour plus de détails, se référer au Guide du conducteur ou consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. **SANS CE RÉGLAGE, LE MOTEUR PEUT-ÊTRE GRAVEMENT ENDOMMAGÉ**

mmo2008-003-053_fr

SUMMIT® — AMÉRIQUE DU NORD

ATTENTION

Cette motoneige est calibrée en fonction d'une utilisation au NIVEAU DE LA MER. Si on utilise cette motoneige au-delà de 600 mètres il est nécessaire de la recalibrer et d'installer certaines pièces. Pour plus de détails, se référer au Guide du conducteur ou consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo. **SANS CETTE RECALIBRATION, CERTAINES PIÈCES PEUVENT ÊTRE ENDOMMAGÉES.**

mmo2008-003-054_fr

SUMMIT — EUROPE

ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les normes de sécurité ont été établies par le SSCC (Snowmobile Safety and Certification Committee), dont BRP fait partie. Pour facilement constater si votre motoneige est conforme à ces normes, repérez l'étiquette de certification apposée sur une partie verticale à droite du véhicule.

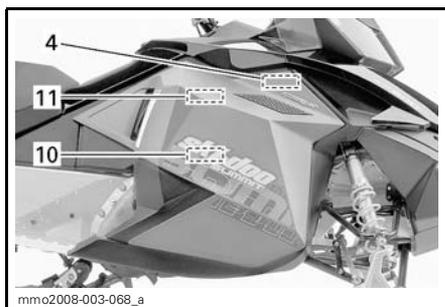
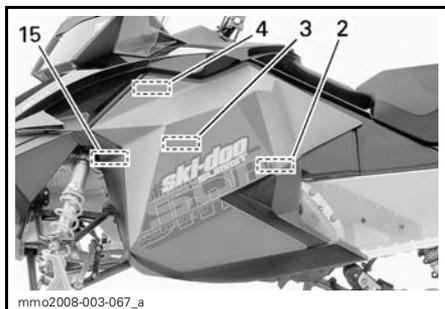
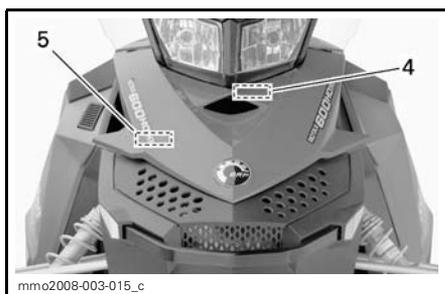
Cette étiquette indique que des essais ont été faits par un laboratoire indépendant pour déterminer si cette motoneige est conforme aux normes de sécurité du comité.

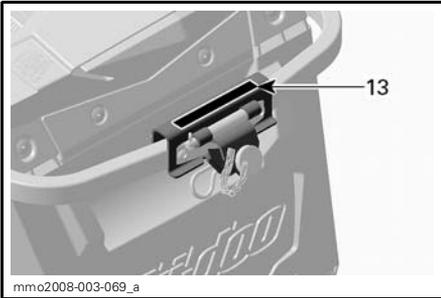
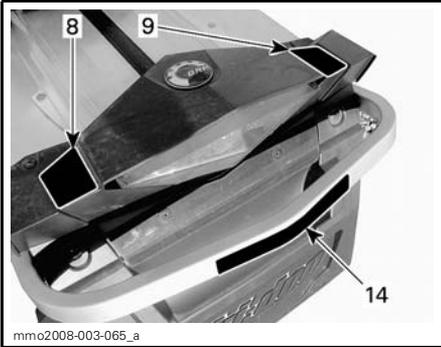


Les étiquettes AVERTISSEMENT et ATTENTION sont également importantes puisqu'elles portent sur l'entretien et le fonctionnement de la motoneige. Assurez-vous que ces étiquettes demeurent sur la motoneige et que les utilisateurs (conducteur et passager) suivent leurs indications à la lettre.

Si les étiquettes se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Prière de lire attentivement les instructions suivantes avant d'utiliser la motoneige.





⚠ AVERTISSEMENT

- Lire et comprendre toutes les étiquettes d'avertissements et le guide du conducteur avant utilisation. Le guide du conducteur est situé sous le siège dans sa base. Tirer sur le verrou situé sous le levier avant du siège et glisser le vers l'arrière pour y avoir accès. Si le guide est introuvable, demandez-en un nouveau à votre concessionnaire.
- Familiarisez-vous avec votre véhicule. Les personnes inexpérimentées peuvent sous-estimer les risques et être surprises par le comportement spécifique du véhicule et des conditions du terrain. Conduisez lentement.
- La vitesse excessive et la conduite irresponsable peuvent causer la mort TOUJOURS adapter votre vitesse selon les conditions de neige et les circonstances environnantes.
- Le contrôle de la direction et le freinage peuvent être réduits sur la neige compacte, la glace ou les routes. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner ou freiner.
- Respectez les lois sur l'âge minimal du conducteur. Le fabricant recommande que le conducteur soit âgé d'au moins 16 ans.
- N'ouvrez jamais les panneaux latéraux ou le capot lorsque le moteur tourne ou si le véhicule est en mouvement. Assurez-vous d'élever la clé DESS avant l'ouverture de ceux-ci.

AVANT DE DÉMARRER :

1. Attachez le cordon coupe-circuit à votre vêtement.
2. Vérifiez le bon fonctionnement des manettes d'accélérateur et de frein avant chaque démarrage. Elles doivent revenir à leur position initiale lorsque relâchées.
3. Engagez le frein de stationnement.
4. Tournez le guidon au maximum de chaque côté pour vérifier les interférences et le libre fonctionnement.

APRÈS LE DÉMARRAGE :

1. Déconnectez le cordon coupe-circuit pour vérifier qu'il arrête le moteur.
2. Raccrochez et enfoncez le bouton d'arrêt d'urgence pour vérifier qu'il arrête le moteur.
3. Désengagez le frein de stationnement avant le départ pour éviter la surchauffe et la perte du train.

mmo2009-003-001_fr

INSTRUCTION 1

CAUTION	ATTENTION
<ul style="list-style-type: none"> • To comply with noise regulations, this engine is designed to operate with an air intake silencer. • Operation without air intake silencer or with one not properly installed may cause engine damage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et règlements relatifs au bruit. • Son absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur.

mmo2007-009-051

INSTRUCTION 2

⚠ WARNING

This guard must ALWAYS be in place when engine is running. Beware of rotating parts – they could cause injuries or catch your clothing.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce garde-courroie doit TOUJOURS être en place lorsque le moteur fonctionne. Attention aux pièces en rotation – elles peuvent vous blesser ou capter vos vêtements.

A33A2FA 516 002 670

INSTRUCTION 3

⚠ WARNING

Beware of HOT parts!

⚠ AVERTISSEMENT

Attention aux pièces CHAUDES!

A33A2GA 516002664

INSTRUCTION 4



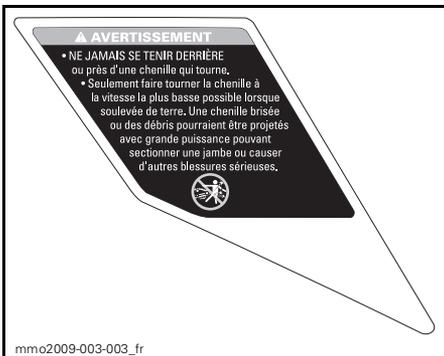
INSTRUCTION 5



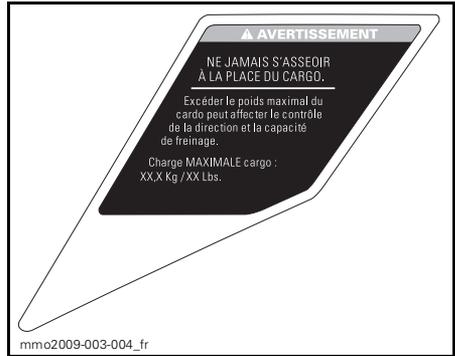
INSTRUCTION 6



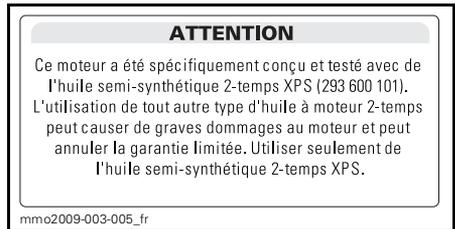
INSTRUCTION 7



INSTRUCTION 8



INSTRUCTION 9



INSTRUCTION 10



INSTRUCTION 11 - MODÈLES EUROPÉENS



INSTRUCTION 12 - MODÈLES RENEGADE/SUMMIT EVEREST EUROPÉENS

▲ AVERTISSEMENT

Si vous posez des crampons sur la chenille de ce véhicule, utilisez seulement les crampons spéciaux approuvés de BRP. Si vous installez des crampons conventionnels sur cette chenille, ceci pourrait causer un arrachement des crampons de la chenille et sortir du véhicule, résultant en un potentiel risque de blessures graves ou même causer la mort.

Se référer au Guide du Conducteur pour plus de renseignements à propos de l'utilisation de crampons sur la chenille

mmo2008-003-052_fr

INSTRUCTION 13 - MODÈLES MUNIS D'UNE CHENILLE APPROUVÉE POUR L'INSTALLATION DE CRAMPONS**EMISSION CONTROL INFORMATION**

THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND MEETS [XXXX] U.S. EPA REGULATIONS FOR SNOWMOBILE SI ENGINES.



ENGINE FAMILY	XXXX	FAMILLE DE MOTEUR LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE
FEL	XXXX	CYLINDRÉE
ENGINE DISPLACEMENT	XXXX	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	XXXX	

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES [XXXX] DE L'EPA DES É.-U. POUR LES MOTONEIGES À MOTEUR SI.

SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS
VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIEN
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.

mmo2007-009-070

INSTRUCTION 14**▲ WARNING**

Before riding make sure that every seat is installed properly and securely locked in.

▲ AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser la motoneige, assurez-vous que tous les sièges soient bien installés et barrés en place.

mmo2009-003-006_a

INSTRUCTION 15 - GTX SEULEMENT - NON ILLUSTRÉ**▲ AVERTISSEMENT**

Toujours débrancher les connecteurs électriques des deux injecteurs d'essence avant de vérifier la production d'étincelles. Autrement, une étincelle pourrait allumer des vapeurs d'essence, ce qui représenterait un risque de feu.

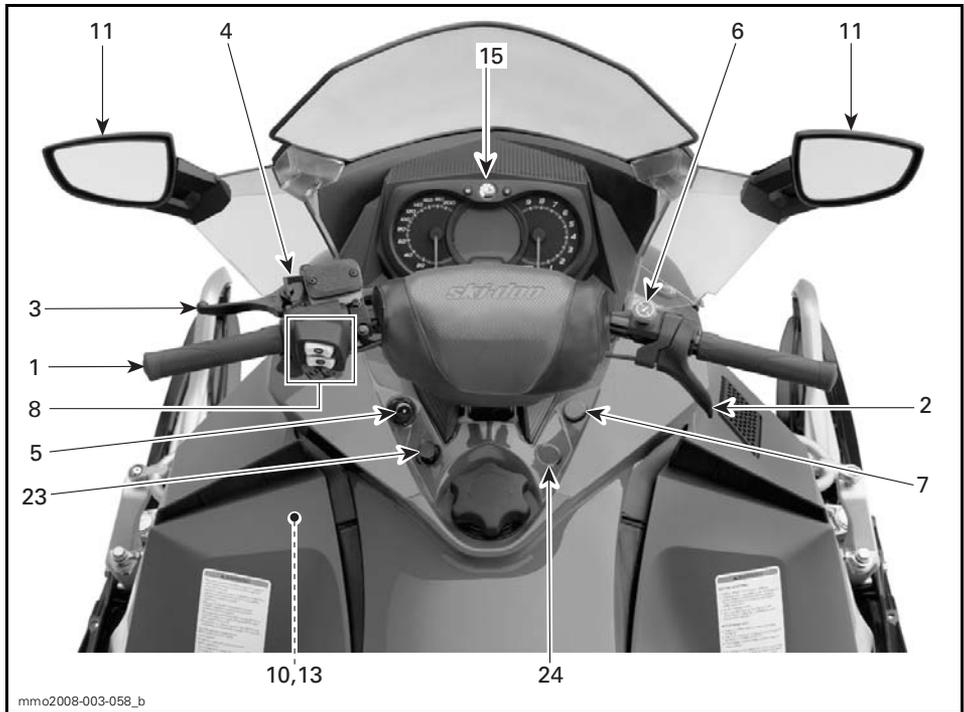
mmo2009-003-014_fr

INSTRUCTION 16

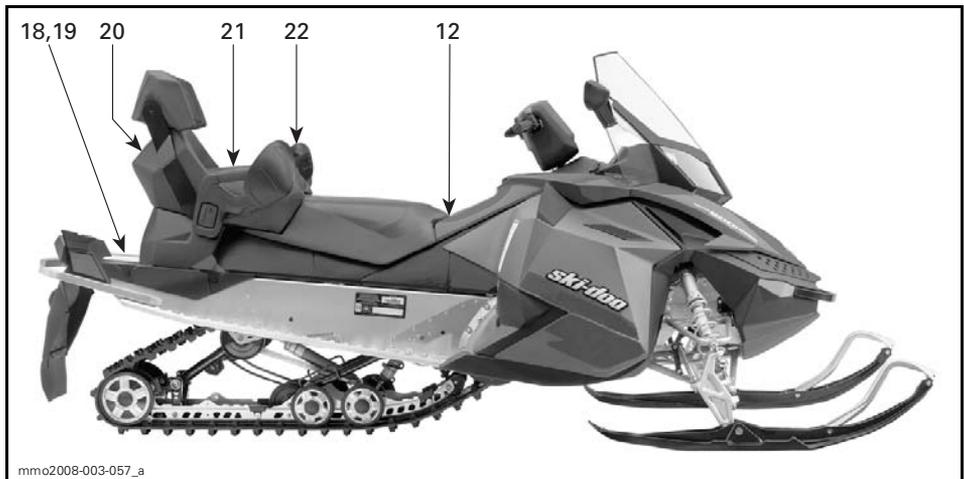
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES/INSTRUMENTS/ÉQUIPEMENT

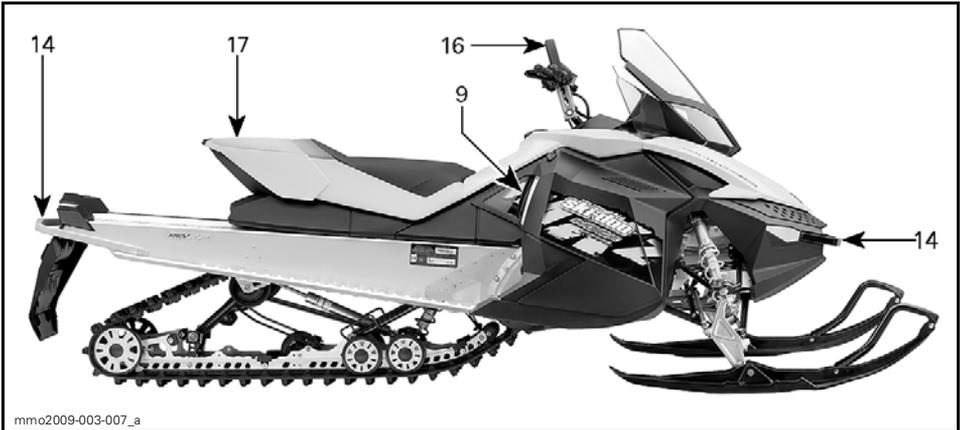
REMARQUE: Quelques-uns de ces instruments, équipements et commandes ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option.



TYPIQUE

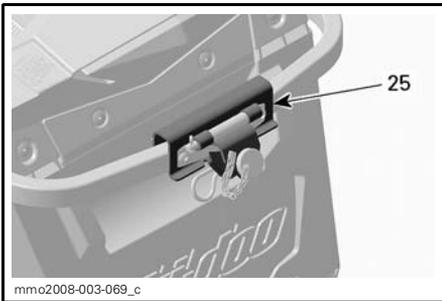


TYPIQUE



mmo2009-003-007_a

TYPIQUE



mmo2008-003-069_c

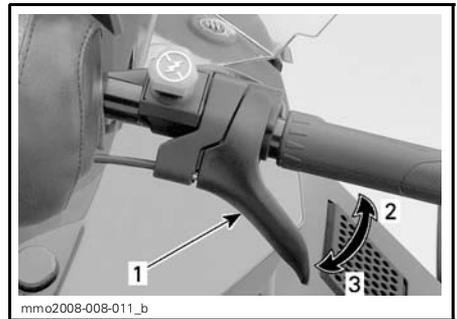
MODÈLES RENEGADE EUROPÉENS SEULEMENT

1) Guidon

Le guidon sert à diriger la motoneige. Lorsqu'on tourne le guidon vers la droite ou la gauche pour diriger la motoneige, les skis tournent vers la droite ou vers la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

La stabilité et la maniabilité de la motoneige peuvent être réduites si on tourne rapidement en marche arrière.



mmo2008-008-011_b

TYPIQUE

- 1. Manette d'accélérateur
- 2. Pour accélérer
- 3. Pour décélérer

⚠ AVERTISSEMENT

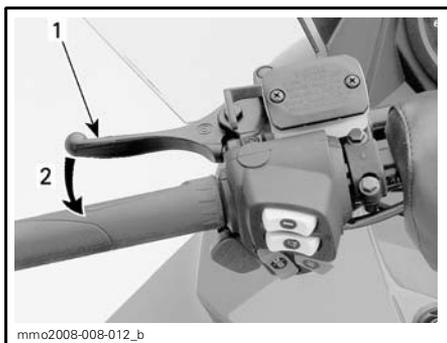
Vérifier le fonctionnement de la manette avant chaque démarrage. Elle doit revenir à sa position initiale quand on la relâche. Si ce n'est pas le cas, ne pas démarrer le moteur.

3) Manette de frein

Lorsqu'on appuie sur la manette, le frein est serré. Lorsqu'on la relâche, elle revient automatiquement à sa position initiale. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette et dépend du type de terrain et de la neige.

2) Manette d'accélérateur

On l'active avec le pouce. Quand on appuie sur l'accélérateur, le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue. Le moteur revient au ralenti dès qu'on relâche la manette.

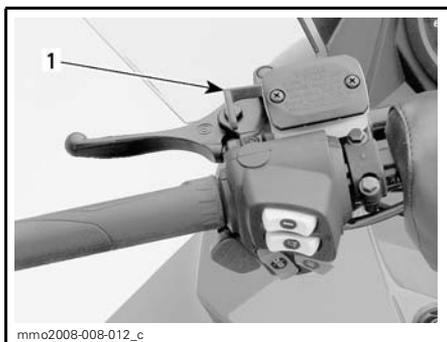


TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour freiner

4) Manette du frein de stationnement

Quand la motoneige est stationnée, serrer le frein de stationnement.



TYPIQUE

1. Manette de frein de stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

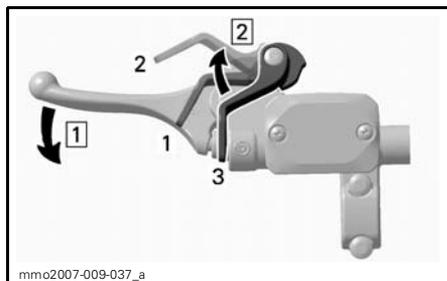
S'assurer que le frein de stationnement est bien desserré avant d'utiliser la motoneige. Circuler alors que le frein est serré en raison d'une pression constante sur la manette (frottement des plaquettes) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

Pour verrouiller le mécanisme

Comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage. Quand la manette est à demi comprimée, le frein de stationnement est serré à fond.

AVIS La position du frein de stationnement peut varier selon le degré d'usure des plaquettes de frein. Lorsque le frein de stationnement est actionné, s'assurer que le véhicule reste bien en place.

REMARQUE: On peut régler le levier de verrouillage à deux positions.



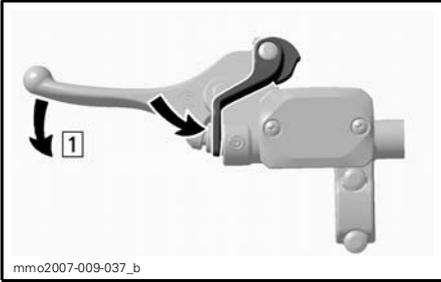
TYPIQUE — POUR VERROUILLER LE MÉCANISME

- Étape 1: Comprimer et tenir la manette de frein
Étape 2: Régler le levier de verrouillage

1. Position 1
2. Position 2
3. «OFF»

Pour déverrouiller le mécanisme

Presser la manette de frein. Le levier de verrouillage revient automatiquement à sa position initiale. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



TYPIQUE — POUR DÉVERROUILLER LE MÉCANISME

Étape 1: Presser la manette de frein

5) Borne du DESS

Bien brancher la clé DESS à sa borne pour que le véhicule fonctionne.

Lorsqu'on débranche la clé DESS, cela coupe le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours attacher l'oeillet du cordon coupe-circuit à ses vêtements avant de démarrer le moteur.

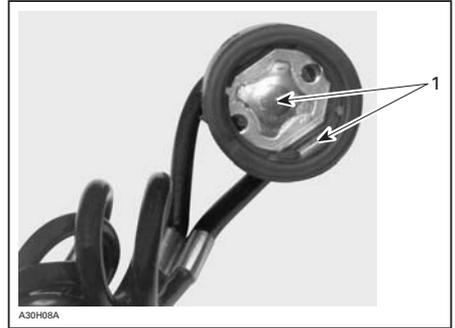
DESS (système de sécurité à encodage numérique)

Le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) de ces modèles procure autant de protection qu'une clé de verrouillage conventionnelle. Elle arrête le moteur et empêche la motoneige d'avancer lorsque l'utilisateur tombe accidentellement à la renverse.

La clé DESS fournie avec la motoneige comprend une puce électronique dans laquelle un code numérique exclusif est programmé. Le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO programmera ce code dans l'ECM (Module de Commande du Moteur) de la motoneige pour permettre au moteur de tourner à plus de 3000 tr/mn si ce code unique est reconnu après le démarrage.

Si on se sert d'une autre clé DESS, le moteur démarrera, mais n'atteindra pas la vitesse de mise en prise de la poulie motrice pour faire avancer la motoneige.

Vérifier que la clé DESS est libre de saleté et de neige.



CLÉ DESS

1. Libre de saleté et de neige

Clés DESS supplémentaires

L'ECM accepte jusqu'à 8 clés qui peuvent être programmées par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

On recommande d'acheter des clés supplémentaires d'un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Si on possède plusieurs motoneiges SKI-DOO équipées du DESS, le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO peut programmer l'ECM de chacune d'elles pour qu'il reconnaisse le code de chacune des clés.

Codes lumineux du voyant du DESS

REMARQUE: Deux courts bips seront émis lorsqu'une clé programmée pour le véhicule est branchée à la borne. Se référer à la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour obtenir de l'information concernant les codes de panne du DESS.

6) Interrupteur d'arrêt du moteur

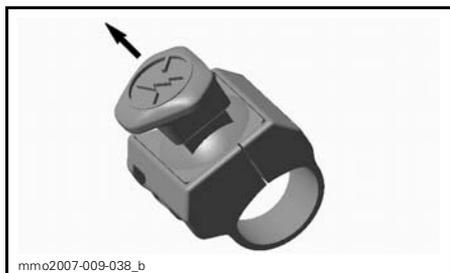
Il s'agit d'un interrupteur à deux positions. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, mettre le bouton à la position ARRÊT (abaissé) et serrer simulta-

nément le frein. Pour faire redémarrer le moteur, le bouton doit être en position MARCHE (élevé).



mmo2007-009-038_a

POSITION ARRÊT



mmo2007-009-038_b

POSITION MARCHÉ

Dès leur première sortie, les conducteurs doivent se familiariser avec l'interrupteur d'arrêt du moteur en l'actionnant à quelques reprises pour arrêter le moteur, et ils devraient continuer à l'utiliser par la suite. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

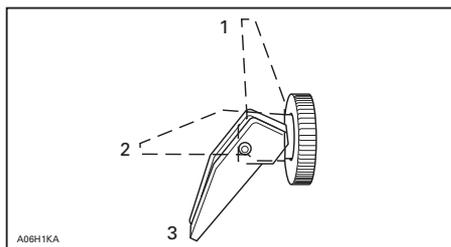
⚠ AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une situation d'urgence provoquée par une défaillance, repérer et corriger le problème avant de faire redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

7) Bouton d'étrangleur

Moteurs 500SS et 800R seulement

Ce levier a trois positions.



1. «OFF» (arrêt)
2. Position 2
3. Position 3

Consulter la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour savoir comment il fonctionne.

8) Interrupteur multifonctionnel



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage/marche arrière électronique
2. Commutateur de phare
3. Interrupteur de poignées chauffantes
4. Interrupteur de la manette d'accélérateur chauffante
5. Bouton de mode/réglage

Bouton de démarrage/marche arrière électronique

Modèles à démarreur électrique

Appuyer sur le bouton pour démarrer le moteur. Consulter le passage *DÉMARRAGE DU MOTEUR* dans la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION*.

Tous les modèles

Appuyer sur le bouton pour passer en marche arrière, consulter le passage *MARCHE ARRIÈRE (RER)* dans la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour savoir comment procéder.

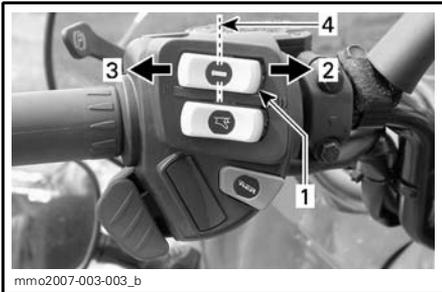
Commutateur de phare

Appuyer sur le commutateur permet de choisir entre le feu de route et le feu de croisement. Les feux sont toujours allumés lorsque le moteur tourne.

Interrupteur de poignées chauffantes

Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder les mains à une température confortable.

Modèles à indicateur analogique/numérique

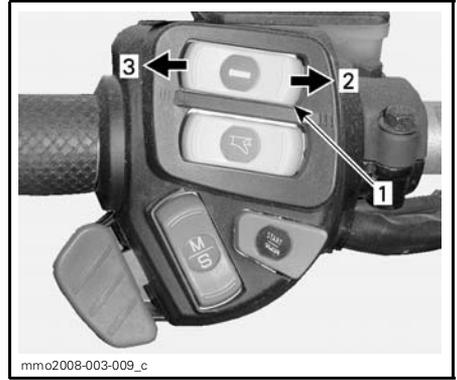


TYPIQUE

- 1. Interrupteur de poignées chauffantes
- 2. Chaud
- 3. Tiède
- 4. «OFF» (arrêt)

Modèles à indicateur multifonctionnel analogique/numérique

Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder les mains à une température confortable.

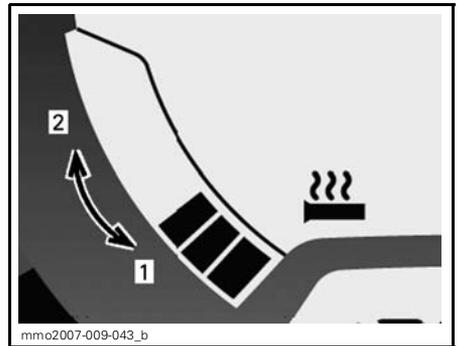


INTENSITÉ VARIABLE

- 1. Interrupteur de poignées chauffantes
- 2. Augmente la chaleur
- 3. Réduit la chaleur

REMARQUE: Les poignées chauffantes s'activent à un régime de 1900 tr/mn ou plus.

L'intensité des poignées chauffantes s'affiche sur l'affichage multifonctionnel.



AFFICHAGE DE L'INTENSITÉ DU CHAUFFAGE

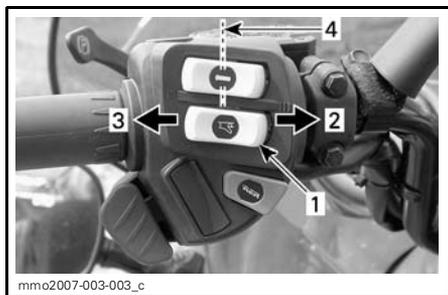
- 1. Moins chaud
- 2. Plus chaud

Lorsqu'il ne reste plus aucune barre affichée, les poignées chauffantes s'éteignent.

Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder le pouce à une température confortable.

Modèles à indicateur analogique/numérique

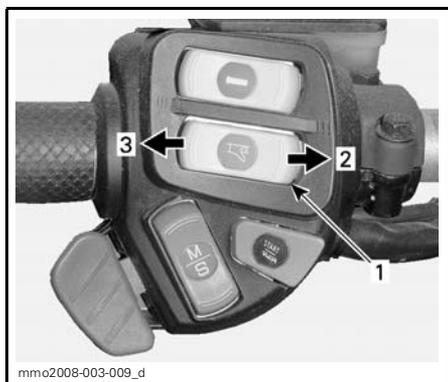


TYPIQUE

1. Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante
2. Chaud
3. Tiède
4. «OFF» (arrêt)

Modèles à indicateur multifonctionnel analogique/numérique

Placer l'interrupteur à l'intensité désirée pour garder le pouce à une température confortable.

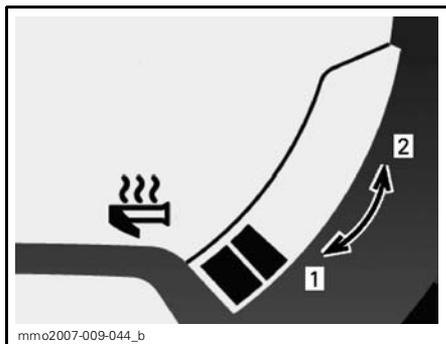


INTENSITÉ VARIABLE

1. Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante
2. Augmente la chaleur
3. Réduit la chaleur

REMARQUE: Les poignées chauffantes s'activent à un régime de 1900 tr/mn ou plus.

REMARQUE: L'intensité s'affiche sur l'affichage multifonctionnel lorsqu'on active l'interrupteur de la manette d'accélérateur chauffante. Lorsqu'on relâche l'interrupteur, l'affichage de niveau d'essence revient.



AFFICHAGE DE L'INTENSITÉ DU CHAUFFAGE

1. Moins chaud
2. Plus chaud

Lorsqu'il ne reste plus aucune barre affichée, la manette chauffante s'éteint.

Bouton de mode/réglage

Modèles à indicateur multifonctionnel analogique/numérique

Pour faciliter le réglage des indicateurs, on peut utiliser ce bouton au lieu des deux boutons dans le haut de l'indicateur analogique/numérique.

- Lorsqu'on pousse le bouton vers le haut, il offre les mêmes fonctions que le bouton de MODE (M).
- Lorsqu'on pousse le bouton vers le bas, il offre les mêmes fonctions que le bouton de RÉGLAGE (S).



COMBINÉ D'INTERRUPTEURS

1. Fonction **MODE**
2. Fonction **RÉGLAGE**

9) Poignée du démarreur à rappel

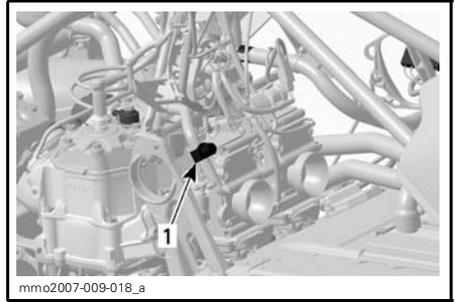
Tous les modèles sauf les 600 HO E-TEC à démarreur électrique

Dispositif à rebobinage automatique situé du côté droit de la motoneige. Pour faire démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'on sente une résistance, puis tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

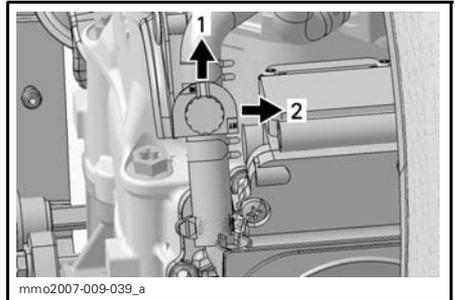
10) Soupape de chauffage de carburateur (500SS/800R)

La soupape de chauffage du carburateur devrait être fermée, sauf dans les cas où:

- On utilise le véhicule entre - 5°C et 5°C (23°F et 41°F) et où l'humidité relative est élevée.
- On utilise le véhicule en neige profonde.
- On suit une autre motoneige en neige profonde.



TYPIQUE — ENLEVER LE GARDE-COURROIE
1. Soupape de carburateur



1. Position **MARCHÉ**
2. Position **ARRÊT**

AVIS Mettre la soupape en position d'arrêt s'il fait plus de 5°C (41°F).

11) Rétroviseurs réglables

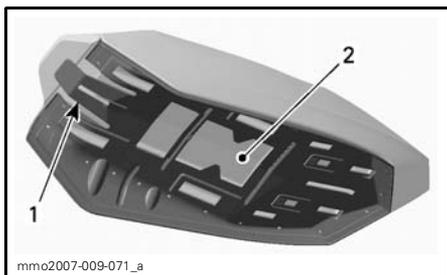
Chaque rétroviseur peut être réglé pour répondre aux besoins du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT
Régler les rétroviseurs du véhicule à l'arrêt dans un endroit sécuritaire.

12) Verrou de siège

On peut enlever le siège pour accéder au guide du conducteur (situé dans la base du siège) ou pour faire un entretien.

Le verrou se trouve à l'avant du siège.

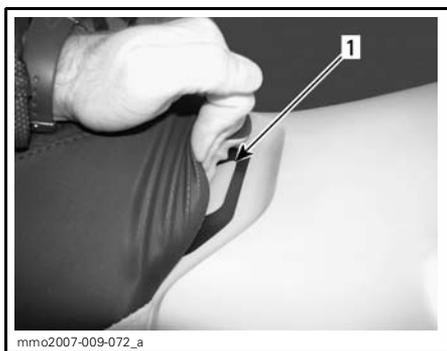


BASE DU SIÈGE

1. Verrou de siège
2. Emplacement du guide du conducteur

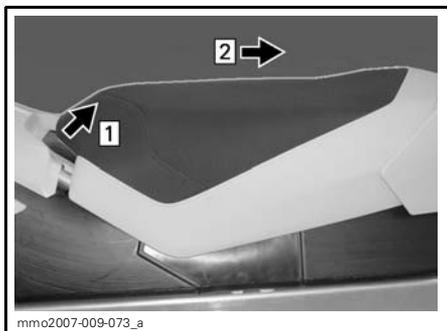
Dépose du siège

Pour accéder au verrou, tirer doucement l'avant du siège.



1. Verrou de siège

Tirer et tenir le verrou puis tirer le siège vers l'arrière pour l'enlever.



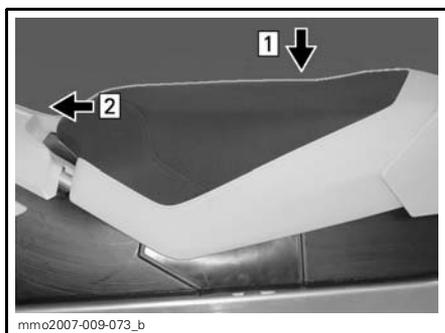
- Étape 1: Tirer et tenir le verrou
- Étape 2: Tirer le siège vers l'arrière

Installation du siège

AVIS L'utilisation du véhicule lorsque des objets se trouvent entre le siège et le réservoir d'essence peut endommager le réservoir. **NE JAMAIS** placer d'objets entre le siège et le réservoir d'essence.

Mettre le siège à sa place.

Pousser le siège vers l'avant jusqu'à ce qu'il se verrouille.



- Étape 1: Mettre le siège à sa place
- Étape 2: Pousser le siège vers l'avant jusqu'à ce qu'il se verrouille

REMARQUE: Un déclic évident se fera sentir. Tirer sur le siège pour vérifier s'il est solidement verrouillé.



SIÈGE INSTALLÉ

⚠ AVERTISSEMENT

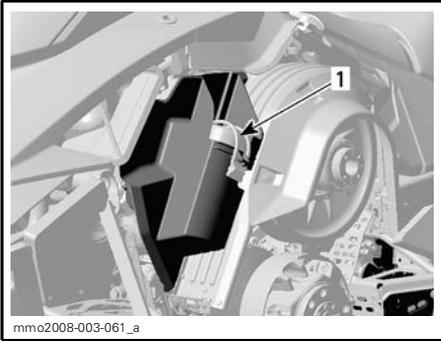
S'assurer que le siège est solidement fixé avant de se mettre en route.

13) Nécessaire d'outils

Une trousse d'outils spécialement conçue pour l'entretien de base de la motoneige est fournie avec le véhicule.

La trousse d'outils est située dans le compartiment moteur, sur le garde-poulie.

Pour dégager la trousse d'outils du garde-poulie, déverrouiller la patte sous ce dernier et tirer la trousse vers l'avant.



TYPIQUE

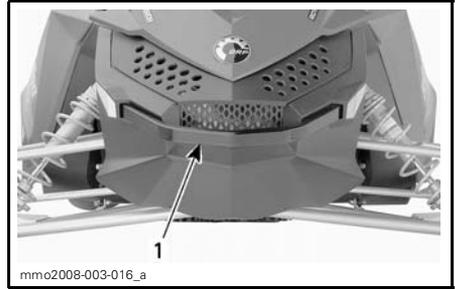
1. Trousse d'outils

14) Poignée de levage et pare-chocs

Utiliser cette poignée pour soulever le véhicule manuellement.

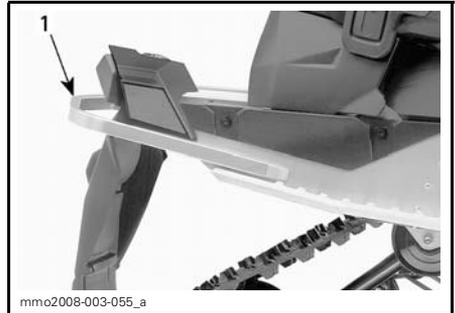
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage ou demander de l'aide pour éviter de se blesser.



AVANT

1. Poignée de levage/pare-chocs



ARRIÈRE

1. Poignée de levage/pare-chocs

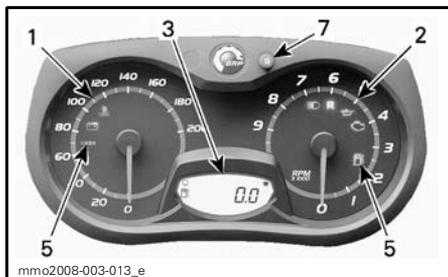
AVIS Ne jamais tirer ni soulever le véhicule par les skis.

15) Indicateur

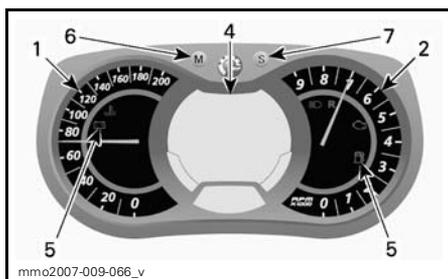
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas régler les fonctions de l'indicateur multifonctionnel alors qu'on conduit.

Indicateur analogique/numérique



Indicateur analogique/numérique



1. Indicateur de vitesse
2. Tachymètre
3. Affichage numérique
4. Indicateur multifonctionnel à affichage numérique
5. Voyants
6. Bouton de mode (M)
7. Bouton de réglage (S)

REMARQUE: L'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Indicateur de vitesse

Il indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h selon le réglage.



PARTIE GAUCHE DE L'INDICATEUR

Tachymètre (tr/mn)

Il mesure le régime du moteur (tr/mn). Multiplier par 1000 pour obtenir le régime réel.



PARTIE DROITE DE L'INDICATEUR

Voyants



TYPIQUE — VOYANTS

Voir le tableau plus bas pour obtenir plus de détails.

VOYANT(S) ALLUMÉ(S)	AVERTISSEUR	AFFICHAGE DE MESSAGES (ENSEMBLES X ET LIMITED SEULEMENT)	DESCRIPTION
	4 bips courts toutes les 2 minutes	LOW OIL	Le niveau d'huile à injection est bas. Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire, puis remplir le réservoir d'huile à injection.
	—	—	Le niveau d'essence est bas. Il n'y a plus qu'une barre sur l'indicateur de niveau d'essence. Faire le plein d'essence dès que possible.
	Bips longs et lents	REVERSE	La marche arrière électronique est en fonction.
	3 bips courts	REV. FAIL	Le sens de rotation du moteur n'a pas changé après qu'on a sélectionné la marche arrière. Essayer de nouveau de sélectionner la marche arrière.
	—	—	Le feu de route est sélectionné.
—	—	WARM UP	Le moteur ou l'huile à injection doivent réchauffer. Le régime du moteur est restreint jusqu'à la température requise soit atteinte (jusqu'à 10 minutes lorsqu'en mouvement).

Consulter la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour plus de renseignements concernant les voyants.

Bouton de mode (M)

Indicateur multifonctionnel analogique/numérique seulement

Bouton servant à naviguer dans l'affichage multifonctionnel.

REMARQUE: Le bouton de mode de l'interrupteur multifonctionnel présente les mêmes fonctions et peut également être utilisé.

Bouton de réglage (S)

Bouton servant à naviguer dans l'affichage multifonctionnel ou à le régler.

REMARQUE: Le bouton de réglage (S) de l'interrupteur multifonctionnel présente les mêmes fonctions et peut également être utilisé.

Affichage numérique

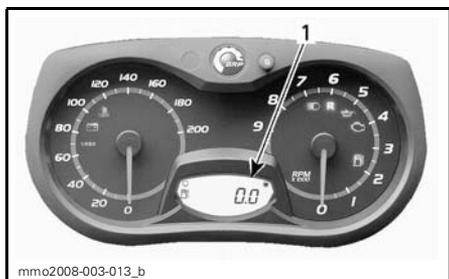
Indicateur analogique/numérique seulement

L'indicateur multifonctionnel à affichage numérique fournit diverses informations en temps réel au conducteur en anglais seulement.

⚠ AVERTISSEMENT

La lecture de l'indicateur à affichage numérique peut distraire le conducteur lorsqu'il utilise le véhicule surtout s'il passe fréquemment d'une caractéristique à l'autre. Le fait d'être distrait peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves ou la mort. Avant de lire l'information sur l'indicateur à affichage numérique, s'assurer que la voie est libre et qu'il n'y a aucun obstacle à proximité, puis ralentir. Immobiliser la motoneige dans un endroit sécuritaire loin du sentier pour effectuer tout réglage.

De plus, l'affichage numérique de l'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL
ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE
1. Affichage multifonctionnel

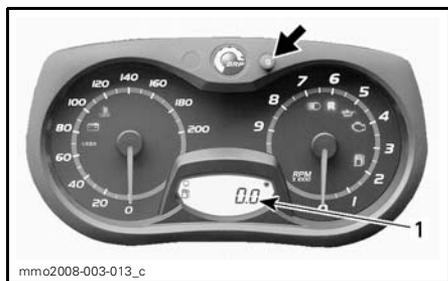
CARACTÉRISTIQUES	
FONCTIONS	CONSULTER
Odomètre	A
Totalisateur journalier A ou B	B
Compteur horaire	C
Niveau d'essence	D
Température du liquide de refroidissement du moteur (accessoire non installé en usine)	E

REMARQUE: L'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

A) Odomètre

Il enregistre la distance totale parcourue.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode odomètre.

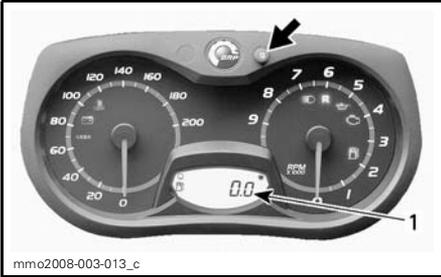


1. Mode odomètre

B) Totalisateur journalier A ou B

Les totalisateurs journaliers indiquent la distance parcourue depuis qu'ils ont été remis à zéro.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B).



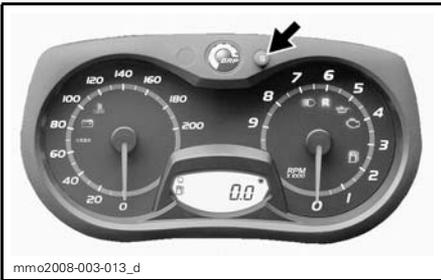
1. Mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B)

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le totalisateur à zéro.



D) Niveau d'essence

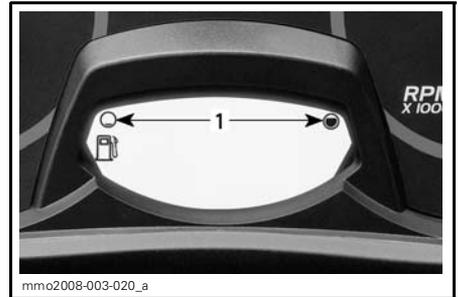
Cet indicateur à barres indique continuellement la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir.



C) Compteur horaire

Il enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche, et ce depuis que le compteur a été remis à zéro.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode compteur horaire (HrTRIP).

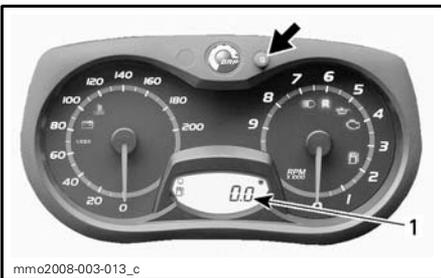


NIVEAU D'ESSENCE

1. Autonomie

E) Température du liquide de refroidissement du moteur

Il est possible d'ajouter un accessoire BRP qui fait en sorte que la température du liquide de refroidissement s'affiche. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour de plus amples détails.



1. Mode compteur horaire (HrTRIP)

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le compteur à zéro.

Affichage multifonctionnel numérique

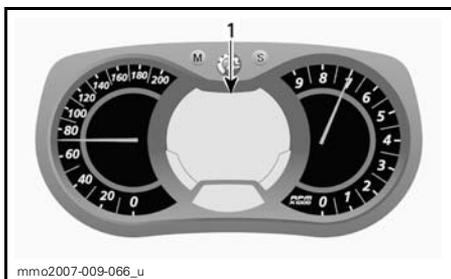
Indicateur multifonctionnel analogique/numérique seulement

L'indicateur multifonctionnel à affichage numérique fournit diverses informations en temps réel au conducteur en anglais seulement.

⚠ AVERTISSEMENT

La lecture de l'indicateur à affichage numérique peut distraire le conducteur lorsqu'il utilise le véhicule surtout s'il passe fréquemment d'une caractéristique à l'autre. Le fait d'être distrait peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves ou la mort. Avant de lire l'information sur l'indicateur à affichage numérique, s'assurer que la voie est libre et qu'il n'y a aucun obstacle à proximité, puis ralentir. Immobiliser la motoneige dans un endroit sécuritaire loin du sentier pour effectuer tout réglage.

De plus, l'affichage numérique de l'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



mmo2007-009-066_u

INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE

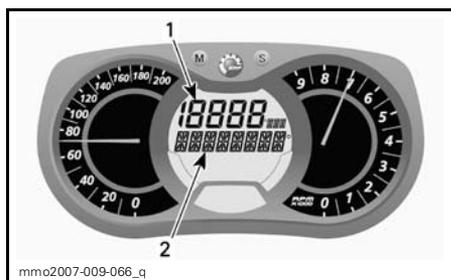
1. Affichage multifonctionnel

CARACTÉRISTIQUES	
FONCTIONS	CONSULTER
Indicateur de vitesse	A
Tachymètre (RPM)	B
Odomètre	C
Totalisateur journalier A ou B	D
Compteur horaire	E
Horloge	F
Niveau d'essence	G
Altitude	H
Vitesse de pointe	I
Vitesse moyenne	J
Intensité des poignées chauffantes	K
Intensité de la manette d'accélérateur chauffante	L
Consommation d'essence actuelle	M
Consommation totale d'essence	N
Affichage de messages	O

A) Indicateur de vitesse

En plus d'être indiquée sur l'indicateur de vitesse analogique, la vitesse du véhicule s'affiche sur l'indicateur multifonctionnel.

La vitesse du véhicule s'affiche sur l'affichage 1 ou 2.



mmo2007-009-066_q

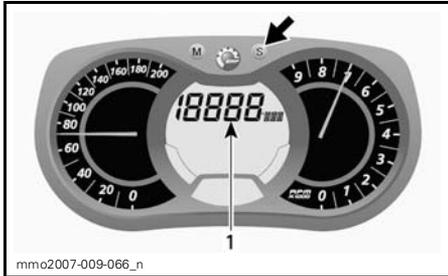
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

1. Affichage 1
2. Affichage 2

Se servir du bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage voulue, puis procéder comme suit:



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode indicateur de vitesse.



1. Mode indicateur de vitesse

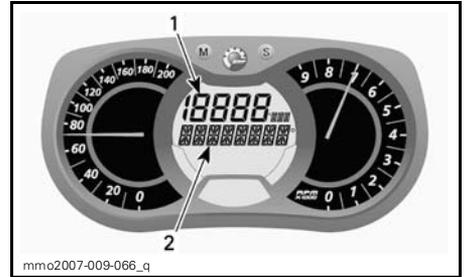
Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer le choix ou attendre 5 secondes.



B) Tachymètre (RPM)

En plus d'être indiqué sur le tachymètre analogique, le régime du véhicule s'affiche sur l'indicateur multifonctionnel.

Le régime du moteur s'affiche sur l'affichage 1 ou 2.



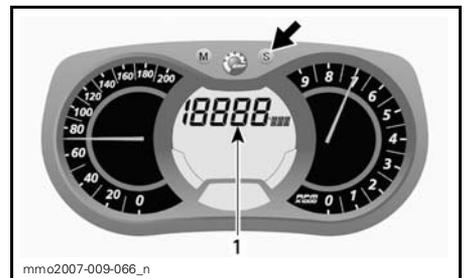
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

1. Affichage 1
2. Affichage 2

Se servir du bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage voulue, puis procéder comme suit:



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode régime.



1. Mode régime

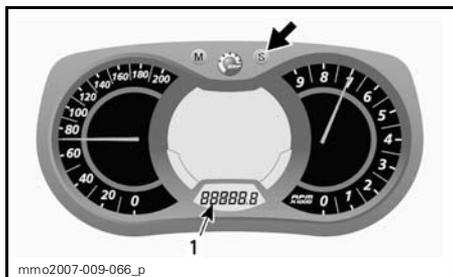
Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer le choix ou attendre 5 secondes.



C) Odomètre

Il enregistre la distance totale parcourue.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode odomètre.

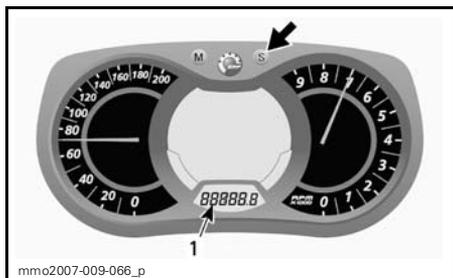


1. Mode odomètre

D) Totalisateur journalier A ou B

Les totalisateurs journaliers indiquent la distance parcourue depuis qu'ils ont été remis à zéro.

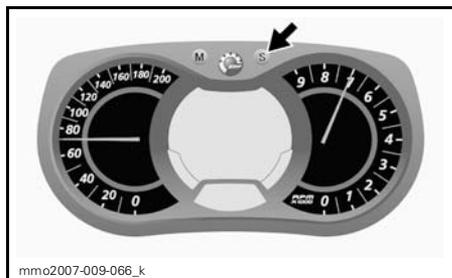
Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B).



1. Mode totalisateur journalier (TRIP A/TRIP B)

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le totalisateur à zéro.

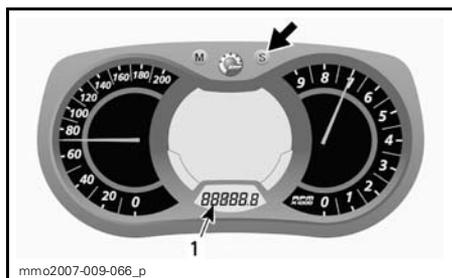
REMARQUE: Dans le cas des modèles E-TEC, remettre le totalisateur journalier B à zéro réinitialisera également la consommation totale d'essence.



E) Compteur horaire

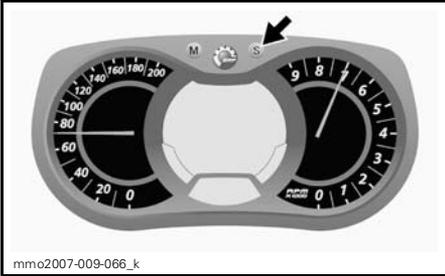
Il enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche, et ce depuis que le compteur a été remis à zéro.

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode compteur horaire (HrTRIP).



1. Mode compteur horaire (HrTRIP)

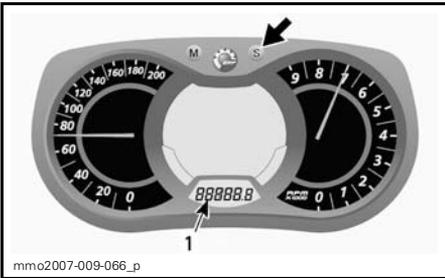
Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre le compteur à zéro.



F) Horloge

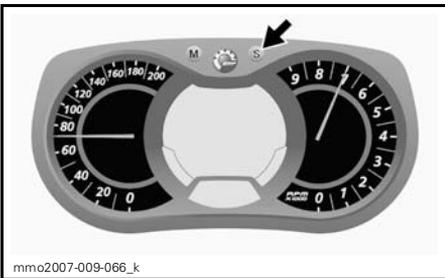
Modèles à démarrage électrique

Appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode horloge.



1. Mode horloge

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour activer le réglage de l'horloge.



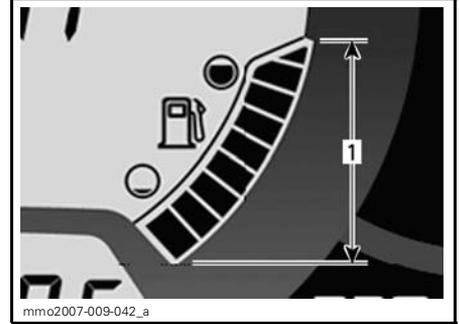
Pour changer les HEURES, se servir du bouton de réglage (S) pour les changer lorsqu'elles clignent.

Pour changer les MINUTES, appuyer sur le bouton de mode (M) pour passer aux minutes lorsque les heures clignent. Se servir du bouton de réglage (S) pour changer les minutes.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sauvegarder le réglage de l'horloge et sortir du mode.

G) Niveau d'essence

Cet indicateur à barres indique continuellement la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir.



NIVEAU D'ESSENCE

1. Autonomie

H) Altitude

Cette fonction donne l'altitude approximative au-dessus du niveau de la mer calculée en fonction de la pression barométrique.

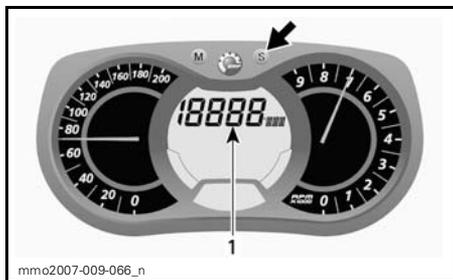
REMARQUE: L'altitude affichée est arrondie aux 100 mètres (200 pieds) près.

Procéder comme suit pour que l'altitude s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode altitude.



1. Mode altitude

Le symbole suivant s'affiche lorsque le mode altitude est sélectionné.



MODE ALTITUDE

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



1) Vitesse de pointe

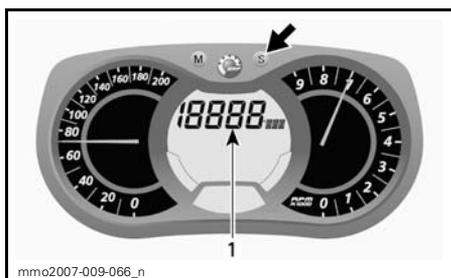
Cette fonction enregistre la vitesse de pointe depuis qu'on l'a remise à zéro.

Procéder comme suit pour que la vitesse de pointe s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode vitesse de pointe (TOP_SPD).



1. Mode vitesse de pointe (TOP_SPD)

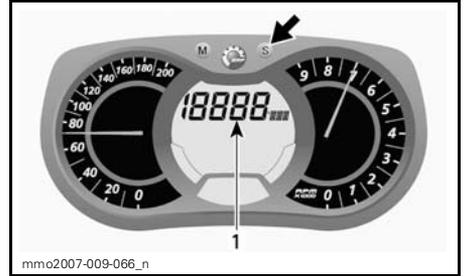
Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



Pour remettre à zéro, appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner le mode.

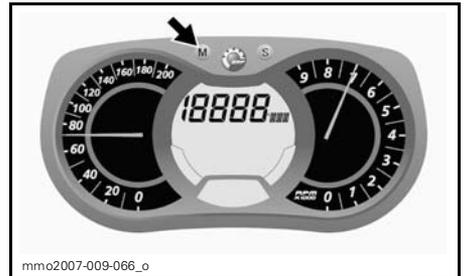
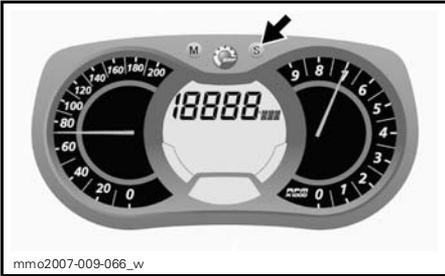


Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir dans les 5 prochaines secondes pour remettre à zéro.



1. Mode vitesse moyenne (AVR_SPD)

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



J) Vitesse moyenne

Cette fonction enregistre la vitesse moyenne du véhicule depuis qu'on l'a remise à zéro.

Procéder comme suit pour que la vitesse moyenne s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.

Pour remettre à zéro, appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner le mode.



Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir dans les 5 prochaines secondes pour remettre à zéro.

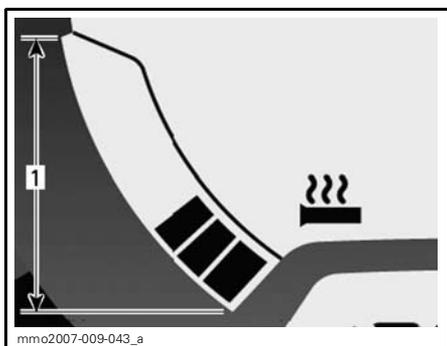
Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode de vitesse moyenne (AVR_SPD).



K) Intensité des poignées chauffantes

Cet indicateur à barres indique l'intensité de la chaleur dégagée par les poignées chauffantes.

Consulter la rubrique *INTERRUPTEUR DE POIGNÉES CHAUFFANTES* pour plus de détails.



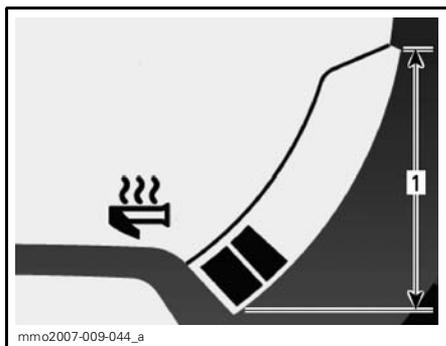
POIGNÉES CHAUFFANTES
1. Plage de fonctionnement

L) Intensité de la manette d'accélérateur chauffante

Cet indicateur à barres indique l'intensité de la chaleur dégagée par la manette d'accélérateur.

L'indicateur s'affiche lorsqu'on active l'interrupteur de la manette d'accélérateur chauffante. Lorsqu'on relâche l'interrupteur, l'affichage de niveau d'essence réapparaît.

Voir la rubrique *INTERRUPTEUR DE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE* pour plus de détails.



MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE
1. Plage de fonctionnement

M) Consommation d'essence actuelle

Modèles 600 HO E-TEC seulement

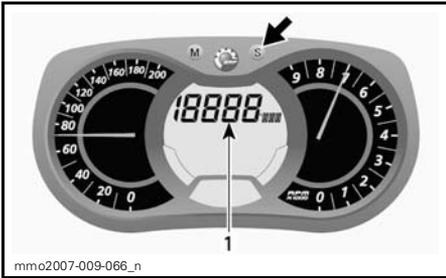
Cette fonction calcule la consommation moyenne d'essence lors d'une randonnée.

Procéder comme suit pour que la consommation moyenne d'essence s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage 1.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode de consommation d'essence actuelle.

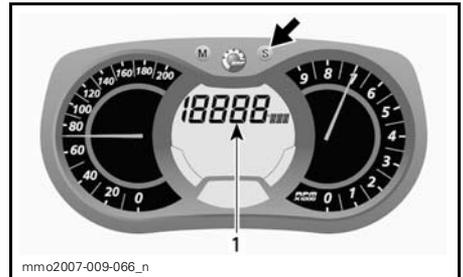
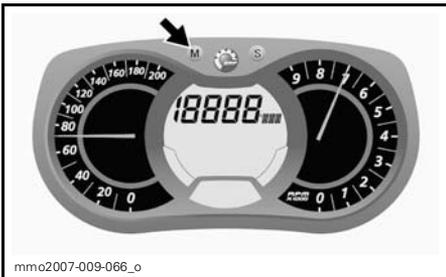


1. Mode consommation d'essence actuelle

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



Alors que l'affichage clignote, appuyer sur le bouton de réglage (S) pour sélectionner le mode consommation totale d'essence (TC).



N) Consommation totale d'essence

Modèles 600 HO E-TEC seulement

Cette fonction enregistre la consommation moyenne d'essence depuis qu'on l'a remise à zéro.

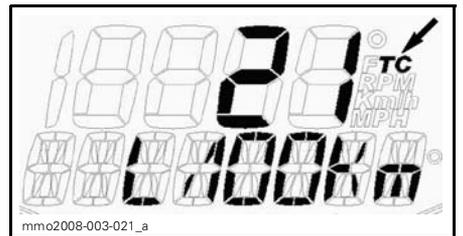
REMARQUE: Sélectionner l'odomètre TRIP B pour que cette fonction soit disponible; consulter le passage *TOTALISATEUR JOURNALIER A OU B* pour plus de détails.

Procéder comme suit pour que la consommation totale d'essence s'affiche.

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour sélectionner l'affichage.

1. Mode consommation totale d'essence (TC)

L'abréviation TC s'affiche lorsque le mode est sélectionné.

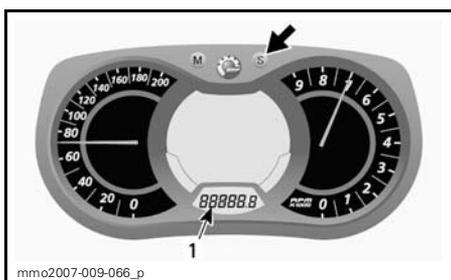


TYPIQUE

Appuyer sur le bouton de mode (M) pour confirmer la sélection ou attendre 5 secondes.



Pour remettre à zéro, régler le totalisateur journalier à TRIP B. Consulter la rubrique *TOTALISATEUR JOURNALIER A OU B* pour plus de détails.

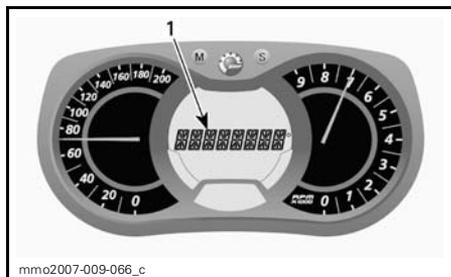


1. Mode totalisateur journalier (TRIP B)

Appuyer sur le bouton de réglage (S) et le tenir pour remettre à zéro.



O) Affichage de messages



1. Affichage de messages

Consulter le passage *VOYANTS* dans cette section pour de plus amples détails concernant les messages.

Consulter le passage *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour de plus amples détails concernant la défaillance ou les messages relatifs au DESS.

16) Sangle de maintien

Modèles Summit et Renegade X

La sangle de maintien permet au conducteur de s'agripper lorsqu'il circule à flanc de colline.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette sangle ne doit pas servir au remorquage, au levage ou à des fins autres que le maintien à flanc de colline. Toujours avoir au moins une main sur le guidon.

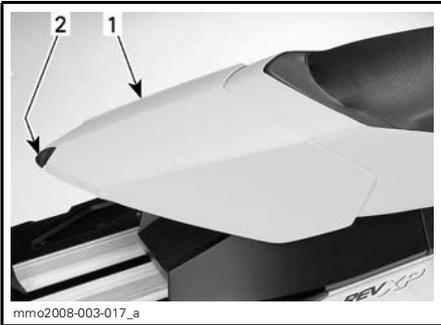
17) Compartiment de rangement

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet tranchant, lourd ou fragile.

AVIS Charge MAXIMALE de 1.8 kg (4 lb) répartie uniformément.

Tirer le loquet légèrement vers le haut, puis vers l'arrière pour déverrouiller le couvercle.



1. Compartiment de rangement
2. Loquet

18) Porte-bagages arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les objets dans le porte-bagages arrière doivent être correctement fixés. Ne pas transporter d'objets fragiles. Une charge excessive dans le porte-bagages peut réduire la maniabilité de la motoneige.

AVIS Toujours régler la suspension selon la charge. La capacité de ce porte-bagages est limitée; la charge MAXIMALE est de 15.8 kg (35 lb). Circuler très lentement lorsqu'on transporte une charge. Ralentir sur les bosses.

19) Sac intégré

Modèles GSX seulement

Le modèles susmentionnés sont munis d'un sac sport de tunnel en équipement de série.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sac intégré doit être bien fixé et ne doit pas contenir d'objets tranchants, lourds ou fragiles.

AVIS La charge MAXIMALE pour ce sac est de 1.4 kg (3 lb) répartie uniformément.



20) Siège 1+1

Modèles GTX® seulement

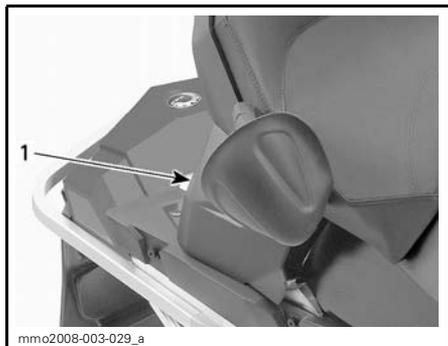
Dans le cas des modèles susmentionnées, un siège de passager 1+1 est inclus en équipement standard.

⚠ AVERTISSEMENT

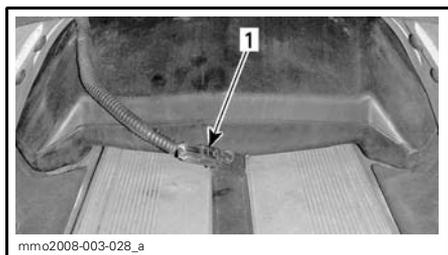
Lorsqu'il est assis sur le véhicule, le passager doit pouvoir en tout temps garder les pieds bien à plat sur les repose-pieds et garder les mains sur les poignées de maintien. Il est important que le passager respecte ces exigences physiques pour assurer sa stabilité et réduire les risques d'éjection.

Dépose du siège 1+1

Débrancher le connecteur de siège 1+1.

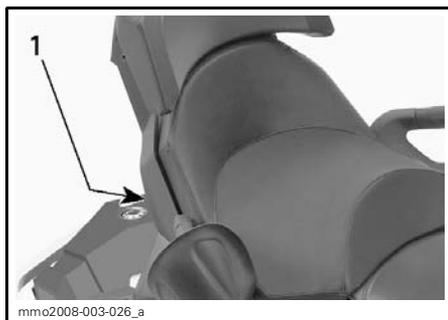


1. Emplacement du connecteur

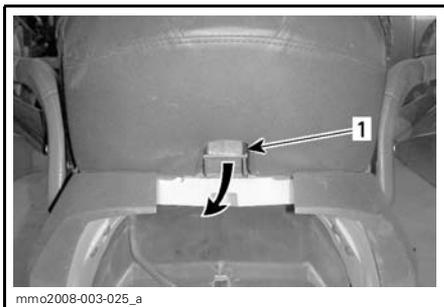


1. Connecteur

Appuyer sur le loquet de siège et le tenir tout en soulevant délicatement l'arrière du siège.



1. Emplacement du loquet de siège



1. Loquet de siège

Continuer de le lever jusqu'à ce qu'on puisse relâcher le dispositif de retenue avant puis retirer complètement le siège.



1. Dispositif de retenue

AVIS Voir à débrancher le faisceau de siège avant d'enlever ce dernier.

Pose du siège 1+1

Insérer le dispositif de retenue du siège dans la base.



1. Dispositif de retenue

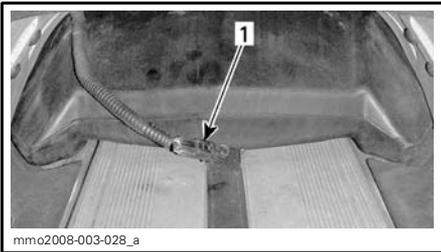
Après avoir bien placé le siège, appuyer fermement dessus pour l'enclencher.

REMARQUE: Un déclic très évident se fera sentir. Vérifier si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est solidement fixé avant de circuler.

Brancher le connecteur de siège 1 + 1.



1. Connecteur

21) Poignées de maintien arrière

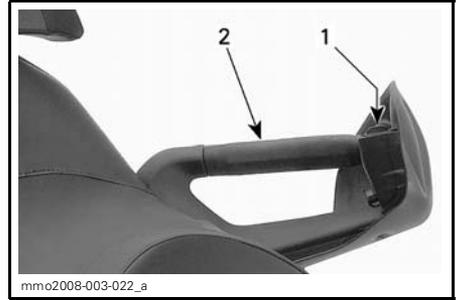
Modèles GTX seulement

Les poignées de maintien arrière sont destinées au passager.

22) Interrupteur de poignées chauffantes arrière de passager

Modèles GTX seulement

Interrupteur à trois positions. Le placer à la position désirée pour garder les mains du passager arrière à une température confortable.



POIGNÉE DE MAINTIEN GAUCHE DU PASSAGER

1. Interrupteur
2. Poignée gauche

23) Prise pour visière chauffante

On peut brancher une visière chauffante à cette prise. Elle est sous tension dès qu'on met le moteur en marche. Une rallonge flexible est comprise avec ce véhicule.

24) Prise 12 volts

Modèles GSX et GTX seulement

On peut brancher un appareil électrique de 12 volts à cette prise. Elle est sous tension dès qu'on met le moteur en marche.

25) Attelage en C

Modèles Renegade et Summit Everest (modèles européens seulement)

Utiliser cet attelage avec une barre de remorquage pour remorquer un accessoire.

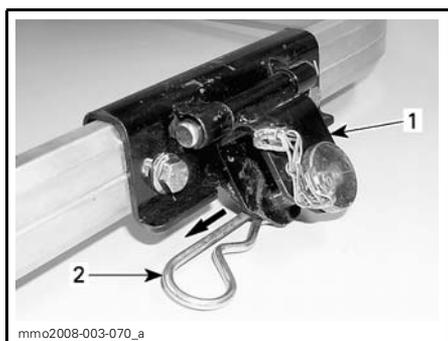
REMARQUE: Voir l'autocollant sur le véhicule pour connaître le poids remorqué admissible.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer un accessoire avec une corde. Utiliser plutôt une barre rigide. L'utilisation d'une corde pourrait mener à une collision entre l'accessoire et la motoneige, et peut-être à un capotage à la suite d'une décélération rapide ou dans une pente.

Utilisation de l'attelage en C

Dégager l'attelage de son support en retirant la goupille de sûreté.



1. Attelage
2. Goupille de sûreté

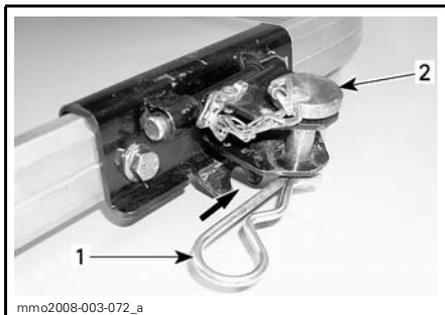
Retirer la tige de l'attelage puis fixer la barre de remorquage rigide à l'attelage au moyen de cette tige.



TYPIQUE

1. Tige

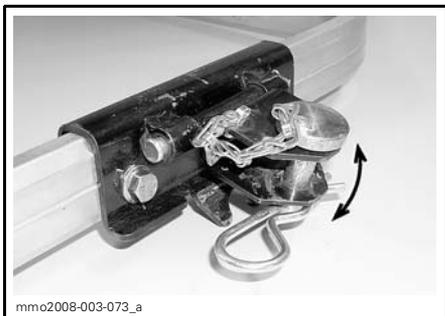
Fixer la tige à l'attelage au moyen de la goupille de sûreté retirée précédemment.



TYPIQUE

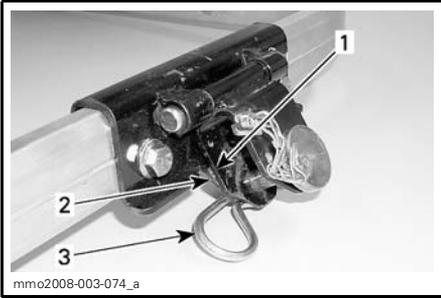
1. Goupille de sûreté
2. Tige

AVIS Toujours relâcher l'attelage de son support pour éviter d'endommager le véhicule. S'assurer que l'attelage bouge librement lorsqu'on remorque un accessoire.



ATTELAGE SE DÉPLAÇANT LIBREMENT LORS DU REMORQUAGE

Pour éviter que l'attelage ne fasse du bruit lorsqu'il n'est pas utilisé, fixer l'attelage à son support au moyen de la goupille de sûreté.



ATTELAGE NON UTILISÉ

1. Attelage
2. Support
3. Goupille de sûreté

ESSENCE ET HUILE

Essence recommandée

Utiliser de l'essence sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol, ou une combinaison des deux. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimal recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE MINIMUM				
En Amérique du Nord				
(87 (RON + MON)/2)				
(91 (RON + MON)/2)				
Ailleurs qu'en Amérique du Nord				
92 RON				
95 RON				
▼ ▼ ▼ ▼				
MOTEURS	95	92	91	87
500SS	—	X	—	X
600 HO E-TEC	X	—	X	—
800R Power TEK	X	—	X	—

AVIS Ne jamais utiliser d'autres types de carburant. L'utilisation d'essence non recommandée peut réduire la performance de la moto-neige et endommager des pièces importantes du système d'alimentation et du moteur. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir d'essence ne sont pas interchangeables. Le bouchon du réservoir d'huile est identifié HUILE.

Antigel dans l'essence

Quand on utilise de l'essence oxygénée, il n'est pas nécessaire, et il est même déconseillé, d'ajouter de l'antigel de conduit d'essence ou d'agent absorbant d'eau.

Quand on se sert de carburant non oxygéné, nous préconisons l'utilisation d'antigel de conduit d'essence à base d'alcool isopropylique dans une

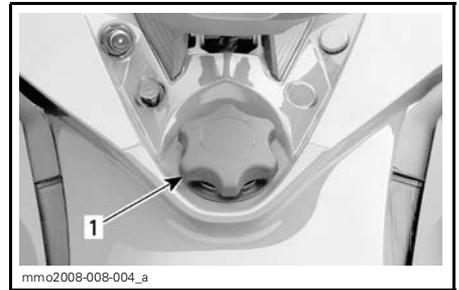
proportion de 150 ml (5 oz É.-U.) d'antigel pour 40 litres (10-1/2 gal. É.-U.) d'essence.

On évitera ainsi que les carburateurs ou d'autres composants du système d'alimentation gèlent, ce qui, dans certains cas, pourrait augmenter la consommation d'essence ou endommager gravement le moteur.

REMARQUE: Se servir d'antigel de conduit d'essence sans alcool méthylique seulement.

Pour faire le plein

Dévisser le bouchon pour remplir le réservoir, puis le reposer et bien le serrer.



TYPIQUE

1. Bouchon du réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne fumez pas. Tenez-vous loin des flammes et des étincelles. Retirez le bouchon avec précaution. S'il y a une pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faites vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne remplissez jamais trop le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Essuyez toujours tout carburant répandu sur le véhicule.

REMARQUE: Ne pas s'asseoir ni s'appuyer sur le siège si le bouchon du réservoir d'essence n'est pas bien posé.

Huile recommandée

AVIS Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir d'essence ne sont pas interchangeables. Le bouchon du réservoir d'huile est identifié HUILE.

MOTEURS	HUILE À INJECTION RECOMMANDÉE
500SS	Huile semi-synthétique XP-S ⁽¹⁾
600 HO E-TEC	
800R Power TEK	

AVIS ⁽¹⁾ Ces moteurs ont été spécifiquement conçus et testés avec de l'huile semi-synthétique 2-temps XP-S (N/P 293 600 101). L'utilisation de tout autre type d'huile à moteur 2-temps peut causer de graves dommages au moteur et peut annuler la garantie limitée. Utiliser seulement de l'huile semi-synthétique 2-temps XP-S.

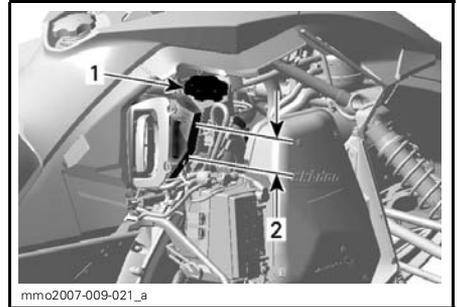
L'huile semi-synthétique XP-S procure une lubrification supérieure, réduit l'usure des composants du moteur et contrôle les dépôts, ce qui permet de maintenir les performances et les propriétés antifriction à leur maximum. L'huile à injection semi-synthétique est conforme aux dernières normes ASTM et JASO assurant une biodégradabilité supérieure et une faible émission de fumée.

Niveau d'huile à injection

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

Dévisser le bouchon du réservoir d'huile à injection pour remplir le réservoir puis le remettre et bien le serrer.

AVIS Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein d'essence.



TIPIQUE

- Réservoir d'huile à injection
- Lignes de niveau (1/4, 1/2, 3/4)

⚠️ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Remettre le bouchon du réservoir d'huile et bien serrer. Essuyer toute huile répandue. L'huile est extrêmement inflammable.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Utilisation au cours de la période de rodage

Moteur

AVIS Il faut assurer une période de rodage de 10 heures - 500 km (300 mi) - avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Éviter de faire surchauffer le moteur; les accélérations soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime pendant la période de rodage peuvent endommager le moteur.

Moteurs 500SS et 800R seulement

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter à l'essence 500 ml (18 oz impériales) d'huile à injection recommandée dans le premier plein. Faire nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Toute courroie d'entraînement neuve nécessite une période de rodage de 50 km (30 mi). Éviter les fortes accélérations/décélérations, le remorquage d'une charge ou de circuler à haute vitesse.

Révision - 10 heures

Nous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO après les 10 premières heures ou 500 km (300 mi) d'utilisation. Consulter la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

Démarrage du moteur (500SS/800R)

Procédure

1. Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
2. S'assurer que le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) est branché et que le cordon est attaché aux vêtements du conducteur.
3. S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position MARCHE.
4. Activer l'étrangleur selon la température. Consulter le passage *UTILISATION DE L'ÉTRANGLEUR* plus loin.
5. Démarrer le moteur de la manière décrite plus bas.



AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage du moteur.

Démarrage manuel

Prendre la poignée du démarreur à rappel, tirer lentement jusqu'à sentir une résistance, tenir fermement la poignée et tirer vigoureusement pour lancer le moteur.

Démarrage électrique

Appuyer sur le bouton «START/RER» pour engager le démarreur électrique et faire démarrer le moteur. Relâcher le bouton dès que le moteur démarre.

REMARQUE: Si le moteur ne démarre pas avec le démarreur électrique, faire démarrer le moteur manuellement à l'aide du démarreur à rappel.

AVIS Ne pas actionner le démarreur électrique pendant plus de 10 secondes. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau.

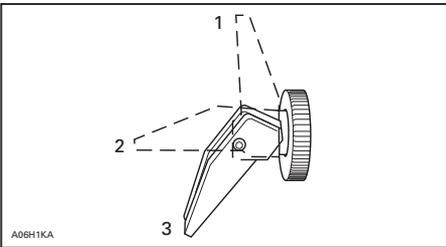
Utilisation de l'étrangleur

Démarrage initial à froid lorsque la température est inférieure à -10°C ($+15^{\circ}\text{F}$)

REMARQUE: Ne pas actionner l'accélérateur lorsque le levier d'étrangleur est en fonction.

Placer le levier d'étrangleur à la position 3.

REMARQUE: Une fois le moteur en marche, le laisser se réchauffer au ralenti rapide jusqu'à ce que son régime diminue. Ensuite, fermer l'étrangleur pour obtenir un mélange air-essence adéquat.



1. «OFF» (arrêt)
2. Position 2
3. Position 3

Démarrage initial à froid lorsque la température est supérieure à -10°C ($+15^{\circ}\text{F}$)

Placer le levier d'étrangleur à la position 2.

REMARQUE: Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur pour obtenir un mélange air/essence adéquat.

Démarrage à chaud

Faire démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après qu'on a tiré 2 fois sur le démarreur à rappel ou après qu'on a essayé 2 fois le démarreur électrique pendant 5 secondes, placer le levier d'étrangleur à la position 2. Faire démarrer le moteur sans actionner l'accélérateur. Dès que le moteur démarre, placer le levier à la position «OFF».

Démarrage du moteur (600 HO E-TEC)

Procédure

1. Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
2. S'assurer que le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) est branché et que le cordon est attaché aux vêtements du conducteur.
3. S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position MARCHÉ.
4. Démarrer le moteur de la manière décrite plus bas.



AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage du moteur.

Démarrage manuel

Prendre la poignée du démarreur à rappel, tirer lentement jusqu'à sentir une résistance, tenir fermement la poignée et tirer vigoureusement pour lancer le moteur.

Démarrage électrique

Appuyer sur le bouton «START/REAR» pour engager le démarreur électrique et faire démarrer le moteur. Relâcher le bouton dès que le moteur démarre.

AVIS Ne pas actionner le démarreur électrique pendant plus de 10 secondes. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau.

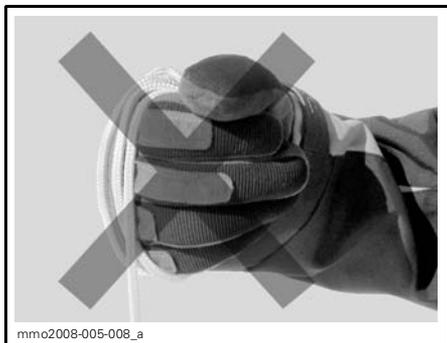
Démarrage d'urgence

Il est possible de faire démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence se trouvant dans le nécessaire d'outils.

Enlever le garde-courroie.

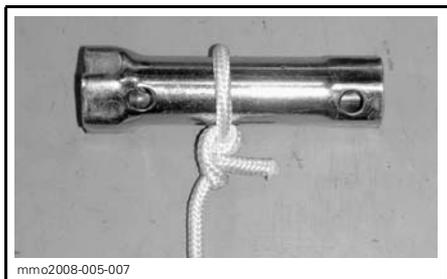
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas enrouler le câble autour de la main. Tenir le câble à la main seulement. Ne pas faire démarrer la motoneige à l'aide de la poulie d'entraînement à moins qu'il ne s'agisse vraiment d'une situation d'urgence. Faire réparer la motoneige dans les plus brefs délais.

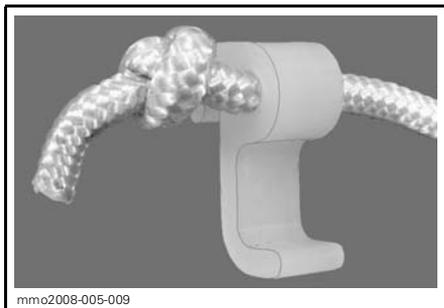


Fixer une extrémité du câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel.

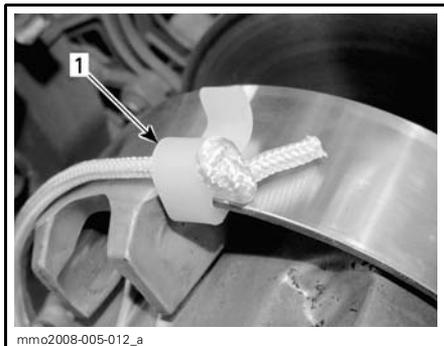
REMARQUE: La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



Attacher l'autre extrémité du câble d'urgence à l'agrafe de démarrage fournie dans le nécessaire d'outils.

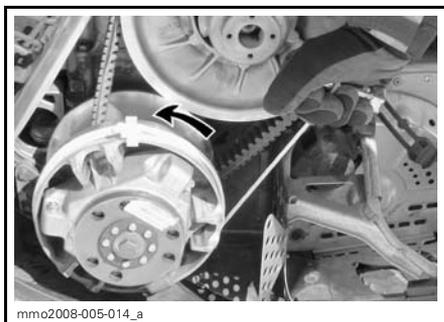


Fixer l'agrafe à la poulie d'entraînement.



1. Emplacement de l'agrafe

Enrouler solidement le câble autour de la poulie d'entraînement. Lorsqu'on tire sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



1. Agrafe

Tirer vigoureusement sur le câble, de sorte qu'il se libère de la poulie d'entraînement.

Faire démarrer le moteur manuellement de la façon habituelle.

AVERTISSEMENT

Quand une situation d'urgence oblige à faire démarrer la motoneige au moyen de la poulie d'entraînement, ne pas reposer le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

Conditions d'utilisation et votre motoneige

Altitude

S'assurer que la motoneige est réglée en fonction de l'altitude.

AVIS Il faut bien régler la motoneige en fonction de l'altitude, sinon le moteur peut être sérieusement endommagé.

MODÈLE	CALIBRAGE EN USINE
GSX, GTX et MX Z®	Niveau de la mer jusqu'à 600 m (2000 pi)
SUMMIT (Amérique du Nord)	Entre 600 – 2400 m (2000 – 8000 pi)
SUMMIT (Europe)	Niveau de la mer jusqu'à 600 m (2000 pi)

S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour connaître les modifications à effectuer.

Température

Modèles 500SS

Le moteur est réglé pour une température de - 20°C (- 4°F). Il peut être utilisé à des températures hivernales plus élevées sans risque de problème.

AVIS À des températures inférieures à - 20°C (- 4°F), il faut recalibrer le ou les carburateurs pour éviter d'endommager le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Neige durcie

Série Summit

En général, les motoneiges adaptées pour la conduite en montagne présentent des chenilles équipées d'ergots de traction à profil 44.5 mm (1.75 po) ou plus. Ces chenilles permettent une conduite optimale en neige folle.

BRP ne recommande pas de circuler à haute vitesse dans les sentiers, sur de la neige compactée ou sur la glace, et ce, pendant une période prolongée, si la motoneige est munie d'une chenille dotée d'ergots de traction à profil élevé.

Il est nécessaire de ralentir et de réduire au minimum la distance à parcourir, si l'on doit circuler sur ces surfaces.

AVIS Ne pas circuler à haute vitesse dans les sentiers, sur de la neige compactée ou sur la glace, si la motoneige est munie d'une telle chenille, puisque cela exerce une grande contrainte sur les ergots, qui finiront pas chauffer. Pour éviter des dommages potentiels à la chenille, ralentir et réduire au minimum la distance à parcourir sur ces surfaces.

Pour des instructions générales sur l'entretien des chenilles, consulter le passage *CHENILLE* dans la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

Réchauffage du véhicule

Avant de partir en randonnée, on doit laisser réchauffer le véhicule.

Actionner le frein de stationnement.

Bien soutenir le pare-chocs arrière de la motoneige avec un support mécanique à socle large pour motoneige. La chenille doit être à 100 mm (4 po) du sol.

Attacher le cordon coupe-circuit à l'œillet du vêtement du conducteur.

Faire démarrer le moteur et le laisser se réchauffer deux à trois minutes au ralenti.

REMARQUE: On déconseille de laisser le moteur tourner au ralenti plus de 10 minutes.

Desserrer le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT

S'assurer que le support mécanique à socle large pour motoneige est stable. Ne pas se tenir devant ni derrière le véhicule. Faire tourner le moteur lentement lors du réchauffage ou lorsque la chenille n'est pas au sol.

Accélérer jusqu'à ce que la poulie d'entraînement s'engage. Laisser tourner lentement la chenille quelques tours. Plus le véhicule est froid, plus il sera long à réchauffer.

Couper le moteur et remettre la motoneige au sol.

Les skis peuvent être gelés sur le sol. Saisir chaque ski par sa poignée et soulever un peu au-dessus du sol son extrémité avant.

Une fois le moteur redémarré, circuler à basse vitesse pendant 2 à 3 minutes. On peut ensuite accélérer en respectant les consignes de sécurité habituelles.

Marche arrière (RER)

Quand le moteur tourne, le fait d'appuyer sur le bouton RER va réduire le régime du moteur presque jusqu'à

l'arrêt et va avancer le calage de l'allumage pour que le vilebrequin change de direction.

- Le moteur passe automatiquement en marche avant lors d'un démarrage suivant un arrêt ou un calage.
- On peut changer de vitesse seulement quand le moteur tourne.
- Si le moteur tourne à plus de 4300 tr/mn, le mode de marche arrière du bouton RER est désactivé.
- On recommande de laisser le moteur atteindre sa température de fonctionnement avant de changer de vitesse.

Passage en marche arrière



AVERTISSEMENT

Pour passer en marche arrière, appuyer sur le bouton RER tandis que le moteur tourne. Attendre qu'un signal retentisse et que le voyant RER s'allume sur l'indicateur analogique/numérique avant d'actionner l'accélérateur pour reculer. La vitesse en marche arrière n'est pas restreinte. Toujours reculer prudemment puisqu'à vitesse élevée, le véhicule peut perdre de sa stabilité. S'immobiliser, puis appuyer sur le bouton RER. Toujours demeurer assis et serrer le frein avant de changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre avant de reculer.

La motoneige étant complètement arrêtée et le moteur tournant au ralenti, appuyer sur le bouton RER et le relâcher.

Le voyant de la RER clignote lorsque la motoneige est en marche arrière.

Accélérer progressivement et régulièrement. Laisser la poulie d'entraînement s'engager, puis accélérer prudemment.

Passage en marche avant

La motoneige étant complètement arrêtée et le moteur tournant au ralenti, appuyer sur le bouton RER et le relâcher.

Le voyant de la RER s'éteint.

Accélérer progressivement et régulièrement. Laisser la poulie d'entraînement s'engager, puis accélérer prudemment.

Arrêt du moteur

Relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti.

Arrêter le moteur à l'aide de l'interrupteur d'arrêt du moteur ou en débranchant le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).

AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) de la borne quand le véhicule est arrêté pour éviter que le moteur démarre accidentellement, qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

Remorquage d'un accessoire

Toujours utiliser une barre rigide pour remorquer un accessoire. Tout accessoire remorqué doit être muni de réflecteurs de chaque côté et à l'arrière. Vérifier si des règlements locaux exigent l'emploi de feux d'arrêt.

AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer un accessoire avec une corde. Utiliser plutôt une barre rigide. L'utilisation d'une corde pourrait mener à une collision entre l'accessoire et la motoneige, et peut-être à un capotage à la suite d'une décélération rapide ou dans une pente.

Remorquage d'une autre motoneige

Si une motoneige est en panne et qu'on doit la remorquer, installer une barre rigide. Se référer à *COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* et retirer la courroie d'entraînement de la motoneige en panne. Remorquer à une vitesse modérée.

AVIS Toujours enlever la courroie d'entraînement de la motoneige à remorquer afin de ne pas endommager la courroie et le système d'entraînement.

Si on n'a pas de barre rigide et en cas d'urgence seulement, on peut utiliser une corde pourvu qu'on procède avec une grande prudence (il peut être illégal de procéder ainsi. Veuillez vérifier auprès des autorités provinciales ou locales).

Enlever la courroie d'entraînement, fixer la corde aux jambes de ski, demander à quelqu'un de s'asseoir sur la motoneige remorquée pour serrer le frein, puis remorquer le véhicule à basse vitesse.

AVIS Pour ne pas endommager la direction, ne jamais attacher la corde de remorquage aux poignées des skis.

AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer une motoneige en panne à haute vitesse. Conduire lentement et avec prudence.

Entretien après utilisation

Arrêter le moteur. Placer l'arrière du véhicule sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

Retirer la neige et la glace accumulées sur la suspension arrière, la chenille, la suspension avant, le mécanisme de direction et les skis.

Toujours recouvrir la motoneige lorsqu'elle est remise à l'extérieur pour la nuit ou qu'elle n'est pas utilisée pendant une longue période. Cette précaution permet de la protéger du gel/de la neige et de conserver son apparence.

PERSONNALISATION DE LA CONDUITE

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension a un effet sur la maniabilité du véhicule. Lorsqu'on modifie le réglage de la suspension, se familiariser avec le comportement du véhicule.

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement liés au réglage de la suspension.

La suspension peut être réglée en fonction de la charge transportée, du poids du conducteur, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

REMARQUE: Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser les clés fournies dans le nécessaire d'outils.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de faire tout réglage de la suspension, s'assurer:

- De garer le véhicule dans un endroit sécuritaire.
- De débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) de la borne.
- De se servir d'un outil de levage approprié pour soulever l'avant du véhicule avant de régler la suspension des skis.
- De soulever l'arrière du véhicule avec un support à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière.
- Que le dispositif de levage est stable et sécuritaire.

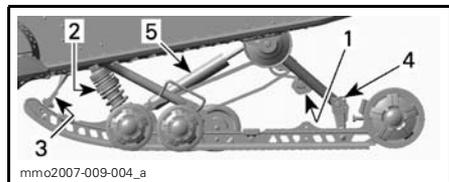
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage approprié pour éviter de se blesser.

REMARQUE: Certains modèles peuvent être munis d'amortisseurs démontables. Ceux-ci peuvent être remis à neuf ou recalibrés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

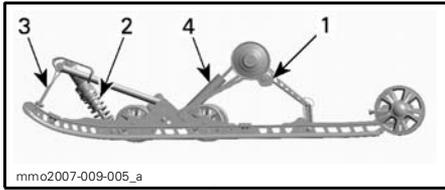
Réglage de la suspension arrière

MODÈLES	TYPE	
	SC-5M	SC-5
Summit	X	—
Autres	—	X



SUSPENSION ARRIÈRE SC-5

1. Les cames réglables des ressorts arrière influencent le confort et la hauteur de la motoneige
2. Le ressort central influence le comportement de la direction
3. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
4. Les blocs de raccordement influencent la maniabilité
5. Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière influence la force d'amortissement (ne se règle pas sur tous les modèles)



SUSPENSION ARRIÈRE SC-5M

1. Les cames réglables des ressorts arrière influencent le confort et la hauteur de la motoneige
2. Le ressort central influence le comportement de la direction
3. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
4. Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière influence la force d'amortissement (ne se règle pas)

Voir ci-dessous pour régler la suspension avec précision.

Le meilleur moyen de régler la suspension consiste à d'abord vérifier les réglages faits à l'usine, puis à corriger individuellement chacun des réglages. On devra peut-être régler de nouveau le ressort du centre après avoir réglé le ressort avant. Essayer la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite, etc.). Modifier un réglage et réessayer. Procéder de façon méthodique jusqu'à obtenir le réglage voulu.

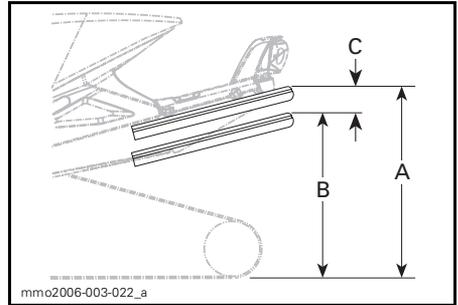
AVIS Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et la régler au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement en fin de course quand la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

Précharge des ressorts arrière (confort)

IMPORTANT: Voir à ce que tous les objets à transporter soient rangés dans le compartiment de rangement et dans la porte-bagages arrière.

- Tenir le pare-chocs arrière et soulever le véhicule jusqu'à ce que la suspension soit complètement étirée.
- À partir de là, l'arrière de la motoneige devrait descendre de 50 à 75 mm (2 à 3 po) lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) y prennent place. Mesurer à partir du pare-chocs arrière, tel qu'illustré.



TYPIQUE — RÉGLAGE APPROPRIÉ

- Suspension complètement étirée
- La suspension s'est comprimée sous le poids du conducteur, du ou des passagers et des charges ajoutées
- La distance entre les dimensions A et B ne doit pas dépasser 50 à 75 mm (2 à 3 po). Voir le tableau ci-après

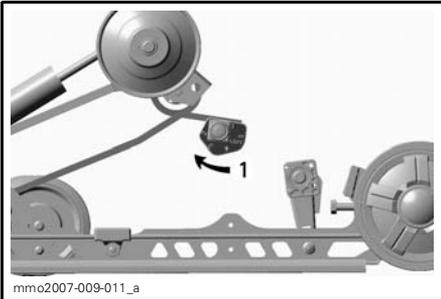
Tableau de référence

C	QUE FAIRE
50 à 75 mm (2 à 3 po)	Aucun réglage requis.
Plus de 75 mm (3 po)	Réglage trop mou. Augmenter la précharge (voir la procédure de réglage de la précharge).
Moins de 50 mm (2 po)	Réglage trop dur. Réduire la précharge (voir la procédure de réglage de la précharge).

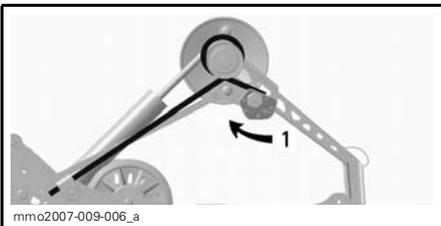
Réglage de la précharge

POSITIONS DES CAMES	PRÉCHARGE DU RESSORT
1	Minimum
2	Minimum/intermédiaire
3	Intermédiaire
4	Intermédiaire/maximum
5	Maximum

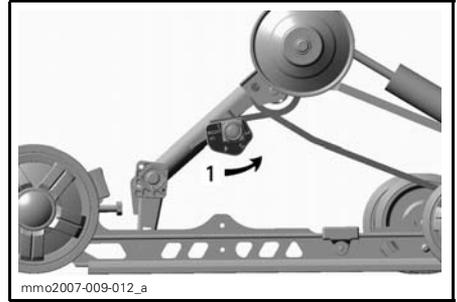
AVIS Pour régler la précharge du ressort, tourner la came de réglage gauche dans le sens des aiguilles d'une montre et celle de droite dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



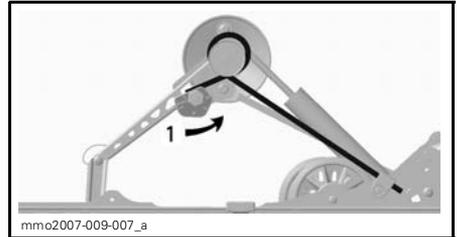
TYPIQUE — SC-5 — CÔTÉ GAUCHE
1. Régler la précharge du ressort



TYPIQUE — SC-5M — CÔTÉ GAUCHE
1. Régler la précharge du ressort



TYPIQUE — SC-5 — CÔTÉ DROIT
1. Régler la précharge du ressort



TYPIQUE — SC-5M — CÔTÉ DROIT
1. Régler la précharge du ressort

Précharge du ressort central (comportement de la direction)

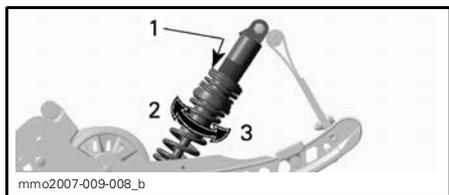
Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Si le guidon semble trop facile ou trop difficile à tourner, régler le ressort central en conséquence.

Tableau de référence

CONDUITE	QUE FAIRE
Facile à tourner (neutre)	Aucun réglage requis.
Difficile à tourner (survirage)	Réglage trop mou. Augmenter la précharge.
Très facile à tourner (sous-virage)	Réglage trop dur. Diminuer la précharge.

Réglage de la précharge



TYPIQUE

1. Tourner le dispositif de réglage pour augmenter ou réduire la précharge du ressort
2. Tourner dans le sens horaire pour augmenter la précharge
3. Tourner dans le sens antihoraire pour diminuer la précharge

Longueur de la courroie d'arrêt (transfert de poids)

Circuler à basse vitesse puis accélérer à fond.

Remarquer le comportement de la direction.

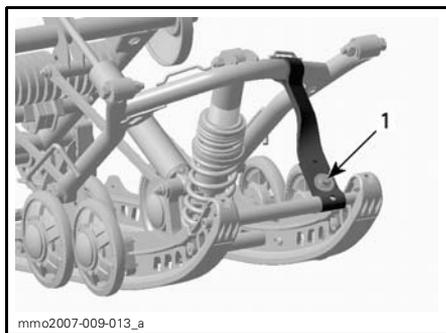
Régler la longueur de la courroie d'arrêt en conséquence.

AVIS Quand on change la longueur de la courroie d'arrêt, il faut rajuster la tension de la chenille.

Tableau de référence

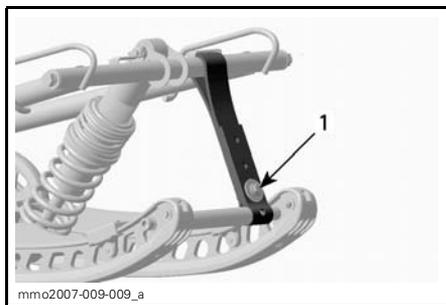
TRANSFERT DE POIDS (PRESSION SUR LES SKIS)	QUE FAIRE
Guidon facile à tourner. Bon transfert de poids (faible pression).	Aucun réglage requis.
Guidon trop facile à tourner. Transfert de poids trop important (quittent le sol).	Courroie trop longue. Raccourcir la courroie.
Guidon difficile à tourner. Transfert de poids insuffisant (grande pression au sol).	Courroie trop courte. Rallonger la courroie.

Réglage de la courroie



TYPIQUE — SC-5

1. Boulonner la courroie dans un autre orifice pour la raccourcir ou l'allonger



TYPIQUE — SC-5M

1. Boulonner la courroie dans un autre orifice pour la raccourcir ou l'allonger

REMARQUE: Le fait de raccourcir la courroie peut réduire le confort. Si le transfert de poids ressenti est trop important, tenter de résoudre la situation en réglant d'abord les blocs d'accouplement.

Utilisation en neige profonde

En neige profonde, il peut être nécessaire de changer la longueur de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite pour modifier l'angle d'attaque de la chenille. Grâce à sa familiarisation avec les divers réglages et conditions de la neige, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

Blocs d'accouplement (maniabilité)

Suspension SC-5 seulement

Les blocs d'accouplement influencent la maniabilité lorsqu'on accélère.

La pression exercée sur les skis sera **moindre** avec un réglage minimal de l'accouplement en accélérant.

La pression exercée sur les skis sera **accrue** avec un réglage maximal de l'accouplement.

Alors qu'arrêté ou en mouvement, accélérer modérément et vérifier si la maniabilité est telle que voulue.

Si on doit régler la maniabilité, tourner les blocs droit et gauche de 90° pour obtenir la position désirée.

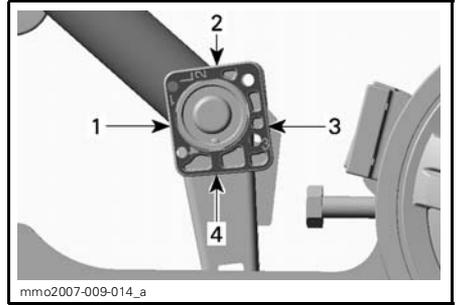
REMARQUE: Il y a quatre positions de réglage. Le côté du bloc correspondant à la position voulue doit faire face à la butée de caoutchouc.

⚠ AVERTISSEMENT

Les deux blocs doivent être réglés à la même position. Sinon, le comportement du véhicule peut être imprévisible et la suspension peut être endommagée.

Utiliser l'outil fourni dans la trousse pour régler les blocs d'accouplement.

REMARQUE: En position de conduite, les blocs d'accouplement ne devraient pas toucher aux butées de caoutchouc.



BLOC D'ACCOUPEMENT - VUE DU CÔTÉ GAUCHE (LA LETTRE EST ESTAMPÉE SUR LE BLOC)

1. Position 1 (minimum)
2. Position 2 (minimum/intermédiaire)
3. Position 3 (intermédiaire/maximum)
4. Position 4 (maximum)

Amortisseur arrière (force d'amortissement)

Modèles à amortisseur à gaz haute pression avec vis d'ajustement et à amortisseur de compétition avec vis d'ajustement seulement

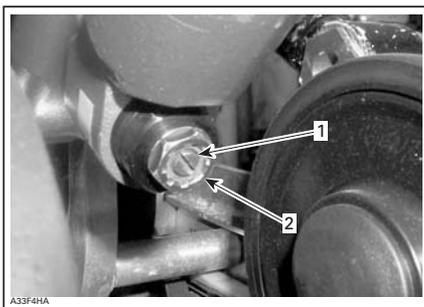
L'amortisseur arrière des modèles mentionnés ci-dessus possède 2 réglages.

Force de compression à basse vitesse

Ce dispositif modifie la force d'amortissement de compression pour les mouvements de la suspension à basse vitesse. Le dispositif présente 5 tours de réglage. Le tourner à l'aide d'un tournevis à lame plate. Si on tourne le dispositif dans le sens horaire, la suspension sera plus rigide lors d'une compression à basse vitesse.

Force de compression à haute vitesse

Ce dispositif modifie la force d'amortissement de compression pour les mouvements de la suspension à haute vitesse. Tourner le dispositif à l'aide d'une clé de 17 mm. Si on tourne le dispositif dans le sens antihoraire, la suspension sera plus rigide lors d'une compression à haute vitesse.



TYPIQUE

1. Dispositif de réglage de compression à basse vitesse (tournevis à lame plate)
2. Dispositif de réglage de compression à haute vitesse (clé de 17 mm)

Réglage de la suspension avant

Précharge des ressorts avant (maniabilité)

Conduire à vitesse moyenne et régler en fonction de la maniabilité voulue.

Régler les ressorts avant en conséquence.



SUSPENSION AVANT

1. Les ressorts avant influencent la maniabilité

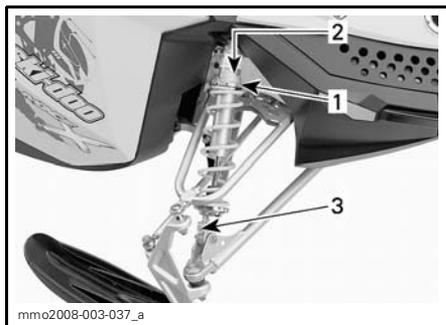


AVERTISSEMENT

Toujours régler les deux ressorts avant à la même position.

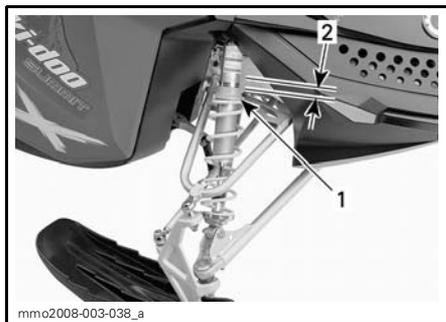
MANIABILITÉ	QUE FAIRE
Bonne. Guidon facile à tourner.	Aucun réglage requis.
Mauvaise. Guidon trop facile à tourner.	Réglage trop mou. Augmenter la précharge des ressorts.
Mauvaise. Guidon difficile à tourner.	Réglage trop dur. Diminuer la précharge des ressorts.

Réglage de la précharge



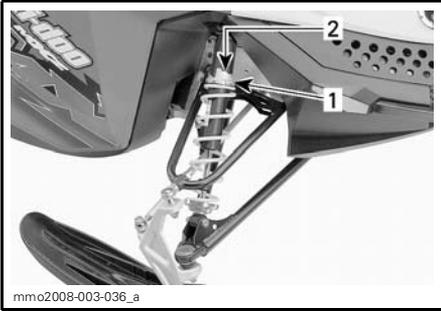
PRÉCHARGE À CAME AVEC RÉGLAGE DE FORCE D'AMORTISSEMENT

1. Came de réglage
2. Positions de la came
3. Réglage de la compression et du rebond



PRÉCHARGE À ANNEAU

1. Anneau de réglage
2. Positions de l'anneau



PRÉCHARGE À CAME

1. Came de réglage
2. Positions de la came

AVIS S'assurer que les deux ressorts avant sont toujours préchargés lorsque le véhicule est soulevé du sol.

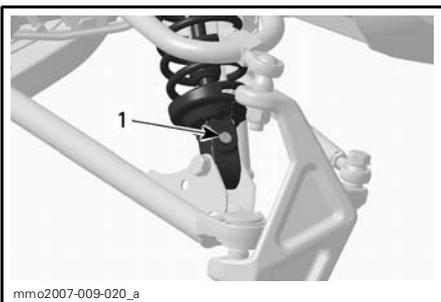
Force d'amortissement de l'amortisseur avant

Modèles à amortisseur à gaz haute pression avec vis d'ajustement et à amortisseur de compétition avec vis d'ajustement seulement

Force d'amortissement de compression et de rebond

L'amortisseur avant des modèles mentionnés ci-dessus possède un réglage de la compression et du rebond.

Tourner le dispositif de réglage de l'amortissement en conséquence. Le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour le raidir.



TYPIQUE

1. Dispositif de réglage de l'amortissement

Maniabilité du véhicule en fonction du réglage de la suspension

PROBLÈME	MESURES CORRECTIVES
L'avant du véhicule zigzague	Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Diminuer la pression des skis au sol. – Réduire la précharge du ressort de suspension avant. – Augmenter la précharge du ressort central. – Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule semble instable et pivoter autour de son centre	Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière. – Diminuer la précharge du ressort central. – Augmenter la précharge des ressorts arrière. – Augmenter la précharge du ressort de suspension avant.
Le guidon est difficile à manier	Diminuer la pression des skis au sol. – Réduire la précharge du ressort de suspension avant. – Augmenter la précharge du ressort central.
La suspension arrière semble trop rigide	Réduire la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	Augmenter la précharge des ressorts arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement	Allonger la courroie d'arrêt. Augmenter la précharge du ressort central.
La chenille patine trop au départ	Allonger la courroie d'arrêt. Régler les blocs d'accouplement vers la position 1.

TRANSPORT DU VÉHICULE

S'assurer que les bouchons des réservoirs d'huile et d'essence sont bien posés.

Il est facile d'installer un treuil sur votre remorque à benne basculante pour assurer une plus grande sécurité lors du chargement. Même si cela semble facile à faire, ne conduisez jamais la motoneige pour la monter sur une remorque ou dans un autre véhicule. Cette pratique a déjà causé de graves accidents. Assurez-vous que la motoneige est bien fixée à l'avant et à l'arrière, même pour de courts trajets. Assurez-vous également que toutes les pièces d'équipement sont fixées solidement. Couvrez la motoneige pour ne pas qu'elle soit endommagée lors du transport.

S'assurer que sa remorque est conforme aux lois de l'État ou de la province. S'assurer que l'attelage et les chaînes de sécurité sont bien fixés, et que les freins, les clignotants et les feux de gabarit fonctionnent.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation du véhicule demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié du véhicule. Effectuez des vérifications périodiques et observez les consignes du tableau d'entretien suivant.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spéciaux sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur, débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit et effectuer l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, on s'expose aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/de l'assemblage, toujours le remplacer par un neuf.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER *DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 KM (300 mi)						
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 KM (150 mi)						
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)						
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 KM (2000 mi)						
	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 KM (3700 mi)						
	*REMISAGE						
PIÈCE/TÂCHE	*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE						
	LÉGENDE						
MOTEUR							
Démarrreur à rappel					L, N	I	
Supports de moteur	I			I	I		
Échappement	I			I	I		
Vis du collecteur d'échappement ⁽¹⁾	I					I	
Lubrification du moteur					L		
Système de refroidissement	I			I		I	
Liquide de refroidissement	I				R		
Joint de prise de force du vilebrequin						I	
Soupapes RAVE ⁽²⁾				N			
Solénoïde des soupapes RAVE (E-TEC et Power TEK)				I			
Filtre d'huile à injection					R		
Pompe à huile à injection (500SS et 800R)	A			A		A	
Butée de moteur				A			
GESTION DU MOTEUR							
Codes de panne EMS	I				I		—

(1) Resserer au couple spécifié.
(2) Faire nettoyer les soupapes RAVE
par un concessionnaire autorisé de
motoneiges SKI-DOO.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER *DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 KM (300 mi)						
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 KM (150 mi)						
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)						
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 KM (2000 mi)						
	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 KM (3700 mi)						
	*REMISAGE						
*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE							
PIÈCE/TÂCHE				LÉGENDE			
SYSTÈME D'ALIMENTATION							
Ajouter du stabilisateur d'essence					(3)		(3) Ajouter à l'essence avant la lubrification du moteur. (4) Un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO doit remplacer le filtre à essence.
Filtre à essence ⁽⁴⁾				R			
Conduits d'essence, rampe d'alimentation et raccords	I					I	
Venturi du carburateur						N	
Carter de papillon (E-TEC)						N	
Câble d'accélérateur	I		I			I	
Préfiltre du silencieux d'admission d'air			I			I	
Système d'injection d'essence (inspection visuelle)			I			I	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER *DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO PIÈCE/TÂCHE	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 KM (300 mi)								
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 KM (150 mi)								
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)								
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 KM (2000 mi)								
	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 KM (3700 mi)								
	*REMISAGE								
*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE									
LÉGENDE									
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT									
Courroie d'entraînement ⁽⁵⁾	I	I						I	(5) Régler la hauteur et faire vérifier la tension par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO à chaque remplacement de la courroie. (6) Vérifier le couple de serrage de la poulie motrice à la révision 10 heures puis tous les ans ou aux 3200 km (2000 mi). (7) Vérifier la précharge de la poulie menée à la révision 10 heures puis tous les ans ou aux 3200 km (2000 mi). (8) Vérifier l'état de la chenille avant chaque randonnée. (9) Régler la tension et l'alignement au besoin.
Poulie motrice ⁽⁶⁾	I		I	N			I	N	
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	I			I					
Poulie menée ⁽⁷⁾	I		I	C			I	C	
Liquide de frein	I	I			R			I	
Conduit, plaquettes et disque de frein	I	I						I	
Chaîne d'entraînement	A		A				A		
Huile du carter de chaîne							R		
État de la chenille	AVANT CHAQUE RANDONNÉE								
Chenille ⁽⁸⁾	A	⁽⁹⁾							
DIRECTION									
Mécanisme de direction ⁽¹⁰⁾	I,L		I,L				I,L		(10) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).
SUSPENSION AVANT									
Mécanisme de suspension avant ⁽¹⁰⁾	I,L		I,L				I,L		(10) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).
Skis et lisses	I	I					I		
SUSPENSION ARRIÈRE									
Suspension arrière ⁽¹⁰⁾	I		I,L				I,L		(10) Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).
Courroie d'arrêt de la suspension				I			I		

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER *DOIT ÊTRE FAITE PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ DE MOTONEIGES SKI-DOO	*10 HEURES D'UTILISATION OU 500 KM (300 mi)									
	CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 KM (150 mi)									
	CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 KM (500 mi)									
	UNE FOIS PAR AN OU TOUS LES 3200 KM (2000 mi)									
	TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 6000 KM (3700 mi)									
	*REMISAGE									
*PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE										
PIÈCE/TÂCHE					LÉGENDE					
SYSTÈME ÉLECTRIQUE										
Bougies (500SS et 800R) ⁽¹¹⁾	I		I							R
Bougies (E-TEC)	(12)									
Batterie (s'il y a lieu)	I		I					I	I	
Faisceaux de câblage, câbles et conduits	I		I					I		
Circuit d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), interrupteur d'arrêt du moteur et capuchon du cordon coupe-circuit (DESS)	I	I						I		
(11) Avant de remplacer les bougies lors de la préparation présaisonnière, on suggère de brûler le surplus d'huile de remisage en faisant démarrer le moteur, les vieilles bougies étant posées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien ventilé. (12) Faire vérifier ou remplacer les bougies aux 3 ans ou 10 000 km (6200 mi) par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.										
CHÂSSIS ET CARROSSERIE										
Réglage du faisceau des phares				A						A
Compartiment moteur	N		N					N		
Nettoyage et protection du véhicule	N		N					N		

INSPECTION APRÈS 10 HEURES

Nous suggérons qu'après 10 heures ou 500 km (300 mi) d'utilisation, selon la première éventualité, votre véhicule soit inspecté par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

REMARQUE: L'inspection après une période de rodage de 10 heures est aux frais du propriétaire du véhicule.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Date d'inspection après une période de rodage de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

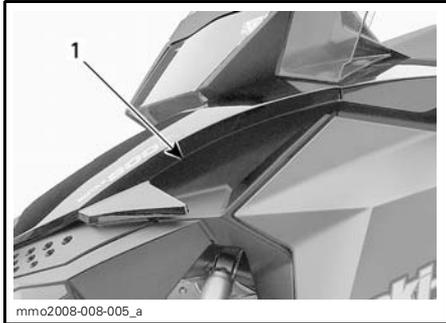
Nom du concessionnaire

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Préfiltre du silencieux d'admission d'air

Vérification du préfiltre du silencieux d'admission d'air

S'assurer que le préfiltre du silencieux d'admission d'air est bien installé, propre et en bon état.



1. Préfiltre du silencieux d'admission d'air

Consulter un concessionnaires autorisé de motoneiges SKI-DOO pour faire nettoyer et remplacer le préfiltre.

Liquide de refroidissement

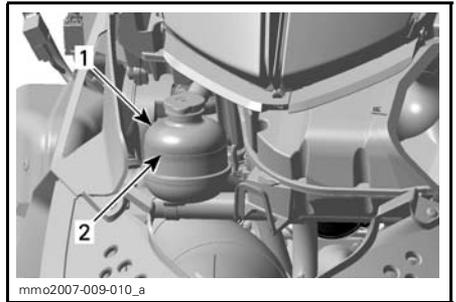
ATTENTION Ne jamais enlever le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud.

Niveau de liquide de refroidissement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement à température ambiante. Le liquide doit être à la ligne de niveau à froid (moteur froid) du réservoir de liquide de refroidissement.

REMARQUE: À basse température, le niveau peut être légèrement sous la marque.

Pour rajouter du liquide de refroidissement ou si le circuit entier doit être rempli, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



TYPIQUE

1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Ligne NIVEAU FROID

Liquide de refroidissement recommandé

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec du liquide de refroidissement prémélangé BRP (N/P 219 700 362), ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

Système d'échappement

Vérification du système d'échappement

Le tuyau arrière du silencieux doit être centré dans l'orifice de sortie de la coque. L'échappement ne doit présenter ni rouille ni fuite. S'assurer que toutes les pièces sont bien en place.

Vérifier l'état des ressorts de retenue et les remplacer au besoin.

L'échappement est conçu pour réduire le bruit et améliorer la performance globale du moteur. Le modifier pourrait constituer une infraction aux réglementations locales en vigueur.

AVIS Si on enlève, modifie ou endommage un composant de l'échappement, le moteur pourrait être gravement endommagé.

Bougies (500SS/800R)

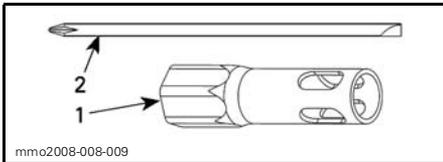
Rangement des bougies de rechange

Un endroit a été prévu dans la trousse à outils pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher que les secousses les dérèglent ou les brisent.

REMARQUE: Les bougies de rechange ne sont pas fournies avec la motoneige.

Dépose des bougies

1. Ouvrir le panneau gauche, consulter le passage *CARROSSÉRIE*.
2. Retirer le garde-courroie; consulter le passage *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.
3. Débrancher avec soin les câbles de bougie en tortillant et en tirant les capuchons de bougies.
4. Dévisser les bougies d'un tour au moyen des outils du nécessaire d'outils.



1. Douille de 19 mm
2. Lame de tournevis

5. Si possible, nettoyer les bougies et les culasses à l'air comprimé.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours porter des verres de protection lorsqu'on se sert d'air comprimé.

6. Dévisser complètement les bougies et les enlever.

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

1. Avec une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des électrodes.
2. Remplacer les bougies si l'écartement des électrodes n'est pas conforme aux données.

AVIS Remplacer les bougies si l'écartement des électrodes n'est pas conforme aux données.

MOTEUR	ÉCARTEMENT DES ÉLECTRODES DE BOUGIE (NON RÉGLABLE)
500SS et 800R	0.70 à 0.80 mm (.028 à .032 po)

3. Visser les bougies à fond dans les culasses.
4. Faire le serrage final au moyen des outils appropriés du nécessaires d'outils ou d'une clé dynamométrique et d'une douille appropriée.
 - Si on utilise une clé dynamométrique, serrer les bougies à 27.5 N•m (20 lbf•pi).
 - Si on se sert des outils du nécessaire à outils, serrer une bougie neuve de 1/2 tour et une bougie usée de 1/10 tour.
5. Brancher les fils de bougie.

Bougies (600 HO E-TEC)

Faire faire la vérification ou le remplacement des bougies par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

⚠ AVERTISSEMENT

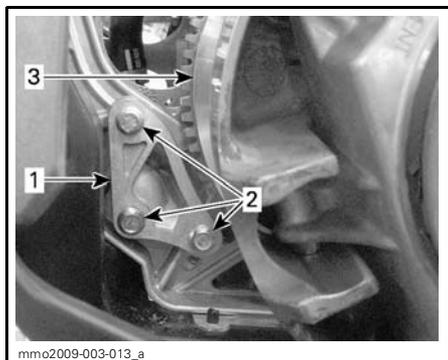
Pour éviter qu'un incendie se déclare, ne pas tenter de vérifier les étincelles ou les fils d'une bougie et ne pas retirer les bougies.

Butée de moteur

Réglage de la butée de moteur

La butée de moteur est située sur le support de moteur avant gauche devant la poulie motrice.

1. Enlever la clé DESS de la borne.
2. Enlever le panneau gauche, consulter le passage *CARROSSERIE*.
3. Enlever le garde-courroie, consulter le passage *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* dans cette section.
4. Desserrer les trois boulons qui retiennent la butée au support de moteur mais ne pas les enlever.



1. Butée de moteur
2. Vis de butée de moteur
3. Poulie motrice

5. Pousser la butée de moteur vers le bas avec ses doigts et serrer les vis juste assez pour que les têtes de vis et la surface de la butée entrent en contact.

6. Serrer les vis à 10 N•m (89 lbf•po).

AVIS La poulie risque d'être gravement endommagée si la butée et les vis ne sont pas installées correctement.

Liquide de frein

Liquide recommandé

N'utiliser qu'un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4 provenant d'un contenant scellé.

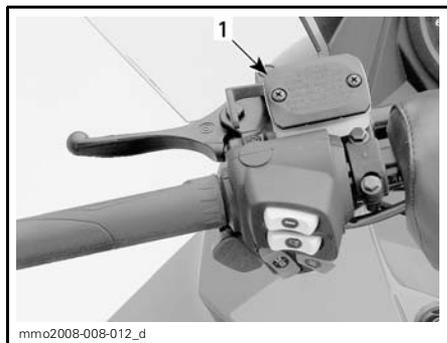
⚠ ATTENTION Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour remplir.

Niveau du liquide de frein

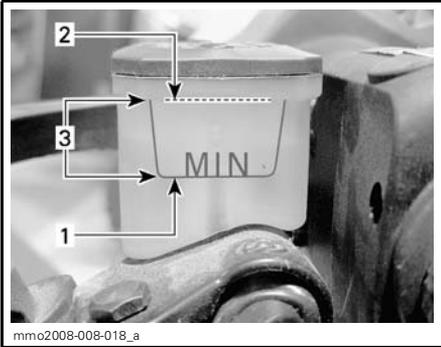
AVIS Placer le véhicule sur une surface horizontale pour vérifier le niveau des liquides.

Vérifier dans le réservoir si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.

AVIS N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. N'utiliser aucun autre type de liquide de frein.



1. Réservoir de liquide de frein



1. Minimum
2. Maximum
3. Plage de fonctionnement

Huile du carter de chaîne

Huile de carter de chaîne recommandée

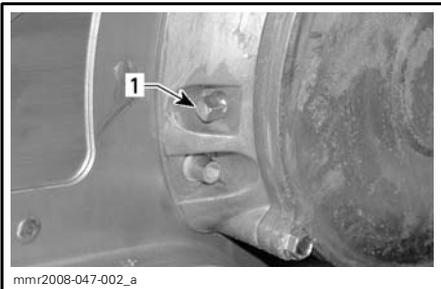
Utiliser l'huile synthétique de carter de chaîne XP-S (N/P 413 803 300).

AVIS Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.

Vérification du niveau d'huile de carter de chaîne

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau d'huile en retirant le bouchon de vérification magnétique du côté gauche du carter de chaîne.

Le niveau d'huile doit atteindre le rebord inférieur.



1. Bouchon de vérification magnétique

REMARQUE: Il est normal qu'il y ait des particules métalliques sur le bouchon de vérification magnétique. S'il y a de plus gros morceaux de métal, retirer le couvercle de carter de chaîne et vérifier les pièces du carter de chaîne.

Retirer les particules magnétiques du bouchon de vérification magnétique.

Pour ajouter de l'huile, enlever le bouchon de remplissage du couvercle de carter de chaîne.



1. Bouchon de remplissage

Verser de l'huile recommandée dans le carter de chaîne par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que de l'huile coule par le trou de bouchon de vérification magnétique. Remettre en place le bouchon de vérification magnétique et le serrer à 6 N•m (53 lbf•po).

Garde-courroie d'entraînement

Dépose du garde-courroie d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS faire fonctionner le moteur:

- Sans que les protecteurs et le garde-courroie soient bien installés.
- Lorsque le capot et/ou les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

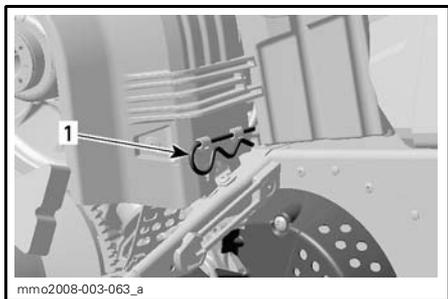
Ne JAMAIS tenter de régler des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

REMARQUE: Le garde-courroie est délibérément surdimensionné pour maintenir une tension sur les goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la repose.

Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).

Ouvrir le panneau latéral gauche du compartiment moteur.

Retirer la goupille de sûreté.



1. Goupille de sûreté

Soulever la partie arrière du garde-courroie puis relâcher les languettes avant en faisant pivoter le garde-courroie vers l'extérieur.

Installation du garde-courroie d'entraînement

Pour reposer le garde-courroie, placer la découpure vers l'avant de la moto-neige.

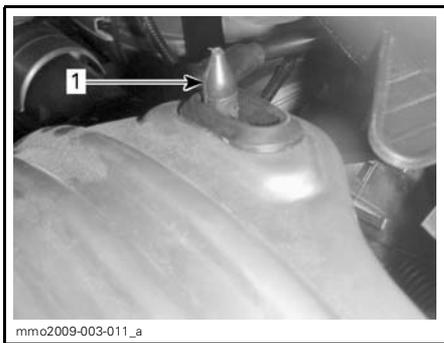
Insérer la fente avant gauche du garde-courroie sur la languette la plus longue.

Faire pivoter le garde-courroie vers l'intérieur et insérer la languette courtes dans la fente droites.



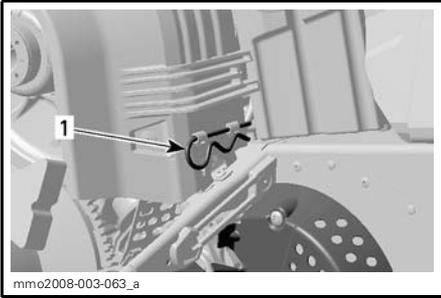
1. Languettes

Positionner l'ouverture sur la tige de retenue. Il peut être nécessaire de soulever légèrement la console pour avoir suffisamment d'espace.



1. Goupille de sûreté

Positionner la partie arrière du garde-courroie sur le dispositif de retenue et la fixer au moyen de la goupille de sûreté.



1. Goupille de sûreté

Courroie d'entraînement

Inspection de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilochée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif lorsque la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange déformée. Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Remplacement et réglage de la courroie d'entraînement (dispositif de réglage à bague)

Dépose de la courroie d'entraînement

Débrancher la clé DESS de sa borne.

1. Ouvrir le panneau latéral gauche; consulter le passage *CARROSSE-RIE*.
2. Retirer le garde-courroie; consulter *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.

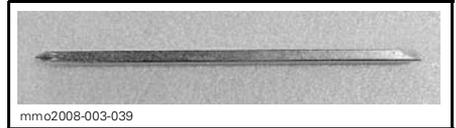
3. Pour ouvrir la poulie menée et retirer la courroie d'entraînement, desserrer d'abord l'écrou de blocage dans la bague de réglage de la poulie menée (ne pas retirer l'écrou de blocage).



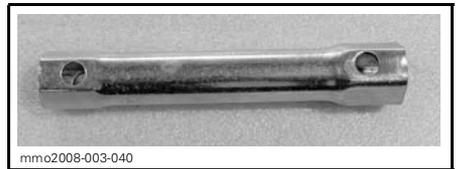
POULIE MENÉE - DISPOSITIF DE RÉGLAGE À BAGUE

1. Écrou de blocage
2. Bague de réglage

Pour desserrer l'écrou de blocage, se servir des outils suivants du nécessaire à outils.

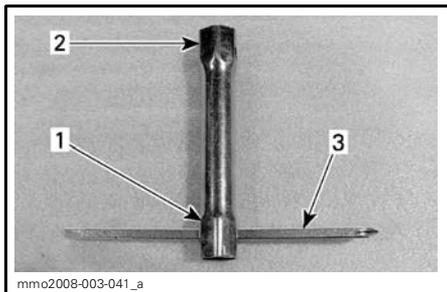


TIGE DE TOURNEVIS



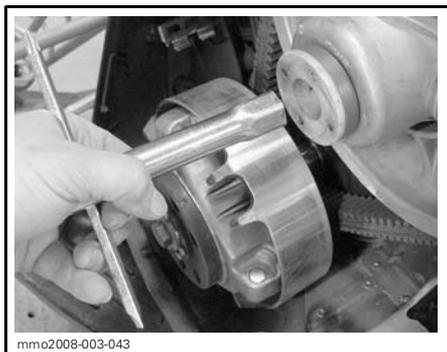
CLÉ À DOUILLE 16/18 MM

Insérer la tige de tournevis dans la clé à douille de 16 mm.



1. Extrémité de 16 mm
2. Extrémité de 18 mm
3. Tige de tournevis

4. Insérer l'extrémité de la douille de 18 mm dans l'écrou de blocage.



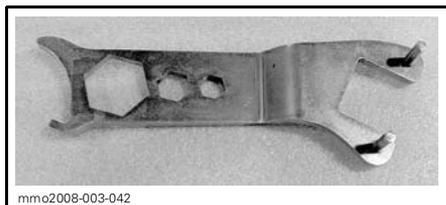
INSÉRER L'OUTIL

5. Tourner l'outil dans le sens anti-horaire (± 4 tours) pour desserrer l'écrou de blocage.

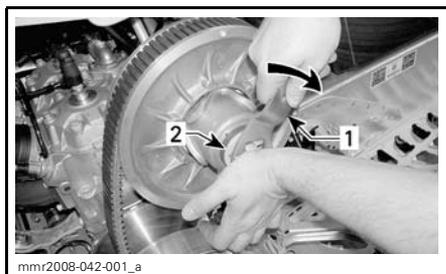


TOURNER L'OUTIL DANS LE SENS ANTIHORAIRE

6. Insérer les goupilles de l'outil dans les trous de la bague et tourner dans le sens horaire. Ouvrir complètement la poulie menée à l'aide de l'outil d'ajustement de la suspension.



OUTIL D'AJUSTEMENT DE LA SUSPENSION



1. Outil d'ajustement de la suspension
2. Bague de réglage

7. Pour retirer la courroie d'entraînement, la faire glisser par-dessus la poulie menée.

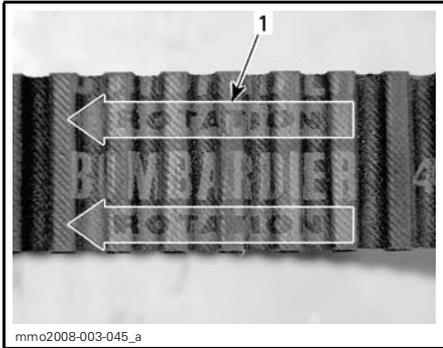


Installer et régler la courroie d'entraînement. Consulter la rubrique **INSTALLATION ET RÉGLAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT**.

Installation et réglage de la courroie d'entraînement

REMARQUE: Il faut faire vérifier le réglage de la courroie d'entraînement chaque fois qu'on installe une courroie neuve, puis de nouveau après 50 km (30 mi) d'utilisation.

Pour que la courroie d'entraînement dure le plus longtemps possible, orienter la flèche de la courroie d'entraînement vers l'avant du véhicule. On respectera ainsi le sens de rotation.

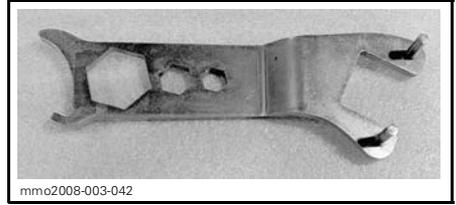


1. Flèche pointant vers l'avant du véhicule

REMARQUE: Si la courroie brise pendant une randonnée, ouvrir les demi-poulies de la poulie menée avant d'installer une courroie neuve. Consulter la rubrique *DÉPOSE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* pour savoir comment procéder.

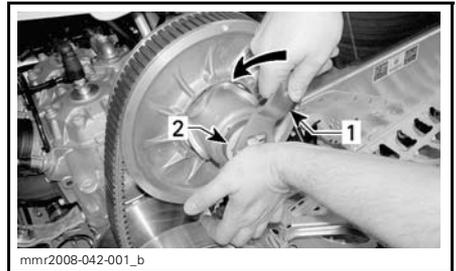
Installer la courroie d'entraînement.

1. Placer la courroie d'entraînement sur la poulie motrice puis sur la poulie menée en commençant sur la partie inférieure.

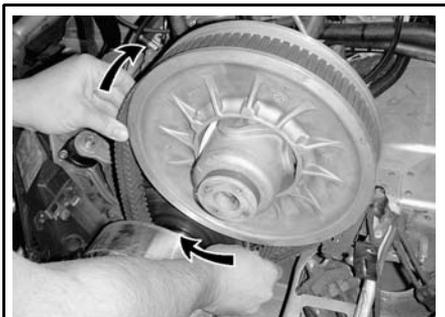


OUTIL D'AJUSTEMENT DE LA SUSPENSION

2. Tourner la bague de réglage dans le sens antihoraire (± 1 tour), puis faire tourner manuellement la courroie d'entraînement pour bien la placer entre les demi-poulies. Procéder ainsi jusqu'à ce que la corde de la courroie atteigne le rebord de la poulie menée.

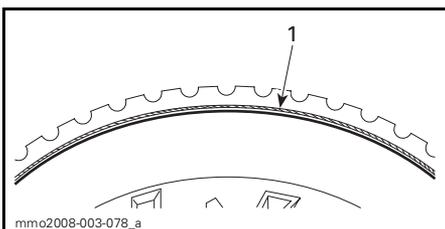


1. Outil d'ajustement de la suspension
2. Bague de réglage



mmo2008-003-046_a

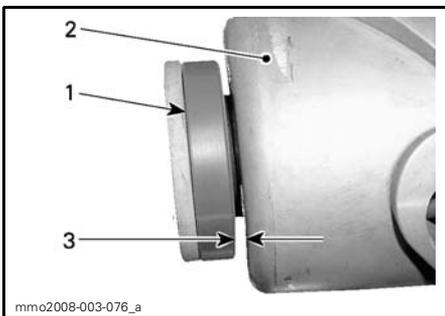
FAIRE TOURNER MANUELLEMENT LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT



mmo2008-003-078_a

1. Corde de courroie d'entraînement au même niveau que le bord de la poulie

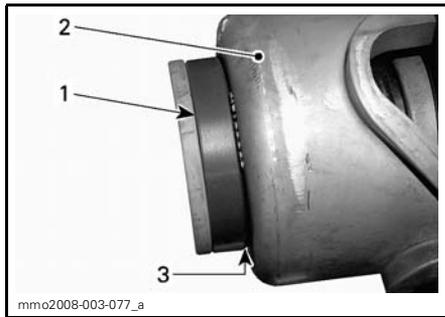
Une fois la courroie d'entraînement adéquatement réglée, s'assurer que l'anneau pivotant repose contre la came de poulie menée. Si ce n'est pas le cas, tourner la bague de réglage dans le sens horaire pour que l'anneau pivotant aille reposer contre la came de poulie menée.



mmo2008-003-076_a

POSITION INADÉQUATE

1. Anneau pivotant
2. Came de poulie menée
3. Pas en contact avec la poulie menée

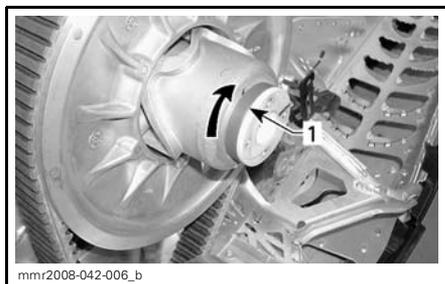


mme2008-003-077_a

POSITION ADÉQUATE

1. Anneau pivotant
2. Came de poulie menée
3. En contact avec la poulie menée

AVIS Trop serrer l'anneau pivotant modifiera le réglage de la courroie d'entraînement et en réduira la durée de vie.

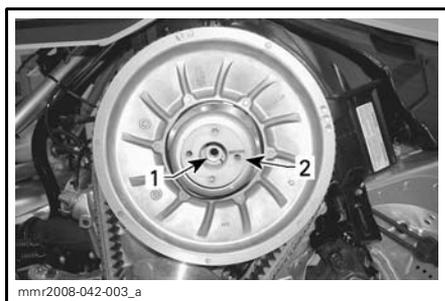


mnr2008-042-006_b

1. Anneau pivotant

Installer la courroie d'entraînement.

3. Serrer l'écrou de blocage à l'aide des outils ci-dessous du nécessaire à outils.



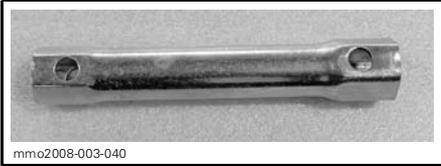
mnr2008-042-003_a

POULIE MÈNÉE

1. Écrou de blocage
2. Bague de réglage

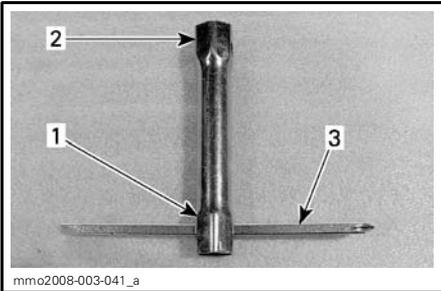


TIGE DE TOURNEVIS



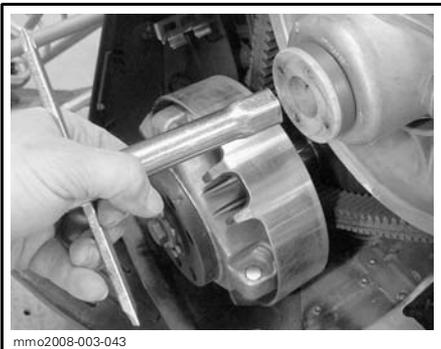
CLÉ À DOUILLE 16/18 MM

Insérer la tige de tournevis dans la clé à douille de 16 mm.



1. Extrémité de 16 mm
2. Extrémité de 18 mm
3. Tige de tournevis

Insérer l'extrémité de la douille de 18 mm sur l'écrou de blocage dans la bague de réglage.



INSÉRER L'OUTIL

4. Tourner l'outil dans le sens horaire (± 4 tours) pour serrer l'écrou de blocage.



TOURNER L'OUTIL DANS LE SENS HORAIRE

5. Remettre le garde-courroie; se référer au passage *GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.
6. Fermer le panneau latéral gauche.

REMARQUE: Pour la plupart des modèles et des types de courroie, ce réglage constitue un réglage préliminaire adéquat. Dans certains cas, lorsqu'on démarre le moteur, le véhicule avance même au ralenti, ce qui indique que la courroie est trop serrée.

Si le véhicule avance, abaisser la courroie, installer le garde-courroie et le panneau latéral, puis démarrer le moteur. Procéder ainsi jusqu'à ce que le véhicule cesse d'avancer.

REMARQUE: Lorsqu'on a remplacé la courroie d'entraînement, en faire vérifier la tension par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Remplacement de la courroie d'entraînement (dispositif de réglage à vis)

Dépose de la courroie d'entraînement

1. Débrancher la clé DESS de sa borne.

- Ouvrir le panneau latéral gauche; consulter le passage *CARROSSERIE*.
- Retirer le garde-courroie; consulter *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE*.
- Insérer le mandrin de poulie menée (fourni dans le nécessaire à outils) dans le trou fileté du dispositif de réglage tel qu'illustré.



mme2009-010-001

MANDRIN INSTALLÉ SUR UNE POULIE MENÉE AVEC DISPOSITIF DE RÉGLAGE À VIS

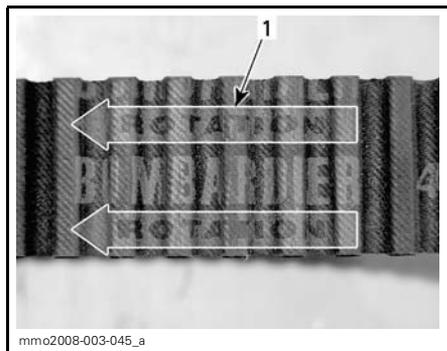
- Visser l'outil pour ouvrir la poulie menée.
- Pour retirer la courroie, la faire glisser par-dessus la poulie menée, puis par-dessus la poulie motrice.

Installation de la courroie d'entraînement

- Au besoin, ouvrir la poulie menée. Voir *DÉPOSE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* plus haut.
- Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice, puis par-dessus la poulie menée.

AVIS Ne pas forcer la courroie pour l'installer ni utiliser d'outils, sinon les fibres de la courroie pourraient se couper ou se briser.

REMARQUE: Pour que la courroie d'entraînement dure le plus longtemps possible, orienter la flèche de la courroie d'entraînement vers l'avant du véhicule. On respectera ainsi le sens de rotation.



mme2008-003-045_a

1. Flèche pointant vers l'avant du véhicule

- Dévisser et enlever le mandrin de la poulie menée.
- Faire tourner la poulie menée quelques fois pour bien installer la courroie entre les demi-poulies.
- Installer le garde-courroie; voir *INSTALLATION DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.
- Fermer le panneau latéral; voir *CARROSSERIE*.
- Si on a installé une courroie neuve, régler la hauteur de la courroie. Voir *RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT* ci-dessous.

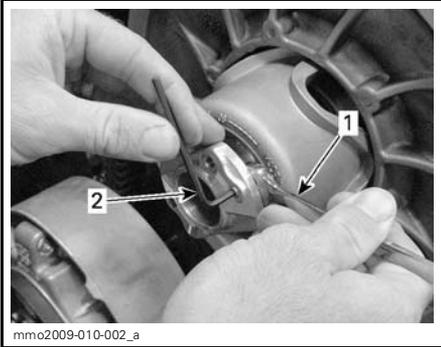
Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement (dispositif de réglage à vis)

Régler la hauteur de la courroie d'entraînement chaque fois qu'on installe une courroie neuve.

Pour régler la hauteur de la courroie d'entraînement, procéder comme suit:

- Débrancher la clé DESS de sa borne.

- Ouvrir le panneau latéral gauche; voir *CARROSSERIE*.
- Retirer le garde-courroie; voir *DÉPOSE DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.
- Empêcher les vis de pression de tourner à l'aide d'une clé Allen de 3 mm et desserrer les deux écrous de blocage à l'aide d'une clé ouverte de 10 mm.

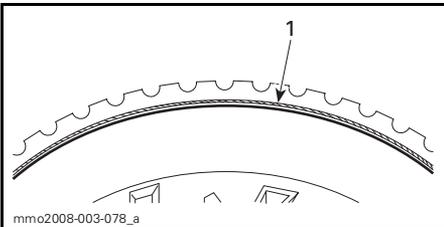


DESSERRER LES ÉCROUS DE BLOCAGE

- Clé Allen de 3 mm
- Clé ouverte de 10 mm

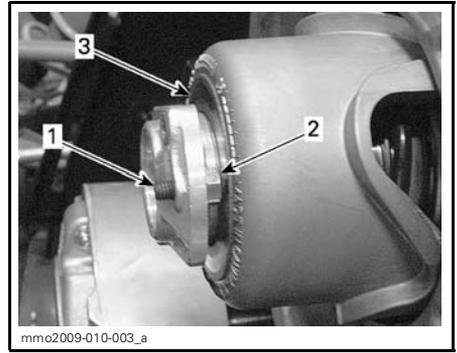
- Tourner une vis de pression de 1/4 de tour à la fois puis faire tourner la poulie menée pour bien placer la courroie entre les demi-poulies. Procéder ainsi jusqu'à ce que la corde de la courroie atteigne le rebord de la poulie menée.

REMARQUE: Pour abaisser la courroie dans la poulie, tourner les vis de pression dans le sens horaire. Pour élever la courroie, tourner les vis de pression dans le sens antihoraire.



- Corde de courroie d'entraînement au même niveau que le bord de la poulie

- Régler l'autre vis de pression de façon qu'elle repose contre la bague d'acier.



- Vis de pression
- Écrou de blocage
- Bague d'acier

- Empêcher les vis de pression de tourner et serrer les écrous de blocage en direction du dispositif de réglage à 5 N•m (44 lbf•po).
- Installer le garde-courroie; voir *INSTALLATION DU GARDE-COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*.
- Fermer le panneau latéral; voir *CARROSSERIE*.

REMARQUE: Pour la plupart des modèles et des types de courroie, ce réglage constitue un réglage préliminaire adéquat. Dans certains cas, lorsqu'on démarre le moteur, le véhicule pourrait avancer au ralenti, ce qui indique que la courroie est trop serrée.

Si le véhicule avance, abaisser la courroie, installer le garde-courroie et le panneau latéral, puis démarrer le moteur. Procéder ainsi jusqu'à ce que le véhicule cesse d'avancer.

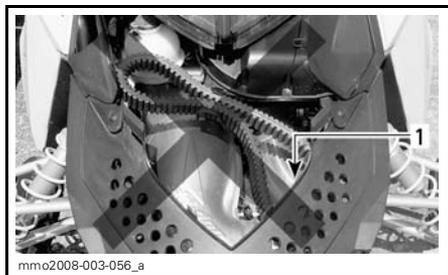
Support de courroie d'entraînement de rechange

On peut mettre une courroie d'entraînement de rechange dans le support.

REMARQUE: La courroie de rechange n'est pas fournie avec la motoneige.

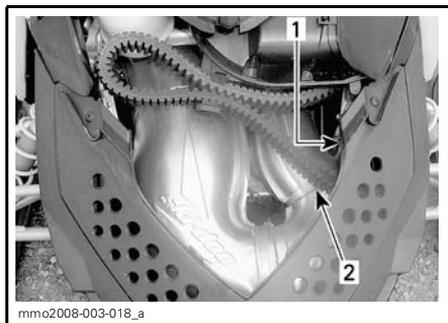
Bien placer la courroie d'entraînement de rechange dans le support et la retenir au moyen de la sangle velcro comme le montre la photo.

AVIS Lorsque la courroie est installée dans son support, s'assurer qu'elle n'entre pas en contact avec le tuyau d'échappement calibré pour éviter qu'elle soit endommagée.



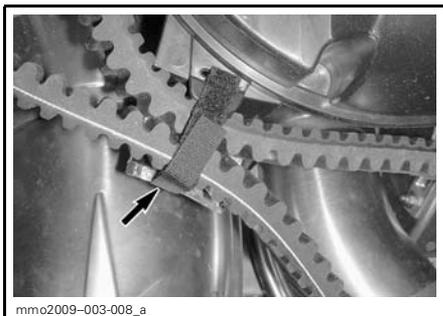
INSTALLATION INADÉQUATE

1. Courroie entrant en contact avec le tuyau d'échappement calibré



INSTALLATION ADÉQUATE

1. Courroie d'entraînement par-dessus le pare-chocs
2. S'assurer qu'elle n'entre pas en contact avec le tuyau d'échappement calibré



REtenir au moyen de la sangle VELCRO

Poulie d'entraînement

Réglage de la poulie d'entraînement

La poulie d'entraînement est calibrée en usine pour transmettre le maximum de puissance du moteur à un régime défini. Des facteurs, comme la température ambiante, l'altitude ou l'état de la neige peuvent modifier ce régime critique, ce qui affecte l'efficacité de la motoneige.

Cette poulie d'entraînement réglable permet de régler le régime moteur maximal pour maintenir une puissance maximale.

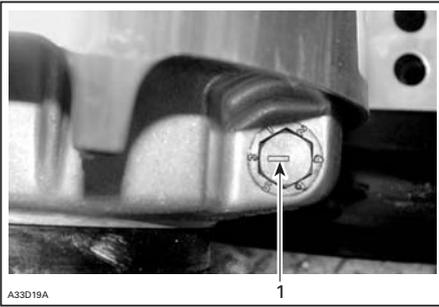
Des vis de calibrage doivent être réglées, de sorte que le régime maximal réel concorde avec le régime de puissance maximale.

MOTEUR	RÉGIME DE PUISSANCE MAXIMALE
500SS	8000 tr/m (± 100)
600 HO E-TEC	8100 tr/m (± 100)
800R	8150 tr/m (± 100)

REMARQUE: Utiliser un tachymètre numérique de précision pour régler le régime du moteur.

REMARQUE: Le réglage n'a un impact qu'aux régimes élevés.

La tête de la vis de calibrage comporte une encoche.

**TYPIQUE**

1. Encoche

Il y a 6 positions numérotées de 1 à 6.

Chaque position modifie le régime moteur maximal d'environ 200 tr/mn.

Les numéros de position inférieurs diminuent le régime par incréments de 200 tr/mn et les numéros de position supérieurs l'augmentent par incréments de 200 tr/mn.

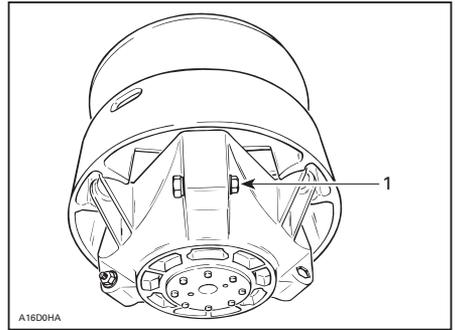
Exemple:

La vis de calibrage est tournée de la position 4 à la position 6. Le régime maximal est alors augmenté de 400 tr/mn.

Réglage

Desserrer l'écrou de blocage juste assez pour sortir partiellement la vis de calibrage et régler à la position désirée. Ne pas complètement retirer l'écrou de blocage. Serrer les écrous de blocage à 10 N•m (89 lbf•po).

AVIS Ne pas complètement retirer la vis de calibrage pour ne pas faire tomber les rondelles internes. Toujours régler les 3 vis de calibrage et vérifier qu'elles sont toutes à la même position.

**TYPIQUE**

1. Desserrer juste assez pour pouvoir tourner la vis de calibrage

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS démonter ou modifier la poulie d'entraînement.

Un remontage ou une modification inapproprié pourrait faire exploser violemment la poulie sous la contrainte générée par la grande vitesse de rotation. Cela pourrait provoquer de graves blessures et même la mort.

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour effectuer l'entretien ou la réparation de la poulie d'entraînement. Un entretien ou une réparation inapproprié peut affecter la performance et réduire la durée de vie de la courroie. Toujours respecter les intervalles d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS faire fonctionner le moteur:

- Sans que les protecteurs et le garde-courroie soient bien posés
- Lorsque le capot et/ou les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

Ne JAMAIS tenter de régler des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

Chenille

État de la chenille

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, à l'écart du sentier.

Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière. Le moteur arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et que ces derniers ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Motoneiges munies de produits de traction

Si votre motoneige est munie d'une chenille à crampons approuvée par BRP, INSPECTEZ-LA VISUELLEMENT AVANT CHAQUE UTILISATION.

Vérifier s'il y a des anomalies, comme:

- Perforation de la chenille
- Déchirement de la chenille (surtout autour des orifices de traction d'une chenille cramponnée)
- Ergots de traction brisés ou arrachés laissant apparaître une partie des tiges
- Délamination du caoutchouc
- Tiges de renfort brisées
- Crampons brisés (chenille cramponnée)
- Crampons tordus (chenille cramponnée)

- Crampons manquants
- Crampons arrachés
- Segments-guides manquants
- De plus, s'assurer que l'écrou des goujons est serré au couple de serrage recommandé.

Remplacer immédiatement les crampons brisés ou endommagés sur toute chenille à crampons approuvée. Si la chenille présente des signes de détérioration, la remplacer immédiatement. Dans le doute, consulter son concessionnaire.

AVERTISSEMENT

Conduire avec une chenille ou des crampons endommagés peut mener à une perte de contrôle, ce qui pourrait causer des blessures graves ou un décès.

Pour plus de renseignements sur les produits de traction, lire la rubrique *PRODUITS DE TRACTION* de la section *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ* au début de ce Guide du conducteur.

Alignement et tension de la chenille

REMARQUE: La tension et l'alignement de la chenille sont interreliés. Ne effectuer un réglage sans l'autre.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter les blessures graves aux personnes à proximité de la motoneige:

- NE JAMAIS se tenir à l'arrière ou à proximité d'une chenille qui tourne.
- Toujours utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière.
- Lorsqu'on soulève la chenille au-dessus du sol, la faire tourner le plus lentement possible.

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des crampons endommagés ou mal fixés, des morceaux de chenille ou même la chenille au complet pourraient être violemment projetés à l'arrière du tunnel, ce qui pourrait sectionner une jambe ou causer d'autres blessures graves.

Tension

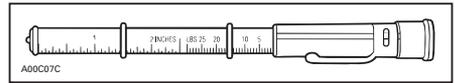
REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige pendant 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).

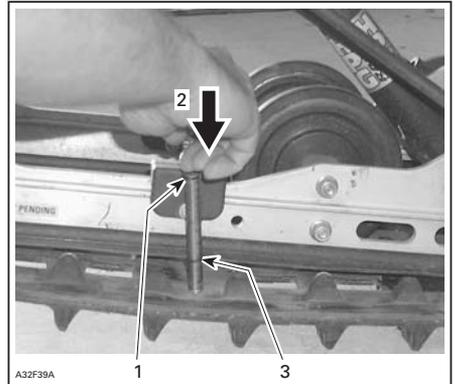
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

Laisser la suspension se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin entre les roues de support avant et arrière. Mesurer entre le bas de la glissière et l'intérieur de la chenille. Le jeu doit être conforme à celui des *FICHES TECHNIQUES* situées à la fin de ce guide. Si le jeu est trop grand, la chenille ballottera contre le châssis.

REMARQUE: Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) pour mesurer la flèche de même que la force appliquée.



VÉRIFICATEUR DE TENSION POUR COURROIES



TYPIQUE

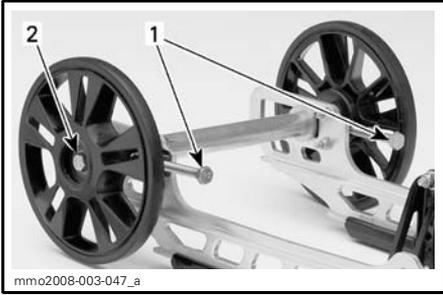
1. Joint torique d'outil supérieur positionné à 7,3 kg (16 lb)
2. Appuyer sur la partie supérieure de l'outil jusqu'à ce qu'il touche le joint torique supérieur
3. Mesure de la flèche de la chenille

AVIS Une trop grande tension occasionnera une perte de puissance et une contrainte excessive sur les composants de la suspension.

Pour régler la tension de la chenille:

- Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).
- Selon les modèles, retirer les enjoliveurs de roues arrière.
- Desserrer les boulons de fixation des roues de support arrière.
- Tourner les boulons de réglage pour régler.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



TYPIQUE

1. Boulons de réglage
2. Desserrer le boulon

1. Resserrer les boulons de fixation.
2. Vérifier l'alignement de la chenille tel que décrit ci-dessous.

Alignement

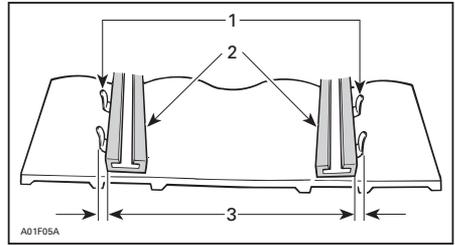
⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'en vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. Toujours soulever la motoneige avec un support à socle large muni d'un panneau déflecteur arrière. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige, en particulier à l'arrière de la chenille. Ne jamais faire tourner la chenille à haute vitesse.

Sous l'effet de la force centrifuge, des débris, des crampons endommagés ou mal fixés, des morceaux de chenille ou même la chenille au complet pourraient être violemment projetés à l'arrière du tunnel, ce qui pourrait sectionner une jambe ou causer d'autres blessures graves.

Faire démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit se faire en peu de temps (environ 5 secondes).

Vérifier si la chenille est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le bord des guides de chenille et les glissières).



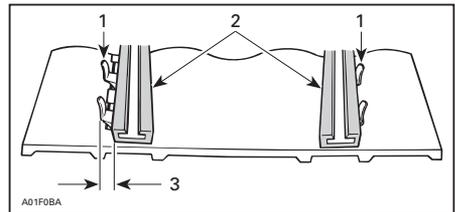
1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Si elle n'est pas centrée, l'aligner comme suit:

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, à l'écart du sentier.

1. Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).
2. Desserrer les boulons de fixation des roues de support.
3. Serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus éloignée des guides de chenille.

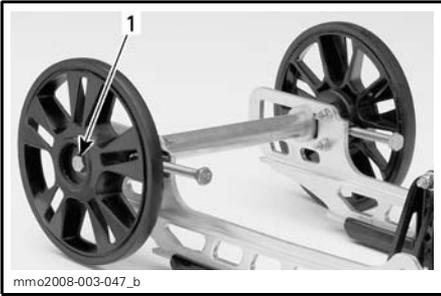


1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

4. Resserrer les boulons de fixation.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien serrer les vis de fixation des roues sinon une roue pourrait tomber, ce qui ferait bloquer la chenille.



TYPIQUE

1. Resserer à 48 N•m (35 lbf•pi)
5. Faire redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de vérifier de nouveau l'alignement.
6. Remettre le véhicule au sol.
7. Remettre les enjoliveurs de roues s'il y a lieu.

Suspension

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. Si on circule de façon prolongée sur la glace ou sur de la neige parsemée de sable, les glissières chauffent et s'usent prématurément.

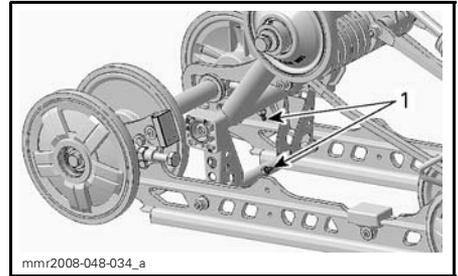
État de la courroie d'arrêt de la suspension

Inspecter la courroie d'arrêt pour déceler l'usure et les fissures, ainsi que les boulons et les écrous desserrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de

la courroie sont déformés. La remplacer au besoin. Serrer l'écrou à 11 N•m (97 lbf•po).

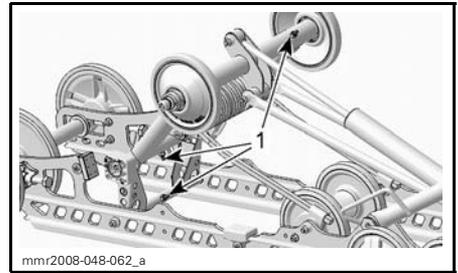
Lubrification du bras arrière

Lubrifier les raccords de graissage du bras arrière avec de la graisse synthétique (N/P 293 550 033). Consulter le passage **TABLEAU D'ENTRETIEN** pour connaître la fréquence de lubrification.



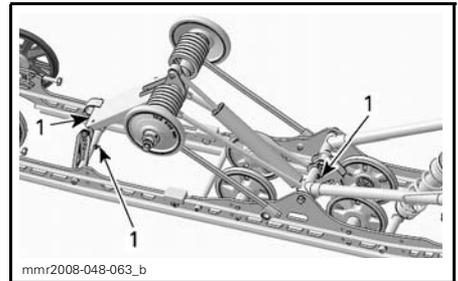
SÉRIES MX Z X, MX Z TNT ET GSX

1. Raccords de graissage



SÉRIES MX Z ADRENALINE, MX Z TRAIL, RENEGADE ET GTX

1. Raccords de graissage



SÉRIE SUMMIT

1. Raccords de graissage

État de la direction et de la suspension avant

Vérifier visuellement si les composants de la direction et de la suspension avant sont bien serrés (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de skis, jambes de skis, etc.). Au besoin, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Skis

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses au carbure. S'ils sont usés, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

⚠ AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront grandement à la conduite de la motoneige.

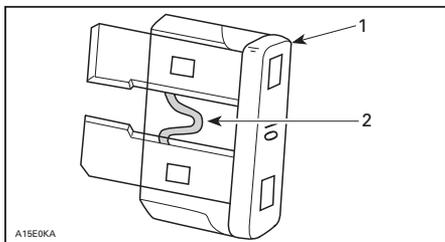
Fusibles

Inspection des fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Consulter la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* pour plus de détails.

Vérifier l'état des fusibles et les remplacer au besoin.

Tirer sur le fusible pour l'extraire du porte-fusibles. Vérifier si le filament est fondu.



1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

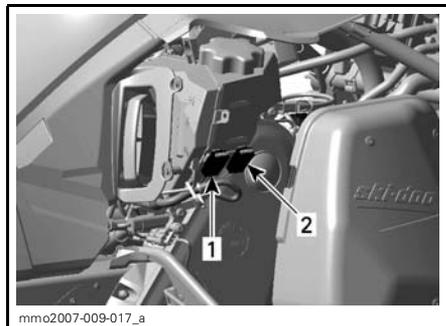
AVIS Ne pas utiliser un fusible de calibre plus élevé, car cela pourrait endommager les composants électriques et/ou provoquer un feu.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un fusible est grillé, on doit déterminer la source du problème et réparer avant de faire redémarrer le véhicule. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour la réparation.

Emplacement des fusibles

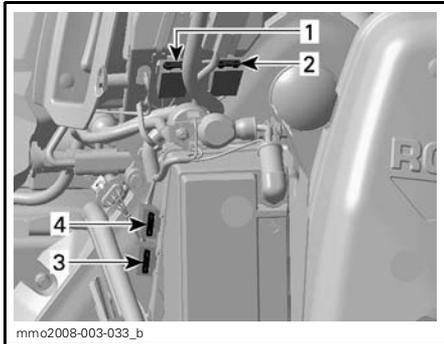
Modèles 500SS/800R à démarrage manuel



DROITE DU COMPARTIMENT MOTEUR

1. Fusible de phare 15 A (fil ROUGE/ORANGE)
2. Fusible des accessoires 15 A (fil ROUGE/JAUNE)

Modèles 500SS/800R à démarrage électrique



- DROITE DU COMPARTIMENT MOTEUR**
1. Fusible de phare 15 A (fil ROUGE/ORANGE)
 2. Fusible d'accessoires 15 A (fil ROUGE/JAUNE)
 3. Fusible du système de charge 30 A
 4. ECM (module de commande du moteur) 5 A

Modèles 600 HO E-TEC à démarrage manuel



- TYPIQUE - DROITE DU COMPARTIMENT MOTEUR**
1. Fusible de démarrage/RER 5 A

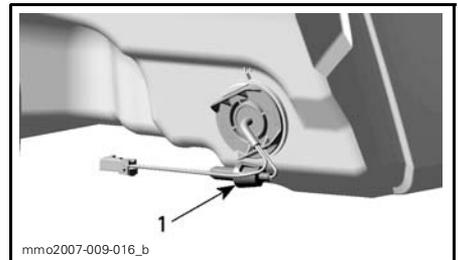
Modèles 600 HO E-TEC à démarrage électrique



- TYPIQUE - DROITE DU COMPARTIMENT MOTEUR**
1. Fusible du système de charge 30 A
 2. Fusible de démarrage/RER 5 A

Tous les modèles

Le fusible de la sonde de niveau d'essence électrique se trouve derrière le silencieux d'admission d'air.



- DERRIÈRE LE SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR**
1. Emplacement des fusibles

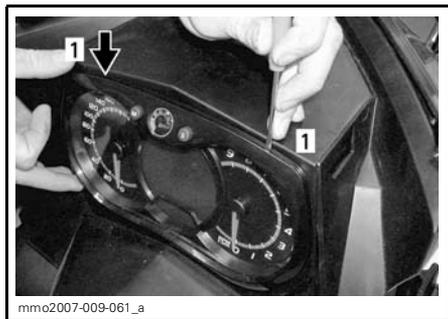
Feux

Vérifier le fonctionnement du feu après en avoir remplacé l'ampoule.

Remplacement des ampoules de phare

AVIS Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule halogène avec les doigts, car cela en réduit la durée de vie. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

1. À l'aide d'un petit tournevis, dégager les pattes de verrouillage de l'indicateur multifonctionnel.

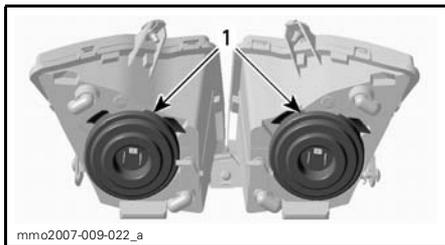


1. Patte de verrouillage

2. Tirer doucement sur l'indicateur et le mettre de côté.

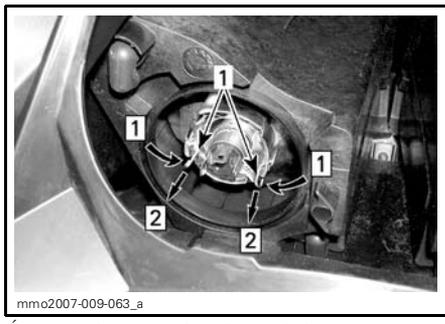


3. Débrancher le connecteur de l'ampoule grillée. Enlever le soufflet de caoutchouc.



1. Soufflets de caoutchouc

4. Appuyer sur les deux côtés de la pince de retenue tout en tirant pour la dégager du support d'ampoule.

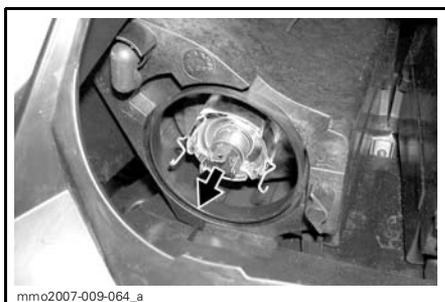


Étape 1: Appuyer des deux côtés

Étape 2: Tirer pour dégager

1. Pince de retenue

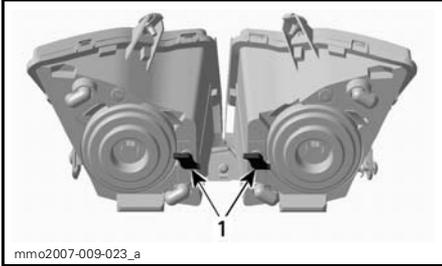
5. Tirer sur l'ampoule et la remplacer. Bien remettre les pièces en place.



TIRER SUR L'AMPOULE ET LA REMPLACER

Réglage du faisceau des phares

Retirer l'indicateur multifonctionnel; voir la rubrique *REPLACEMENT DES AMPOULES DE PHARE*. Tourner le bouton pour régler la hauteur du faisceau.



TYPIQUE

1. Boutons

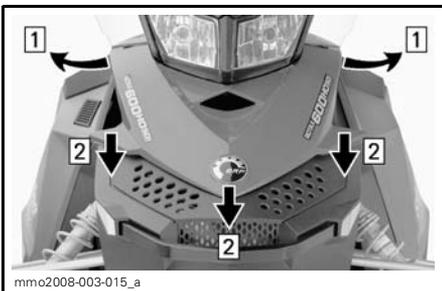
Remplacement de l'ampoule du feu arrière

Si le feu arrière est grillé, déposer la lentille de plastique rouge pour accéder à l'ampoule. Pour déposer la lentille, dévisser les deux vis.

Carrosserie

Capot

Pour ouvrir le capot, dégager les goupilles de retenue puis glisser le capot vers l'avant du véhicule.

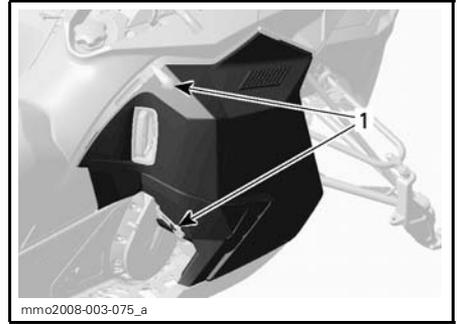


Étape 1: Dégager les goupilles de retenue

Étape 2: Glisser le capot vers l'avant

Panneaux latéraux

Pour ouvrir un panneau latéral, étirer et décrocher les attaches.



TYPIQUE

1. Attaches

Pour enlever un panneau latéral, l'ouvrir et le soulever. Dégager la charnière inférieure de la fente puis libérer la charnière supérieure en abaissant le panneau.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque les panneaux latéraux sont ouverts ou enlevés.

Nettoyage et protection du véhicule

Enlever la saleté et la rouille.

Pour nettoyer tout le véhicule, n'utiliser que des tissus de flanelle ou l'équivalent.

AVIS Utiliser des tissus de flanelle ou l'équivalent pour nettoyer le pare-brise et le capot pour éviter d'endommager les surfaces à nettoyer.

Pour enlever la graisse, l'huile et la saleté, utiliser un nettoyant ultra-puissant (N/P 293 110 001) (bombe aérosol de 400 g) et (N/P 293 110 002) (4 L).

AVIS Ne pas mettre de nettoyant ultra-puissant sur les autocollants et le vinyle.

Pour enlever la saleté tenace des pièces de plastique et de vinyle, utiliser le nettoyant de vinyle et de plastique ((N/P 413 711 200) (6 x 1 L)).

Pour éliminer les égratignures sur le pare-brise ou sur le capot, utiliser l'ensemble de produits éliminateurs d'égratignures (N/P 861 774 800).

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de plastique ou le capot avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, un produit à base de chlore, etc.

Cirer les parties peintes du véhicule pour une meilleure protection.

REMARQUE: Appliquer de la cire sur le fini lustré uniquement.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

Faire inspecter les systèmes d'alimentation et de lubrification par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO tel qu'indiqué au chapitre *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Remisage

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus de trois mois qu'il devient important de bien la remisier.

Pour préparer votre motoneige, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Pour faciliter l'inspection et assurer une bonne lubrification de tous les composants, il est recommandé de nettoyer le véhicule au complet.

Une fois la procédure de remisage terminée, boucher le silencieux avec des chiffons propres.

Soulever l'arrière du véhicule avec un support mécanique à socle large pour motoneige muni d'un panneau déflecteur arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage approprié pour éviter de se blesser. Toujours s'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé avant de régler les suspensions.

REMARQUE: Ne pas relâcher la tension de la chenille.

Recouvrir le véhicule d'une bâche approuvée pour le protéger de la poussière.

AVIS Le véhicule doit être remisé dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque ventilée, sinon les finis tels que le plastique et la peinture peuvent pâlir au soleil ou à cause de la saleté.

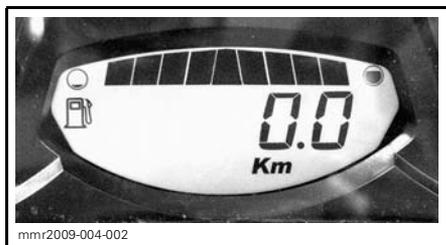
Mode remisage du moteur

Moteurs 600 HO E-TEC

Tout comme les autres moteurs, le moteur 600 HO E-TEC doit être bien lubrifié lors du remisage afin d'en protéger les composants internes. Le système E-TEC comporte une fonction de lubrification du moteur intégrée qui peut être activée par l'utilisateur.

Procéder comme suit pour amorcer la lubrification:

1. Placer le véhicule dans un endroit bien aéré.
2. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement (observer l'affichage de la température de liquide de refroidissement).
3. Appuyer sur le bouton réglage (S) afin de sélectionner le mode odomètre.

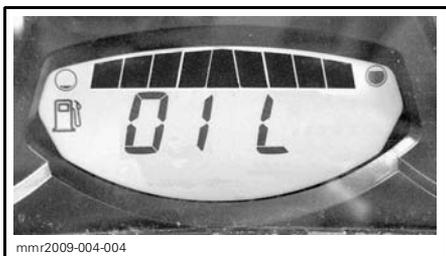


REMARQUE: Le mode remisage ne fonctionne pas dans d'autres modes (modes totalisateur journalier A (TRIP A) ou B (TRIP B) et compteur horaire (HrTRIP)).

- Appuyer plusieurs fois de façon répétitive sur le commutateur des feux de route/de croisement tout en maintenant le bouton réglage (S) enfoncé.
- Relâcher l'interrupteur et le bouton lorsque le message **PUSH S** apparaît.



- Appuyer sur le bouton réglage (S) et le tenir ainsi de 2 à 3 secondes.
- Lorsque le message **OIL** apparaît, relâcher le bouton et attendre que la lubrification se fasse.



La lubrification du moteur se fait en environ 1 minute. Pendant ce temps, le régime du moteur augmentera légèrement.

Une fois la lubrification terminée, l'ECM éteindra le moteur.

Enlever le cordon coupe-circuit.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Préparation pré-saisonnière

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour faire préparer votre motoneige.

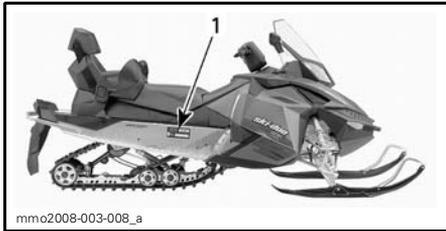
AVIS Dans le cas des moteurs 500SS et 800R, faire nettoyer les carburateurs avant de faire redémarrer le moteur.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE VOTRE MOTONEIGE

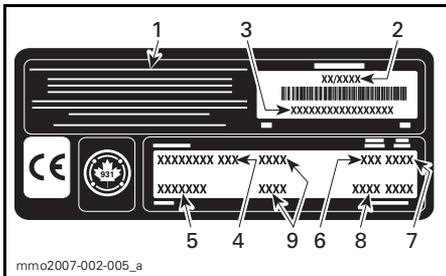
Autocollant de description du véhicule

L'autocollant de description du véhicule est situé du côté droit du tunnel.



TYPIQUE

1. Autocollant de description du véhicule



AUTOCOLLANT DE DESCRIPTION DU VÉHICULE

1. Fabricant
2. Date de fabrication
3. Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)
4. Modèle
5. Ensemble en option
6. Type de moteur
7. Année modèle
8. Codes de couleur
9. Poids du véhicule/puissance du moteur (modèles européens)

Numéros de série

Les principaux composants de votre motoneige (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, ces numéros de série. C'est le cas lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte. Le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garan-

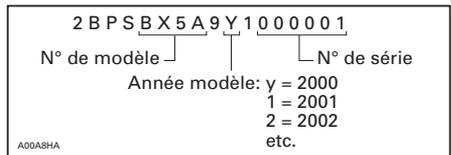
tie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Emplacement du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

Le N.I.V. est inscrit sur l'autocollant de description du véhicule. Voir plus haut. Il est aussi estampé sur le tunnel, près de l'autocollant de description du véhicule.

Emplacement du numéro de modèle

Le numéro de modèle fait partie du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.).



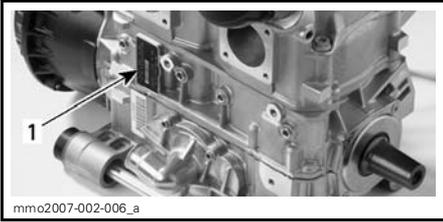
DESCRIPTION DU N.I.V.

Emplacement du numéro de série du moteur



TYPIQUE - MOTEURS 500SS/600 HO E-TEC

1. Numéro de série du moteur



MOTEUR 800R POWER TEK
1. Numéro de série du moteur

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

MOTEURS CERTIFIÉS PAR L'EPA

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

Information sur les émissions d'échappement

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motoneiges doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année modèle 2009 et les certifier auprès de la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque véhicule une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motoneiges SKI-DOO certifiées qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de son moteur afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier le moteur de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Réglementation de l'EPA sur les émissions

Toutes les nouvelles motoneiges SKI-DOO fabriquées par BRP à partir de l'année 2009 ont reçu la certification de l'EPA de conformité aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motoneiges. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des lois et règlements relatifs aux exigences de l'EPA sur les émissions d'échappement des motoneiges. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

PAR LA POSTE:

U.S. Environmental Protection Agency
Office of Transportation and Air Quality
1200 Pennsylvania Ave. NW
Mail Code 6403J
Washington D.C. 20460

SITE WEB:

www.epa.gov/otaq/

FICHES TECHNIQUES

Modèles 500SS

MODÈLE		500SS
MOTEUR		
Moteur		ROTAX® 593, refroidi par liquide, soupape à clapet, RAVE
Cylindres		2
Cylindrée	cc (po³)	597 (36.4)
Alésage	mm (po)	76 (3)
Course	mm (po)	65.8 (2.6)
Régime maximal		8000 tr/mn
Carburateur		2 x TM-40
Système d'échappement		Tuyau d'échappement calibré simple, silencieux à chicane
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Poulie motrice		TRA III
Poulie menée		QRS (Quick Response System)
Engagement	GSX/GTX	3400 tr/mn
	MX Z	3800 tr/mn
	Summit	4100 tr/mn
Nombre de dents, petit barbotin	GSX	24
	GTX/MX Z (Europe)	23
	MX Z	25
	Summit	23
Nombre de dents, grand barbotin	Summit	49
	Autres	45
Nombre de dents, barbotin d'entraînement		8
Système de freinage		Hydraulique, de type REV-XP
Largeur nominale de la chenille		381 mm (15 po)
Longueur nominale de la chenille	MX Z/GSX	3051 mm (120 po)
	GTX	3487 mm (137 po)
	Summit	3705 mm (146 po)

MODÈLE		500SS
SUSPENSION		
Hauteur du profil de chenille	MX Z/GSX/GTX	25.4 mm (1 po)
	MX Z TNT (Europe)	31.8 mm (1.25 po)
	Summit	50.8 mm (2.0 po)
Tension de la chenille	Flèche	30-35 mm (1-3/16 @ 1-3/8 po)
	Force ⁽¹⁾	7.3 kg (16 lb)
Alignement de la chenille		Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières
Suspension avant		REV-XP
Amortisseur avant	GSX/MX Z Trail/Summit/GTX	Contrôle du déplacement
	MX Z TNT	Can./É.-U.: Démontable HPG (aluminium)/Europe: Démontable HPG de compétition avec vis d'ajustement (aluminium)
	Autres	HPG
Débattement maximal de la suspension avant		229 mm (9 po)
Suspension arrière	Summit	SC-5 M
	Autres	SC-5
Amortisseur de bras avant	GSX/MX Z Trail/Summit/GTX	Contrôle du déplacement
	MX Z TNT	Can./É.-U.: Démontable HPG (aluminium)/Europe: Démontable HPG de compétition avec vis d'ajustement (aluminium)
	Summit (Europe)	HPG

MODÈLE		500SS
SUSPENSION (SUITE)		
Amortisseur de bras arrière	GSX/MX Z Trail/ Summit	Contrôle du déplacement
	MX Z TNT	Can./É.-U.: Démontable HPG (aluminium)/Europe: Démontable HPG de compétition avec vis d'ajustement (aluminium)
	GTX	HPG VR
	Summit (Europe)	HPG
Débattement maximal de la suspension arrière		381 mm (15 po)
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Sortie du circuit d'éclairage		360 watts @ 6000 tr/mn
Ampoule de phare route/croisement		2 x 60/55 watts (H-4)
Ampoule de feu arrière		5/21
Bougie	Type	NGK BR10ECS ⁽²⁾
	Écartement	Non réglable (0.75 ± 0.05 mm (.030 ± .002 po))
Fusible		Voir la section <i>FUSIBLES</i>
DIMENSIONS ET POIDS		
Longueur hors tout du véhicule	GSX/MX Z	2890 mm (113.8 po)
	GTX	3110 mm (122.4 po)
	Summit	3200 mm (126 po)
Largeur hors tout du véhicule	MX Z/GTX/ Summit	1217 mm (47.9 po)
Masse à vide	GSX Sport	198 kg (437 lb)
	MX Z TNT	181 kg (399 lb)
	MX Z Trail	188 kg (415 lb)
	Summit	193 kg (425 lb)
	GTX	211 kg (465 lb)
Écartement des skis	Summit	1138 à 1179 mm (47 po) (44.8 à 46.4 po)
	Autres	1195 mm (47 po)
Largeur des skis	MX/GSX/GTX	145 mm (5.7 po)
	Summit	175 mm (6.9 po)

MODÈLE		500SS
LIQUIDES		
Carburant recommandé		Essence ordinaire sans plomb
Indice d'octane minimum	En Amérique du Nord	(87 (RON + MON)/2)
	Ailleurs	92 RON
Huile recommandée (moteur)		Huile semi-synthétique 2-temps XP-S (N/P 293 600 101)
Liquide de frein		GTLMA (DOT 4)
Huile (carter de chaîne)		Huile synthétique de carter de chaîne XP-S
Liquide de refroidissement		Éthylène glycol et eau (50% liquide de refroidissement, 50% eau distillée). Utiliser le liquide prémélangé BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium
CONTENANCES		
Réservoir d'essence	L (gal É.-U.)	40 (10.6)
Réservoir d'huile	L (pintes É.-U.)	3.7 (3.7)

(1) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

AVIS (2) Ne pas tenter de régler l'écartement des électrodes de la bougie.

Modèles 600 HO E-TEC

MODÈLE		600 HO E-TEC
MOTEUR		
Type de moteur	593, refroidi par liquide avec soupape à clapet, 3D-RAVE	
Cylindres	2	
Cylindrée	cc (po ³)	594.4 (36.3)
Alésage	mm (po)	72 (2.8)
Course	mm (po)	73 (2.9)
Régime maximal	8100 tr/mn	
Système d'injection	Injection directe E-TEC	
Échappement	Tuyau calibré simple, silencieux à chicane	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Type de poulie d'entraînement	TRA III	
Type de poulie menée	QRS (Quick Response System)	
Engagement	Summit	4000 tr/mn
	Autres	3400 tr/mn
Nombre de dents, petit barbotin	Tous les Renegade	21
	Summit	19
	Autres	25
Nombre de dents, grand barbotin	Summit	49
	Autres	45
Nombre de dents, barbotin d'entraînement	8	
Système de freinage	Hydraulique, de type REV-XP	
Largeur nominale de la chenille	Tous les Renegade/ Summit	406 mm (16 po)
	Autres	381 mm (15 po)
Longueur nominale de la chenille	Tous les Renegade/ Adrenaline (Europe)	3487 mm (137 po)
	Summit	3705 mm (146 po)
		3923 mm (154 po)
	Autres	3051 mm (120 po)

MODÈLE		600 HO E-TEC
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT (SUITE)		
Hauteur de profil de la chenille	MX Z X (Can./É.-U.)/ Renegade	31.8 mm (1.25 po)
	MX Z X TNT (Europe)/ Adrenaline (Europe)	31.8 mm (1.25 po)
	Summit	57.15 mm (2.25 po)
	Autres	25.4 mm (1 po)
Tension de la chenille	Flèche	30 - 35 mm (1-3/16 - 1-3/8 po)
	Force ⁽¹⁾	7.3 kg (16 lb)
Alignement de la chenille		Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières
SUSPENSION		
Suspension avant		REV-XP
Amortisseur avant	MX Z TNT (Can./É.-U.)/ 50 ^e anniversaire/ Summit X	Démontable HPG (aluminium)
	MX Z X/ Renegade X/ MX Z TNT (Europe)	Démontable HPG avec vis d'ajustement (aluminium)
	Autres	HPG
Débattement maximal de la suspension avant		229 mm (9 po)
Suspension arrière	Summit	SC-5 M
	Autres	SC-5
Amortisseur de bras avant	MX Z X/ Renegade X/ TNT (Can./É.-U.)/ 50 ^e anniversaire/ Summit X	Démontable HPG (aluminium)
	Autres	HPG

MODÈLE		600 HO E-TEC
SUSPENSION (SUITE)		
Amortisseur de bras arrière	GSX	HPG-VR
	MX Z TNT (Can./É.-U.)/ 50 ^e anniversaire/ Summit X	Démontable HPG (aluminium)
	MX Z X/ Renegade X/ TNT (Europe)	De compétition avec vis d'ajustement (aluminium)
	Autres	HPG
Débattement maximal de la suspension arrière	Tous les Renegade	406 mm (16 po)
	Autres	381 mm (15 po)
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Sortie du circuit d'éclairage		12V/360 W 55 V/1100 W
Ampoule de phare route/croisement		2 x 60/55 watts (H-4)
Ampoule de feu arrière		521
Bougie	Type	NGK PZFR6F ⁽²⁾
	Écartement des électrodes	Non réglable (0.8 + 0 mm/- 0.1 mm (0.031 + 0 po/- .004 po))
Fusible		Se reporter à la section <i>FUSIBLES</i>
DIMENSIONS ET POIDS		
Longueur hors tout du véhicule	Tous les Renegade/ Adrenaline (Europe)	3110 mm (122.4 po)
	Summit	3200 mm (126 po)/(146 po)
		3310 mm (130.3 po)/(154 po)
	Autres	2890 mm (113.8 po)
Largeur hors tout du véhicule		1217 mm (47.9 po)

MODÈLE		600 HO E-TEC
DIMENSIONS ET POIDS (SUITE)		
Masse à vide	GSX Limited	204 kg (448 lb)
	MX Z Adrenaline	193 (425 lb)
	MX Z Renegade/ Summit 146 po	197 kg (435 lb)
	MX Z Renegade X	194 kg (427 lb)
	MX Z X	188 kg (415 lb)
	Summit (154 po)	191 kg (422 lb)
Écartement des skis	Summit (à l'exception de HillClimb Edition)	1138 à 1179 mm (44.8 à 46.4 po)
	Summit HillClimb Edition	1036 à 1080 mm (40.8 à 42.5 po)
	Autres	1195 mm (47 po)
Largeur des skis	Summit	175 mm (6.9 po)
	Autres	145 mm (5.7 po)
LIQUIDES		
Type de carburant recommandé		Super sans plomb
Indice d'octane minimal	Amérique du Nord	(91 (RON + MON)/2)
	Ailleurs	95 RON
Huile recommandée (moteur)		Huile semi-synthétique 2-temps XP-S (N/P 293 600 101)
Liquide de frein		GTLMA (DOT 4)
Type d'huile de carter de chaîne		Huile de carter de chaîne synthétique XP-S
Liquide de refroidissement		Mélange glycol éthylique/eau (50% de liquide de refroidissement, 50% d'eau distillée). Utiliser le liquide prémélangé BRP ou un liquide de refroidissement spécialement conçu pour les moteurs en aluminium

MODÈLE		600 HO E-TEC
CONTENANCES		
Réservoir d'essence	L (gal. É.-U.)	40 (10.6)
Réservoir d'huile	L (3.9 pintes É.-U.)	3.7 (3.9)

(1) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

AVIS (2) Ne pas tenter de régler l'écartement des électrodes de la bougie.

Modèles 800R

MODÈLE		800R
MOTEUR		
Moteur	ROTAX 797, Power TEK, refroidi par liquide, 3D RAVE	
Cylindres	2	
Cylindrée	cc (po ³)	799.5 (48.8)
Alésage	82 mm (3.2 po)	
Course	75.7 mm (3.0 po)	
Régime maximal	8150 tr/mn	
Carburateur	2 x TM-40	
Système d'échappement	Tuyau d'échappement calibré simple, silencieux à chicane	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Poulie motrice	TRA VII	
Poulie menée	QRS (Quick Response System)	
Engagement	3800 tr/mn	
Nombre de dents, petit barbotin	MX Z	27
	Renegade (Can./É.-U.)	25
	Renegade (Europe)	23
	Summit	21 (146 po)
Nombre de dents, grand barbotin	Summit (163 po)	49
	Autres	45
Nombre de dents, barbotin d'entraînement	8	
Système de freinage	Hydraulique, de type REV-XP	
Largeur nominale de la chenille	Tous les Renegade/ Summit	406 mm (16 po)
	Autres	381 mm (15 po)
Longueur nominale de la chenille	Tous les Renegade	3487 mm (137 po)
	Summit	3705 mm (146 po)
		3923 mm (154 po)
		4141 mm (163 po)
Autres	3051 mm (120 po)	

MODÈLE		800R
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT (SUITE)		
Hauteur du profil de chenille	Tous les Renegade	31.8 mm (1.25 po)
	MX Z X	31.8 mm (1.25 po)
	Summit	57.2 mm (2.25 po)
	Autres	25.4 mm (1 po)
Tension de la chenille	Flèche	30 - 35 mm (1-3/16 - 1-3/8 po)
	Force ⁽¹⁾	7.3 kg (16 lb)
Alignement de la chenille		Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières
SUSPENSION		
Suspension avant		REV-XP
Amortisseur avant	MX Z X/ Renegade X/ Summit HillClimb	Démontable HPG avec vis d'ajustement
	Summit X/ 50 ^e anniversaire	Démontable HPG (aluminium)
	Autres	HPG
Débattement maximal de la suspension avant		229 mm (9 po)
Suspension arrière	Summit	SC-5M
	Autres	SC-5
Amortisseur de bras avant	Ensemble X/ Summit/ Summit 50 ^e anniversaire	Démontable HPG (aluminium)
	Autres	HPG
Amortisseur de bras arrière	MX Z X/ Renegade X/ Summit HillClimb	Démontable de compétition avec vis d'ajustement (aluminium)
	Summit X/ 50 ^e anniversaire	Démontable HPG (aluminium)
	Autres	HPG

MODÈLE		800R
SUSPENSION (SUITE)		
Débattement maximal de la suspension arrière	Tous les Renegade	406 mm (16 po)
	Summit	356 mm (14 po)/(146 po)
		381 mm (15 po)/(154 po)
		406 mm (16 po)/163 po)
Autres	381 mm (15 po)	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Sortie du circuit d'éclairage		360 watts @ 6000 tr/mn
Ampoule de phare route/croisement		2 x 60/55 watts (H-4)
Ampoule de feu arrière		5/21
Bougie	Type	NGK BR9ECS ⁽²⁾
	Écartement	Non réglable (0.75 ± 0.05 mm (.030 ± .002 po))
Fusible		Voir la section <i>FUSIBLES</i>
DIMENSIONS ET POIDS		
Longueur hors tout du véhicule	Tous les Renegade	3110 mm (122.4 po)
	Summit	3200 mm (126 po)/(146 po)
		3310 mm (130.3 po)/(154 po)
		3420 mm (134.6)/(163 po)
Autres	2890 mm (113.8 po)	
Largeur hors tout du véhicule	Summit	1163 à 1204 mm (45.8 à 47.4 po)
	Autres	1217 mm (47.9 po)
Masse à vide	MX Z Adrenaline	197 kg (435 lb)
	MX Z X	193 kg (425 lb)
	MX Z Renegade	202 kg (445 lb)
	MX Z Renegade X	198 kg (437 lb)
	Summit	197 kg (435 lb)/(146 po)
		200 kg (439 lb)/(154 po)
		201 kg (444 lb)/(163 po)
	Summit X	193 kg (425 lb)/(146 po)
195 kg (429 lb)/(154 po)		
197 kg (434 lb)/(163 po)		

MODÈLE		800R
DIMENSIONS ET POIDS (SUITE)		
Écartement des skis	Summit (à l'exception de HillClimb Edition)	1138 à 1179 mm (44.8 à 46.4 po)
	Summit HillClimb Edition	1036 à 1080 mm (40.8 à 42.5 po)
	Autres	1195 mm (47 po)
Largeur des skis	Summit	175 mm (6.9 po)
	Autres	145 mm (5.7 po)
LIQUIDES		
Carburant recommandé		Essence super sans plomb
Indice d'octane minimum	En Amérique du Nord	(91 (RON + MON)/2)
	Ailleurs	95 RON
Huile recommandée (moteur)		Huile semi-synthétique 2-temps XP-S (N/P 293 600 101)
Liquide de frein		GTLMA (DOT 4)
Huile (carter de chaîne/transmission)		Huile synthétique de carter de chaîne XP-S
Liquide de refroidissement	Mélange	Éthylène glycol et eau (50% liquide de refroidissement, 50% eau distillée). Utiliser le liquide prémélangé BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium
CONTENANCES		
Réservoir d'essence	L (gal É.-U.)	40 (10.6)
Réservoir d'huile	L (pintes É.-U.)	3.7 (3.9)

(1) Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas sur celle-ci.

AVIS (2) Ne pas tenter de régler l'écartement des électrodes de la bougie.

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES TECHNIQUES (500SS ET 800R)

LE MOTEUR EST ENTRAÎNÉ, MAIS NE DÉMARRE PAS.

1. L'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position ARRÊT ou le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) n'est pas branché à la borne.
 - Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position MARCHE et brancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) à la borne.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur à froid.
 - Vérifier le niveau du réservoir d'essence et la procédure de démarrage, surtout les passages sur l'étrangleur.
3. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).
 - Ne pas utiliser l'étrangleur. Enlever la bougie humide, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position ARRÊT et faire tourner le moteur. Poser une bougie sèche et propre.
 - Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si le moteur continue à se noyer, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
4. L'essence ne parvient pas au moteur (bougie sèche lorsqu'on l'enlève).
 - Vérifier le niveau du réservoir d'essence. Vérifier la qualité de l'essence ainsi que les conduits d'impulsion et leurs raccords. Il y a eu un bris de la pompe à essence ou du carburateur. Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
5. Bougie/circuit d'allumage (aucune étincelle).
 - Enlever la ou les bougies et les rebrancher ensuite au capuchon de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position MARCHE et si le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) est branché.
 - Mettre la ou les bougies à la masse au moteur loin de l'orifice de bougie et faire démarrer le moteur. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacer la bougie. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
6. Compression du moteur.
 - Quand on tire sur le démarreur à rappel, on doit sentir des cycles de résistance chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs multicylindres).
 - Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte de compression. Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE.

1. Le DESS ne détecte pas le code du capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS). Le voyant du DESS clignote une fois toutes les 1.5 secondes. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.
 - Installer correctement le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).
2. Le DESS a décelé un code qui ne correspond pas à celui qui a été programmé. Le voyant du DESS clignote rapidement (3 fois/seconde). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.
 - Brancher un capuchon de cordon coupe-circuit (clé DESS) dont le code a été programmé pour cette motoneige.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE. (suite)**3. Bougies encrassées ou défectueuses.**

- Voir la cause n° 5 de la section LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS.

4. L'essence ne parvient pas au moteur.

- Voir la cause n° 4 de la section LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS.

5. Réglages du carburateur.

- Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

6. Courroie d'entraînement trop usée.

- Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
- Remplacer la courroie.

7. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.

- Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

8. Surchauffe du moteur.

- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.
- Vérifier si les échangeurs de chaleur sont propres. Les nettoyer au besoin.
- Si le niveau de liquide de refroidissement est approprié et que les échangeurs de chaleur sont propres, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

RETOURS DE FLAMME.**1. Le DESS ne détecte pas le code du capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS). Le voyant du DESS clignote une fois toutes les 1.5 secondes. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.**

- Installer correctement le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).

2. Le DESS a décelé un code de capuchon de cordon coupe-circuit (clé DESS) qui ne correspond pas à celui qui a été programmé. Le voyant du DESS clignote rapidement (3 fois/seconde). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.

- Brancher un capuchon de cordon coupe-circuit (clé DESS) dont le code a été programmé pour cette motoneige.

3. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).

- Voir la cause n° 5 de la section LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS.

4. Le moteur tourne en surchauffant.

- Voir la cause n° 6 de la section LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE.

5. Mauvais réglage de l'avance à l'allumage ou panne du circuit d'allumage.

- Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

RATÉS D'ALLUMAGE.

1. **Le DESS ne détecte pas le code du capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS). Le voyant du DESS clignote une fois toutes les 1.5 secondes. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.**
 - *Installer correctement le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).*
2. **Le DESS a décelé un code qui ne correspond pas à celui qui a été programmé. Le voyant du DESS clignote rapidement (3 fois/seconde). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.**
 - *Brancher un capuchon de cordon coupe-circuit (clé DESS) dont le code a été programmé pour cette motoneige.*
3. **Bougies encrassées, défectueuses ou usées.**
 - *Nettoyer/vérifier l'écartement et le numéro d'identification. La remplacer au besoin.*
4. **Trop d'huile fournie au moteur.**
 - *Mauvais réglage de la pompe à huile; voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*
5. **Présence d'eau dans l'essence.**
 - *Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.*

LA MOTONEIGE NE PEUT ATTEINDRE SA VITESSE MAXIMALE.

1. **Courroie d'entraînement.**
 - *Voir la cause n° 6 de la section LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE.*
2. **Mauvais réglage de la chenille.**
 - *Voir les PROCÉDURES D'ENTRETIEN ou consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour faire régler la tension et l'alignement.*
3. **Mauvais alignement des poulies.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*
4. **Moteur.**
 - *Voir les causes 1, 2, 6 et 7 de la section LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE.*

DIRECTIVES TECHNIQUES (600 HO E-TEC)

LE MOTEUR EST ENTRAÎNÉ, MAIS NE DÉMARRE PAS.

1. L'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position ARRÊT ou le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) n'est pas branché à la borne.
 - Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position MARCHE et brancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) à la borne.
2. L'essence ne parvient pas au moteur.
 - Vérifier le niveau du réservoir d'essence et faire le plein au besoin.

LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU L'EMBRAYAGE NE SE MET PAS EN PRISE.

1. Le DESS ne détecte pas le code du capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS). Le voyant du DESS clignote (bips courts, lents et répétitifs). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.
 - Installer correctement le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS).
2. Le DESS a décelé un code qui ne correspond pas à celui qui a été programmé. Le voyant du DESS clignote rapidement (bips courts, rapides et répétitifs). Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.
 - Brancher un capuchon de cordon coupe-circuit (clé DESS) dont le code a été programmé pour cette motoneige.
3. Courroie d'entraînement trop usée.
 - Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
 - Remplacer la courroie.
4. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
5. Surchauffe du moteur.
 - Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.
 - Vérifier si les échangeurs de chaleur sont propres. Les nettoyer au besoin.
 - Si le niveau de liquide de refroidissement est approprié et que les échangeurs de chaleur sont propres, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

RETOURS DE FLAMME.

1. Le moteur tourne en surchauffant.
 - Voir la cause n° 3 de la section LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU L'EMBRAYAGE NE SE MET PAS EN PRISE.
2. Mauvais réglage de l'avance à l'allumage ou panne du circuit d'allumage.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

RATÉS D'ALLUMAGE.

1. Présence d'eau dans l'essence.
 - Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

RATÉS D'ALLUMAGE. (suite)

2. Défectuosité des soupapes RAVE.

- *Faire vérifier les soupapes RAVE par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

LA MOTONEIGE NE PEUT ATTEINDRE SA VITESSE MAXIMALE.

1. Courroie d'entraînement.

- *Voir la cause n° 3 de la section LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU L'EMBRAYAGE NE SE MET PAS EN PRISE.*

2. Mauvais réglage de la chenille.

- *Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN ou consulter votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour faire régler la tension et l'alignement.*

3. Moteur.

- *Voir les causes 1, 2, 3 et 4 de la section LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU L'EMBRAYAGE NE SE MET PAS EN PRISE.*

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Voyants, messages et codes de panne

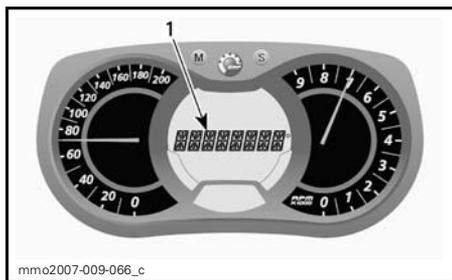
Le ou les voyants du cadran signale la présence d'une anomalie ou d'une condition particulière.



TYPIQUE — VOYANTS

Un voyant peut clignoter seul ou avec d'autres voyants.

Si une anomalie survient, cette fonction en informe le conducteur, en plus des voyants, par l'entremise d'un message et de signaux sonores.



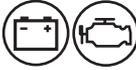
1. Affichage de messages

Des messages s'afficheront sans compter qu'un code sonore retentira et un ou des voyants s'allumeront.

Les codes de l'avertisseur retentiront et des messages (selon le modèle d'indicateur) s'afficheront pour attirer l'attention du conducteur.

Voir le tableau plus bas pour obtenir plus de détails.

REMARQUE: L'affichage de messages n'est pas disponible sur tous les indicateurs.

VOYANT(S) ALLUMÉ(S)	AVERTISSEUR	AFFICHAGE DE MES- SAGES ⁽¹⁾	DESCRIPTION
	4 bips courts	ENGINE	Le moteur surchauffe. Réduire la vitesse de la motoneige et la conduire dans la neige folle, ou arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter <i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i> . Si le niveau de liquide de refroidissement est adéquat mais que le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
		MUFFLER	Réduire la vitesse de la motoneige ou arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Si le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
	Bips courts et rapide	ENGINE	Surchauffe critique. Arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement, consulter <i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i> . Si le niveau de liquide de refroidissement est adéquat mais que le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
		MUFFLER	Surchauffe critique. Arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Si le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
		ECM	Surchauffe critique. Arrêter immédiatement le moteur et le laisser refroidir. Si le moteur surchauffe toujours, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Ne pas faire fonctionner le moteur si la situation persiste.
	4 bips courts toutes les 2 minutes	LOW BAT	Indique que la tension de la batterie est faible ou élevée. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus tôt possible.
		HIGH BAT	

VOYANT(S) ALLUMÉ(S)	AVERTISSEUR	AFFICHAGE DE MESSAGES ⁽¹⁾	DESCRIPTION
	4 bips courts	CHECK ENGINE	Anomalie de moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus tôt possible.
	4 bips courts toutes les 2 minutes	KNOCK	Détonation du moteur (le régime est restreint lorsque cela se produit). – S'assurer qu'on utilise l'essence recommandée. – Vérifier la qualité de l'essence; remplacer au besoin. – Si la panne est toujours présente, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
	4 bips courts toutes les 2 minutes	LIMP HOME	Le régime est restreint afin de protéger le moteur lorsque certaines défaillances se produisent.
	Sonne continuellement	SHUTDOWN	Le fonctionnement du moteur a été interrompu en raison d'une surchauffe ou d'une défaillance de la pompe à essence. Débrancher le capuchon du cordon coupe-circuit (clé DESS) et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
—	—	COMMUNICA- TION	Problème de communication entre l'ECM et l'indicateur. Arrêter le moteur et débrancher le cordon coupe-circuit (clé DESS). Attendre quelques minutes, puis démarrer le moteur. Si le problème persiste, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
DESS	2 bips courts et lents	—	Clé adéquate, véhicule prêt à fonctionner.
	2 bips courts	CHECK KEY	Impossible de lire la clé (mauvaise connexion). S'assurer que la clé est propre et bien branchée à la borne.
	Bips courts	BAD KEY	Clé non valide ou non programmée. Se servir d'une clé appropriée ou programmée pour le véhicule.

(1) Ensemble 50^e anniversaire, X et Limited seulement.

Lecture des codes de panne

Indicateur multifonctionnel analogique/numérique seulement

Appuyer sur le bouton MODE (M) et le tenir tout en appuyant sur le commutateur de phare plusieurs fois.

Si deux codes ou plus sont sauvegardés, se servir des boutons de réglage (S) ou de MODE (M) pour les faire défiler.

Pour quitter le mode des codes de panne, appuyer sur le bouton de mode (M) et le tenir.

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour savoir ce que signifie les codes.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTONEIGES SKI-DOO® 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2009 vendues par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si:

1. La motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. Une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2009 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes:

1. La date de livraison au premier acheteur au détail ou;
2. La date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 30 novembre de l'année suivante.

Les composantes reliées aux émissions qui sont incluses dans le tableau ci-dessous, qui sont installées sur des motoneiges certifiées par l'EPA (voir la liste ci-dessous), et qui sont enregistrées aux États-Unis, sont couvertes pour trente (30) mois consécutifs ou 4000 km (2500 mi) d'utilisation, selon le premier des deux termes atteint. Si les 4000 km (2500 mi) sont atteints durant la période normale de garantie, les composantes reliées aux émissions continueront d'être couverts jusqu'à la fin de la période normale de garantie.

Les moteurs SKI-DOO sont tous certifiés par l'EPA. Consulter le tableau ci-dessous pour savoir quels sont les composants reliés aux émissions qui sont couverts par l'EPA.

COMPOSANTS RELIÉS AUX ÉMISSIONS	500SS	600 HO E-TEC	800R
Carburateur	X		X
Carter de papillon		X	
Adaptateur d'admission	X	X	X
Soupape à clapet	X	X	X
Boyau de système Rave		X	X
Capteur de position d'accélérateur (TPS)		X	X
Sonde de température d'air (ATS)		X	X
Sonde de pression d'air (APS)		X	X
Détecteur de détonation		X	X
Module de commande du moteur (ECM)		X	X
Régulateur de pression d'essence		X	
Injecteurs d'essence		X	
Sonde de température des gaz d'échappement		X	
Sonde de température du liquide de refroidissement (CTS)			X
Solénoïde DPM			X

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;

- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motoneige se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BPR INTERNATIONALE: MOTONEIGES SKI-DOO® 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2009 vendues par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si:

1. La motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. Une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2009 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes:

1. La date de livraison au premier acheteur au détail ou;
2. La date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 30 novembre de l'année suivante.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»);

- Le processus d’inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L’entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l’entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n’a pas l’obligation d’honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D’OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motoneige se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s’y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d’améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente

Ahjotie 30

FIN-96320 Rovaniemi

Finlande

Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle

75, rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke (Québec) J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

* Dans certains pays, les produits sont distribués et le service est offert par des entités filiales de, ou affiliées à BRP.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BPR POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: MOTONEIGES SKI-DOO® 2009

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motoneiges Ski-Doo 2009 vendues pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) dans un des pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si:

1. La motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. Une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Ski-Doo installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison de la motoneige Ski-Doo 2009 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions de garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Dommage résultant de crampons installés sur la chenille si l'installation ne respecte pas les instructions de BRP.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes:

1. La date de livraison au premier acheteur au détail ou;
2. La date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée et DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. Toutefois, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 30 novembre de l'année applicable. Une motoneige est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Une motoneige est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Ski-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motoneige Ski-Doo doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Ski-Doo 2009 doit être achetée dans l'EEE;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Ski-Doo neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motoneige se trouve en dehors de l'EEE, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter,

le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tel.: + 32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente

Ahjotie 30

FIN-96320 Rovaniemi

Finlande

Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur www.brp.com.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Notez également que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Télec.: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Service de la garantie
7575, Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient

BRP EUROPE N.V.

Service après-vente
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse
Télec.: + 41213187801

Pour la Scandinavie et l'Europe

BRP FINLAND OY

Service Department
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec A) ou B):

A) Votre distributeur régional (vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com).

B) Notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada
Télec.: 819 566-3590

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- En postant l'une des cartes ci-après à l'une des adresses suivantes.
- En composant, **si vous habitez l'Amérique du Nord**, le 819 566-3366 (Canada) ou le 715 848-4957 (É.-U.).
- En prenant contact avec un concessionnaire ou distributeur SKI-DOO autorisé.

Au Canada

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Télec.: 819 566-3590

Aux États-Unis

BRP US INC.

Service de la garantie
7575, Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

Pour la Russie, la CEI et le Moyen-Orient

BRP EUROPE N.V.

Service après-vente
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse
Télec.: + 41213187801

Pour la Scandinavie et l'Europe

BRP FINLAND OY

Service Department
Ahjotie 30
FIN-96320 Rovaniemi
Finland
Tel.: + 358 16 3208 111

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec A) ou B):

A) Votre distributeur régional (vous trouverez ses coordonnées sur www.brp.com).

B) Notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3
Canada
Télec.: 819 566-3590



Bombardier Produits Récréatifs inc.
565, rue de la Montagne
Valcourt, Québec, Canada J0E 2L0
T 450.532.2211
www.brp.com

Date: Le 27 août 2008

Ajout au Guide du conducteur Ski-Doo® 2009

Cher propriétaire de motoneige Ski-Doo,

Le modèle Summit^{MC} Hillclimb 2009 de Ski-Doo est conçu pour un usage spécial. En raison de sa largeur hors tout, il se peut qu'il ne respecte pas les règlements provinciaux/d'État sur les sentiers. On peut régler les skis à deux différentes largeurs. L'écartement des skis peut être réglé à 105,6 cm (41.6 po) ou à 109,8 cm (43.25 po). Ces réglages se traduiront par une largeur hors tout allant de 123,1 cm (48.5 po) au minimum jusqu'à 124,7 cm (50 po) au maximum.

Avant de conduire votre motoneige sur un sentier, vous devez vous renseigner sur les règlements locaux en vigueur concernant les largeurs permises sur les sentiers.

À ce propos, l'étiquette suivante a été apposée sur votre motoneige.



Veuillez conserver le présent avis avec votre Guide du conducteur.

Salutations,
Service après-vente
Bombardier Produits Récréatifs inc.



219 701 446

CA

OPERATOR'S GUIDE, REV-XP / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, REV-XP / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.